

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

HUMAN RIGHTS

DROITS DE LA PERSONNE

Chair:

The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Présidente :

L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Monday, December 12, 2011

Le lundi 12 décembre 2011

Issue No. 6

Fascicule n° 6

First meeting on:

Issue of cyberbullying in Canada
with regard to Canada's international
human rights obligations under Article 19
of the United Nations Convention
on the Rights of the Child

Première réunion concernant :

La question de la cyberintimidation au Canada
en ce qui concerne les obligations internationales
du Canada en matière de droits de la personne
aux termes de l'article 19 de la Convention
des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

INCLUDING:

THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-2, An Act respecting family homes situated
on First Nation reserves and matrimonial
interests or rights in or to structures
and lands situated on those reserves)

Y COMPRIS :

LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi S-2, Loi concernant les foyers familiaux
situés dans les réserves des premières nations et les droits
ou intérêts matrimoniaux sur les constructions
et terres situées dans ces réserves)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*

et

The Honourable Senators:

Andreychuk	* LeBreton, P.C.
Ataullahjan	(or Carignan)
Baker, P.C.	Martin
* Cowan	Nancy Ruth
(or Tardif)	Zimmer
Hubley	

*Ex Officio Members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Zimmer replaced the Honourable Senator Lovelace Nicholas (*November 30, 2011*).

The Honourable Senator Baker, P.C., replaced the Honourable Senator Day (*November 30, 2011*).

The Honourable Senator Andreychuk replaced the Honourable Senator Greene (*November 29, 2011*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Nolin (*November 29, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* LeBreton, C.P.
Ataullahjan	(ou Carignan)
Baker, C.P.	Martin
* Cowan	Nancy Ruth
(ou Tardif)	Zimmer
Hubley	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Zimmer a remplacé l'honorable sénateur Lovelace Nicholas (*le 30 novembre 2011*).

L'honorable sénateur Baker, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Day (*le 30 novembre 2011*).

L'honorable sénateur Andreychuk a remplacé l'honorable sénateur Greene (*le 29 novembre 2011*).

L'honorable sénateur Martin a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 29 novembre 2011*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, November 30, 2011:

The Honourable Senator Jaffer moved, seconded by the Honourable Senator Munson:

That the Standing Senate Committee on Human Rights be authorized to examine and report upon the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child;

That, notwithstanding Rule 92, the Standing Senate Committee on Human Rights be empowered to hold occasional meetings in camera for the purpose of hearing witnesses and gathering sensitive evidence; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than October 31, 2012, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 30 novembre 2011 :

L'honorable sénateur Jaffer propose, appuyée par l'honorable sénateur Munson,

Que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne soit autorisé à étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, et à faire rapport sur la question;

Que, nonobstant l'article 92 du Règlement, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne soit autorisé à se réunir à huis clos, de façon occasionnelle, pour entendre des témoins et recueillir des témoignages délicats;

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 31 octobre 2012 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 12, 2011
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 4:03 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Baker, P.C., Hubley, Jaffer, Nancy Ruth and Zimmer. (7).

In attendance: Julian Walker and Dominique Valiquet, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, the committee began its examination of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

WITNESSES:

Bullying.org:

Bill Belsey, President.

Queen's University:

Wendy Craig, Scientific Co-Director, Promoting Relationships & Eliminating Violence Network.

York University:

Debra Pepler, Scientific Co-Director, Promoting Relationships & Eliminating Violence Network.

Mr. Belsey made a presentation and answered questions.

The Honourable Senator Ataullahjan moved:

That the witness' PowerPoint presentation be filed as an exhibit with the clerk of the committee. (Exhibit 1120-04-02-1-41/H1-SS-6-7,6 "1")

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:40 p.m., the committee suspended.

At 5:47 p.m., the committee resumed.

Ms. Craig and Ms. Pepler each made a statement and, together, answered questions

The Honourable Senator Nancy Ruth moved:

That the witnesses' PowerPoint presentation be filed as an exhibit with the clerk of the committee. (Exhibit 1120-04-02-1-41/H1-SS-6-7,6 "2")

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 12 décembre 2011
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 3, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Baker, C.P., Hubley, Jaffer, Nancy Ruth et Zimmer (7).

Également présents : Julian Walker et Dominique Valiquet, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, le comité entreprend son étude sur la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

TÉMOINS :

Bullying.org :

Bill Belsey, président.

Université Queen's :

Wendy Craig, codirectrice scientifique, Réseau de la promotion des relations et de l'élimination de la violence.

Université York :

Debra Pepler, codirectrice scientifique, Réseau de la promotion des relations et de l'élimination de la violence.

M. Belsey fait un exposé, puis répond aux questions.

L'honorable sénateur Ataullahjan propose :

Que la présentation-diaporama du témoin soit déposée comme pièce auprès du greffier du comité (pièce 1120-04-02-1-41/H1-SS-6-7,6 « 1 »).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 40, la séance est suspendue.

À 17 h 47, la séance reprend.

Mmes Craig et Pepler font chacune une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

L'honorable sénateur Nancy Ruth propose :

Que la présentation-diaporama des témoins soit déposée comme pièce auprès du greffier du comité (pièce 1120-04-02-1-41/H1-SS-6-7,6 « 2 »).

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

At 7:48 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 19 h 48, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, November 29, 2011

The Standing Senate Committee on Human Rights has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-2, An Act respecting family homes situated on First Nation reserves and matrimonial interests or rights in or to structures and lands situated on those reserves, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, November 1, 2011, examined the said Bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Page 15, clause 17*: Replace lines 3 and 4 with the following:
“section 16, and may extend the duration of the order beyond the period of”.
2. *Page 15, clause 18*: Replace lines 23 and 24 with the following:
“revoke the order, and may extend the duration of the order beyond”.

Your committee has also made certain observations which are appended to this report.

Respectfully submitted,

La présidente,

MOBINA S. B. JAFFER

Chair

In May and June of 2010, the Standing Senate Committee on Human Rights studied Bill S-4, The Family Homes on Reserves and Matrimonial Interests or Rights Act. Bill S-4 was identical to two previous bills, Bill C-8, introduced during the 2nd Session of the 40th Parliament, and Bill C-47, introduced during the 2nd Session of the 39th Parliament. The Committee reported Bill S-4 back to the Senate with amendments, and the amended bill was passed by the Senate on 6 July 2010. Bill S-2, a revised version of that bill, was introduced on 28 September 2011, and the issue of matrimonial real property came before your Committee once again.

Your Committee's commitment to address what has been described as a “legislative gap” on reserves dates back to 2003 when we first studied the issue and released an interim report, *A Hard Bed to Lie In: Matrimonial Real Property On Reserve*. It was this Committee that heard of the urgency of the situation faced by some women in some First Nations communities upon the breakdown of their relationships, and it was this Committee that called for a legislative solution to address some of the resulting injustices. Your Committee heard evidence relating to Bill S-2 on the 21st and 28th of November 2011, and many of the concerns that were raised in connection to the bill echoed the testimony we heard earlier on Bill S-4. At the same time, the voices of the women who appeared before your Committee during

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 29 novembre 2011

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-2, Loi concernant les foyers familiaux situés dans les réserves des premières nations et les droits ou intérêts matrimoniaux sur les constructions et terres situées dans ces réserves, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les modifications suivantes :

1. *Page 15, article 17* : Remplacer les lignes 4 à 6 par ce qui suit :
« en cause, et peut prolonger sa durée au-delà de la période de quatre-vingt-dix jours ».
2. *Page 15, article 18* : Remplacer les lignes 26 à 28 par ce qui suit :
« cause, et peut prolonger sa durée au-delà de la période de quatre-vingt-dix jours ».

Votre comité a aussi fait certaines observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

En mai et juin 2010, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a étudié le projet de loi S-4, Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux. Le projet de loi S-4 était identique à deux projets de loi précédents, soit le projet de loi C-8, présenté au cours de la deuxième session de la 40e législature, et le projet de loi C-47, présenté au cours de la deuxième session de la 39e législature. Le comité a fait rapport du projet de loi S-4 au Sénat, avec des propositions d'amendement, et le projet de loi a été adopté par le Sénat le 6 juillet 2010. Le projet de loi S-2, version révisée de ce projet de loi a été présenté le 28 septembre 2011, et le comité a de nouveau été saisi de la question des biens immobiliers matrimoniaux.

L'engagement que le comité a pris de corriger ce qui a été décrit comme un « vide juridique » dans les réserves remonte à 2003, lorsqu'il a étudié la question pour la première fois et publié un rapport provisoire intitulé *Un toit précaire: les biens matrimoniaux situés dans les réserves*. C'est le comité qui a compris l'urgence de la situation vécue par les femmes de certaines collectivités des Premières Nations lors d'une rupture de leur relation, et c'est lui qui a demandé l'adoption d'une solution législative pour régler certaines des injustices à cet égard. Le comité a entendu les témoignages relatifs au projet de loi S-2 les 21 et 28 novembre 2011, et un grand nombre des préoccupations soulevées au sujet du projet de loi faisaient écho aux témoignages entendus précédemment au sujet du projet de

our 2003 study are still fresh in some of our minds. While your Committee is both sensitive to and supportive of many of the concerns that were raised, we are at the same time cognizant that while self-governing First Nations and First Nations communities who are signatories to the First Nations Land Management Act are able to enact laws that address the issue, the majority of First Nations communities have no legal authority to do so. That is why this legislation is critically needed.

It is clear that many First Nations communities will need support if they are to develop their own laws relating to matrimonial interests and rights, and the Minister has now twice indicated to your Committee that a Center of Excellence will be established as a source of information, research and support for First Nations communities. This Committee applauds the concept of such a Centre. However, your Committee is concerned that the required Treasury Board approval may cause a delay in establishing the Centre, as we were advised that the Minister will speak to Treasury Board about the Centre of Excellence only once the bill has passed. As a result of that delay, First Nations communities that may be anxiously seeking out tools to facilitate their law-making process may also face delay. With that in mind,

your Committee urges the Minister to immediately engage his Treasury Board colleagues in preliminary discussions with respect to the Centre of Excellence so that unnecessary delay in establishing the Centre is avoided.

loi S-4. Parallèlement, certains d'entre nous ont encore bien présent à la mémoire le souvenir des propos tenus par les femmes qui ont comparu devant le comité dans le cadre de son étude de 2003. Bien que le comité soit sensible à de nombreuses préoccupations qui ont été soulevées et souhaite trouver une solution, il reconnaît également que même si les Premières Nations et les collectivités des Premières Nations signataires qui sont mentionnées dans la Loi sur la gestion des terres des Premières Nations et qui ont l'autonomie gouvernementale peuvent adopter des lois traitant de la question, la plupart des collectivités des Premières Nations ne sont pas habilitées par la loi à le faire. C'est pourquoi le projet de loi S-2 est essentiel.

Il est clair qu'un grand nombre de collectivités des Premières Nations auront besoin d'un appui pour élaborer leurs propres lois sur les intérêts et les droits matrimoniaux, et le ministre a mentionné au comité à deux reprises qu'un centre d'excellence serait établi afin d'être une source d'information, de recherche et de soutien pour ces collectivités. Le comité salue l'idée d'un tel centre. Il craint toutefois que la nécessité d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor n'entraîne du retard dans l'établissement du centre. En effet, il a appris que le ministre avait l'intention de s'adresser au Conseil du Trésor au sujet du centre d'excellence seulement après que le projet de loi aura été adopté. À cause de ce délai, des collectivités des Premières Nations très soucieuses de trouver des outils pour faciliter leur processus législatif pourraient également subir du retard. Compte tenu de ce qui précède,

le comité demande instamment au ministre d'entreprendre immédiatement avec ses collègues du Conseil du Trésor des discussions préliminaires au sujet du centre d'excellence afin d'éviter un retard inutile dans l'établissement du centre d'excellence.

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 12, 2011

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:03 p.m. to study the issue of cyber-bullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, this is the seventh meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights of the Forty-first Parliament. This committee has been mandated by the Senate to conduct reviews of issues related to human rights, both in Canada and abroad.

My name is Mobina Jaffer and I welcome you to this hearing.

[*Translation*]

On March 15, 2001, the Rules of the Senate were amended in order to create a new standing committee, the Standing Senate Committee on Human Rights. This committee has a number of functions, in particular to educate the public, to ensure the proper enforcement and respect for international human rights legislation and principles, and to ensure that Canadian laws and policies are properly enforced, in accordance with the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the Canadian Human Rights Act.

[*English*]

On November 23, our committee tabled a report on the sexual exploitation of children. During our study, we focused on the causes of sexual exploitation of children, emphasizing the role of the Internet. Here it was brought to our attention that the Internet has broadened the scope of sexual exploitation by facilitating direct and anonymous contact.

After identifying the role the Internet plays in regard to sexual exploitation of children, our committee decided to further examine ways in which the Internet compromises the safety of our children. On November 30, 2011, our committee was given the mandate to examine and report upon the issue of cyber-bullying in Canada with regard to Canada's human rights obligations under Article 19 of the United Nations' Convention on the Rights of the Child.

It has been brought to our committee's attention that the face of bullying has changed, for it has moved from classrooms and school yards into our homes by way of the Internet. In addition to the social, verbal and physical abuse, many children today are forced to endure cyber-bullying, which is yet another challenge.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 12 décembre 2011

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 3, pour étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le sénateur Mobina S. B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous en sommes à la septième réunion du Comité sénatorial permanent des droits de la personne de la 41^e législature. Le Sénat nous a confié le mandat d'examiner les questions relatives aux droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

Mon nom est Mobina Jaffer et je vous souhaite la bienvenue à cette réunion.

[*Français*]

Le 15 mars 2001, le Sénat a modifié son Règlement afin de créer un nouveau comité permanent, soit celui des droits de la personne. Ce comité assume plusieurs fonctions, notamment celle de sensibiliser le public, de veiller à la bonne mise en application et au respect des lois et principes internationaux des droits de la personne, et de s'assurer que les lois et politiques canadiennes sont bien mises en application, et ce, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés et à la Loi canadienne sur les droits de la personne.

[*Traduction*]

Le 23 novembre, notre comité a déposé un rapport sur l'exploitation sexuelle des enfants. Au cours de notre étude, nous sommes attachés aux causes de l'exploitation sexuelle des enfants et nous avons souligné le rôle d'Internet. On a en effet attiré notre attention sur le fait qu'Internet avait élargi la portée de l'exploitation sexuelle en facilitant un contact direct et anonyme.

Après avoir établi le rôle joué par l'Internet dans l'exploitation sexuelle des enfants, notre comité a décidé d'examiner les autres façons dont l'Internet nuit à la sécurité de nos enfants. Le 30 novembre 2011, le Sénat a confié à notre comité le mandat d'examiner la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et d'en faire rapport.

On nous a signalé que le visage de l'intimidation avait changé, Internet ayant permis sa migration, de l'école et de la cour d'école au foyer. Outre l'intimidation sociale, verbale et physique, de nombreux enfants aujourd'hui sont contraints de supporter une cyberintimidation qui constitue un défi de plus.

Cyber-bullying, as defined by the Montreal police, is the posting of threatening, offensive or degrading messages about someone using words or images; it also includes harassment. Cyber-bullying takes place through emails, in chat rooms, discussion groups, websites and through instant messaging.

This is a problem that many of our young people are facing. In fact, recent studies have indicated that 25 per cent of young net surfers say they have received hate messages about other people by email. Thirty-four per cent of 9-to-17-year olds say that they have been victims of bullying during the school year. Of these, 27 per cent were victims of cyber-bullying.

Without protection and assistance, many children who are victims of cyber-bullying are left to face these new challenges alone. Our committee intends to examine ways in which we both protect and assist our children.

This marks our first meeting on the cyber-bullying study, and our first witness is Mr. Bill Belsey, President and founder of Bullying.org. He is also a creator of www.cyberbullying.org, the world's first website about the issue of cyber-bullying. He is often cited as the person who first introduced this word into common usage. Finally, Mr. Belsey is an award-winning educator from Alberta, and currently teaches grade 5 at Springbank Middle School.

We are glad you are here, Mr. Belsey. You made the long trip from Alberta and we are looking forward to your comments.

Bill Belsey, President, Bullying.org: Thank you for this honour to be here with you. When I told my grade 5 social studies students who are studying Canada that I was going to be coming here, they said, Mr. Belsey, could we pass along some messages for you to share? I might do that a little later, if you do not mind.

It is hard to distill decades worth of work into 20 minutes. As you have the presentation I created in front of you, I will not speak to every point, because there are far more than might be allowed during the 20 minutes.

I would say that in addition to being a middle school teacher, I am a dad. I have a son and a teenage daughter, so this issue of cyber-bullying is one I understand on many levels — as a teacher who teaches extensively with technology, as a father who has teenage kids, and as someone who teaches in the middle school, where the use of technology is like the air that this generation breathes.

Le Service de police de la ville de Montréal définit la cyberintimidation comme l'affichage de messages menaçants, blessants ou avilissants à propos de quelqu'un par l'entremise de mots ou d'images; cela inclut également le harcèlement. La cyberintimidation se produit par les courriers électroniques, les bavardoirs, les groupes de discussion, les sites web et la messagerie instantanée.

C'est un problème que doivent affronter une bonne part de nos jeunes. De fait, des études récentes indiquent que 25 p. 100 des jeunes internautes affirment avoir reçu par courriel des messages de haine à propos d'autres personnes. Trente-quatre pour cent des jeunes de neuf à 17 ans disent avoir été victimes d'intimidation durant l'année scolaire. Sur ce nombre, 27 p. 100 ont été victimes de cyberintimidation.

Sans protection ni aide, de nombreux enfants victimes de cyberintimidation doivent affronter seuls ces nouveaux défis. Notre comité compte examiner des façons dont on peut à la fois protéger et aider nos enfants.

C'est notre première réunion dans le cadre de notre étude sur la cyberintimidation. Notre premier témoin, M. Bill Belsey, président et fondateur de Bullying.org, est aussi le créateur de www.cyberbullying.org, premier site web au monde portant sur la question de la cyberintimidation. On en parle souvent comme de la personne qui a fait du terme un terme courant. Enfin, M. Belsey est un enseignant albertain dont le travail a été couronné par des prix. Il enseigne à l'heure actuelle la 5^e année à l'école intermédiaire Springbank.

Nous sommes heureux que vous ayez fait le long voyage pour venir de l'Alberta, monsieur Belsey, et nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à dire.

Bill Belsey, président, Bullying.org : C'est moi qui vous remercie de me faire l'honneur de m'accueillir. Quand j'ai dit à mes élèves d'études sociales de 5^e année, qui étudient le Canada, que j'allais venir ici, ils m'ont demandé s'ils pouvaient me confier des messages pour vous. Je vous en ferai part un peu plus tard, si vous le permettez.

Il est difficile de distiller des décennies de travail en l'espace de 20 minutes. Comme vous avez l'exposé que j'ai créé sous les yeux, je n'en aborderai pas tous les points. Il y en a trop pour les couvrir tous en 20 minutes.

Je dois ajouter qu'en plus d'être enseignant dans une école intermédiaire, j'ai des enfants; j'ai un garçon et une adolescente. Je suis donc à même de comprendre l'enjeu de la cyberintimidation de bien des façons — en tant qu'enseignant qui utilise de manière intensive les technologies dans la salle de classe, en tant que père d'adolescents et en tant qu'enseignant dans une école intermédiaire, où la nouvelle génération utilise la technologie comme elle respire.

There are four parts to the work of Bullying.org; one is our website, www.cyberbullying.org, which is the world's most visited and referenced website about bullying. The reason I am telling you that particular story is I want you to understand where the term "cyber-bullying" came from.

Bullying.org is a safe place where kids can come and find help, support and information. About 10 years ago, young people from parts of the world like Scandinavia, Asia and parts of Europe began to share stories. I realized the stories they were sharing were quite unique and, at that time, had never been really understood before. I realized this was bullying but it was happening now in cyberspace.

The term "cyberspace" comes from a Canadian science fiction author named William Gibson. I am not a terribly original person, so I did take from him that name cyberspace and put it together with bullying; I thought this is bullying and it is happening in cyberspace, ergo the name. No, it is not hyphenated; there is not a space in between. It is "cyberbullying," such as it is.

I will also let you know that in my classroom, if you Google "Canada's coolest class" and hit the "I'm feeling lucky" button, you will come to my class website.

On my class website, my students do creative writing in the form of blogging. A few weeks ago, we were tweeting messages about the importance of Remembrance Day. As fate would have it, *The Globe and Mail* got wind of this and did a story about my grade eight students using Twitter in Language Arts class, where they were writing concisely, which is hard to do, about the importance of Remembrance Day. My students also use a television studio in my classroom to create television shows, complete with a green screen. We call it CHN, Canadian History News. My students use technology extensively. I have a deep understanding of the positive, wonderful benefits of using technology and education.

I would like to ask three questions to all the esteemed guests here. I have asked these three questions to audiences, whether young people, adults or CEOs of corporations across Canada and around the world. Last year, I was the keynote speaker in Melbourne, Australia, where I presented before 5,000 educators, including Australia's Prime Minister. I asked them the same three questions. I would ask you to respond to the questions by putting up your hand.

The Chair: In committee, we will not do that.

Mr. Belsey: My apologies; I wanted to point out the depth of bullying. When those three questions were asked, every hand of every group I have ever asked has gone up.

Il y a quatre éléments derrière le travail de Bullying.org; notre site web, www.cyberbullying.org, est le site web sur l'intimidation le plus visité et le plus cité en référence dans le monde. Je vous dis cela, parce que je veux que vous compreniez l'origine du terme « cyberintimidation ».

Bullying.org est un endroit sécuritaire où les jeunes peuvent trouver de l'aide, du soutien et de l'information. Il y a environ une dizaine d'années, des jeunes d'un peu partout dans le monde, de la Scandinavie, de l'Asie et de l'Europe, ont commencé à raconter leurs histoires. J'ai compris que leurs histoires étaient très uniques et qu'à l'époque, on n'avait pas encore vraiment compris ce que c'était. J'ai compris qu'il s'agissait d'intimidation, mais qu'elle s'était maintenant transportée dans le cyberspace.

Le terme « cyberspace » a été créé par William Gibson, un auteur canadien de science-fiction. Je ne suis pas très créatif; je lui ai emprunté le terme « cyberspace » et je l'ai combiné au terme « intimidation », parce que j'avais l'impression qu'il s'agissait d'intimidation qui se déroulait dans le cyberspace, d'où le nom. Le terme ne prend pas de trait d'union; il est soudé. C'est « cyberintimidation ».

Dans ma salle de classe, si vous cherchez dans Google « Canada's coolest class » et que vous cliquez sur « J'ai de la chance », vous tomberez sur le site web de ma classe.

Sur le site web de ma classe, mes élèves font de l'écriture créatrice sous forme de blogs. Il y a quelques semaines, nous avons diffusé des messages sur Twitter concernant l'importance du jour du Souvenir. Le destin a voulu que le *Globe and Mail* ait vent de notre initiative, et le quotidien a publié un article sur mes élèves de huitième année qui utilisent Twitter dans le cadre du cours sur les arts du langage, où ils doivent rédiger de manière concise, ce qui est une tâche ardue, sur l'importance du jour du Souvenir. Mes élèves ont aussi accès à un studio de télévision dans la salle de classe pour créer des émissions de télévision; nous avons même un écran vert. Notre chaîne s'appelle CHN, soit le Canadian History News. Mes élèves utilisent de manière intensive les technologies. J'ai une compréhension approfondie des bienfaits incroyables associés à l'utilisation des technologies dans l'enseignement.

J'aimerais vous poser trois questions. Je les ai déjà posées à des jeunes, à des adultes, à des PDG de sociétés au Canada et partout dans le monde. L'année dernière, j'étais le conférencier principal à Melbourne, en Australie, où j'ai fait un exposé devant 5 000 éducateurs, y compris le premier ministre australien. Je leur ai posé les trois mêmes questions. Je vous demanderais de répondre aux questions en levant la main.

Le président : En comité, nous ne le ferons pas.

M. Belsey : Je m'excuse; je voulais ainsi démontrer l'ampleur de l'intimidation. Chaque fois que j'ai posé ces trois questions, tout le monde a levé la main.

The first definition I gave of “cyber-bullying,” to really understand what it is all about, was: Cyber-bullying involves the use of information and communication technologies that support deliberate, repeated and hostile behaviour by an individual or group that is intended to harm others. The key aspects are: It is deliberate, repeated and has intent to harm others. That is what makes bullying, bullying. Whether it is physical, verbal, psychological or social, those are the three key aspects that most of the world’s major researchers and academics agree upon. I am also quite proud and pleased that some of my mentors, Dr. Debra Pepler and Dr. Wendy Craig, will be speaking to you later today. They are some of the people who helped me immensely in this understanding.

I want to try to distill 10 years of work to help you understand the issue. Currently, Canadian families are dealing with this issue more often than you might imagine. Many young Canadians — 99 per cent — are connected to the Internet either at home, at school or on cellphones. As you heard a while ago, the research shows that between 30 per cent and 50 per cent of young people experience cyber-bullying, including death threats. In Nova Scotia last year, two young ladies took their own lives because of this issue. Although our kids are communicating and recreating in virtual worlds, there are real life consequences to their online actions and behaviors. I gave a presentation across Canada called “Virtual World — Real Consequences.” Young people have a superficial understanding of technology. They know the buttons to push or to click to make a video and download it to YouTube, but they do not begin to truly understand the real life consequences that their actions online have for themselves and for others.

In my 30 years of education, I have had to do a lot of understanding and deep learning about kids, how they learn and what is actually happening. Part of that is brain research and common sense. Those of you who might be mothers or fathers or grandparents will quickly know that tweens and teens live in the moment, and brain research supports this. Kids very much live in the moment and do not make connections between cause and effect. What are the particular kinds of technologies that young people like to use? They like instant messaging and texting. Imagine the teenage brain living in the moment: the kids are using technologies that are of the moment, where a cursor is flashing “send, send, send.” It is no wonder that sometimes kids will do and say things online that they might never do in real life.

Voici la première définition que j’ai donnée de la « cyberintimidation » pour expliquer vraiment ce que c’était : la cyberintimidation est l’utilisation des technologies de l’information et des communications en vue de soutenir le comportement délibéré, répété et hostile d’une personne ou d’un groupe dans l’intention de faire du mal à d’autres. Les éléments clés sont que les gestes sont délibérés, répétés et destinés à blesser les autres. Voilà les caractéristiques fondamentales de l’intimidation. Que l’intimidation soit physique, psychologique ou sociale, voilà les trois éléments clés sur lesquels la plupart des chercheurs et des universitaires réputées dans le monde s’entendent. Je suis aussi très fier et très heureux de constater que certains de mes mentors, Debra Pepler et Wendy Craig, discuteront avec vous aujourd’hui. Elles font partie des gens qui m’ont aidé énormément à comprendre l’enjeu.

Je vais essayer de distiller 10 ans de travail pour vous aider à comprendre l’enjeu. Actuellement, les familles canadiennes sont aux prises avec l’enjeu beaucoup plus souvent que vous l’imaginez. Un fort pourcentage de jeunes canadiens, soit 99 p. 100, ont accès à Internet à la maison, à l’école ou sur leur téléphone cellulaire. Comme vous l’avez entendu il y a un certain temps, les recherches démontrent qu’entre 30 et 50 p.100 des jeunes ont déjà été victimes de cyberintimidation, y compris de menaces de mort. L’année dernière, en Nouvelle-Écosse, deux jeunes filles se sont suicidées, parce qu’elles étaient victimes de cyberintimidation. Même si la jeune génération utilise le cyberspace pour communiquer et se divertir, leurs actions et leurs comportements en ligne ont des conséquences dans le monde réel. J’ai fait un exposé un peu partout au Canada intitulé « Virtual World — Real Consequences ». Les jeunes n’ont qu’une compréhension superficielle des technologies. Ils connaissent les boutons sur lesquels ils doivent cliquer pour faire une vidéo et la téléverser sur YouTube, mais ils sont encore vraiment loin d’être conscients des conséquences dans le monde réel que leurs actions en ligne ont sur eux-mêmes et les autres.

Dans mes 30 ans dans l’enseignement, j’ai dû consacrer beaucoup de temps à un apprentissage en profondeur pour comprendre les jeunes et comprendre comment ils apprennent et ce qui se passe vraiment. Cela comprend des recherches sur le cerveau et le bon sens. Ceux parmi vous qui deviendront des mères, des pères ou des grands-parents comprendront très rapidement que les préadolescents et les adolescents vivent dans le présent, et les recherches sur le cerveau corroborent cette observation. Les jeunes vivent vraiment dans le présent et ne font pas les liens de cause à effet. Quels sont les principaux types de technologies dont les jeunes raffolent? Ils affectionnent la messagerie instantanée et les messages textes. Le cerveau des adolescents met l’accent sur le moment présent; les jeunes se servent de technologies instantanées qui ont un curseur clignotant qui crie « Envoyer, envoyer, envoyer ». C’est sans surprise que parfois des jeunes diront et feront des choses qu’ils n’auraient peut-être jamais faites dans le monde réel.

Looking at it from a government perspective, would passing some kind of legislation change the mind of a 14-year-old girl who is jilted because her boyfriend left her for another girl? When she has that cellphone in her hand and is ready to send off that threatening text message, will she pause and say, "Maybe I will not send it because a bill has been passed by the House of Commons?" Likely not. That is the reality. It is almost like a crime of passion — it is in the moment. I constantly try to have kids understand and think before they click. It sounds trivial on one level but it is quite deep on another level to have kids think before they click. It is important to have kids understand that what they say and do online has real life implications for them and for others and that what they do and say online, they cannot take back.

A young man in Toronto came up to me and was crying. I asked him what was wrong. He said, " Mr. Belsey, I do not normally party but one weekend I did. Mr. Belsey, I never really drink, but this one weekend I did. I drank too much and I partied and I got sick. Everybody took photos and videos and posted them online. Mr. Belsey, I heard in your presentation how colleges and universities are not only looking at our marks but also at online profiles and behaviors. Mr. Belsey, I want to become an oncologist, and I am worried that despite my marks in the 90s, I might not be accepted by the university. Mr. Belsey, my mom died a few years ago of cancer, and it is my dream to become a doctor to help fight that disease. Now, I am worried that because of one weekend — one indiscretion, that dream might be gone." This is a different time that our kids are living in. It is a different time than we grew up in, and we adults need to understand it as such.

The other reality is the families. If you are a young person and you receive a text message that is a death threat, you are scared. You feel alone, even if you are loved and supported at home. On the one hand you want to tell your parents because you are so fearful, but on the other hand you do not want to tell them because if you tell them, the situation might get worse. If you tell your parents, they might lecture you and threaten to take away your cellphone, et cetera. That only compounds the problem because for today's teenagers, being connected to the Internet is not simply a matter of convenience or way of conveying factual messages; being connected is literally their social lifeblood. The cellphone is not simply a phone; it is a powerful communicative tool. The phone that I hold in my hand is more powerful than all the computing power it took to send a rocket to the moon and back. If you will, this is not really a cellphone, because phoning is the least of its use for young people. It is a hand-held, multimedia, Internet-ready computer.

This combined with the Internet are the two most powerful communicative tools in the history of mankind. For those who take it lightly, look at the Arab spring and at what happened

Examinons cela du point de vue du gouvernement; est-ce que l'adoption d'une loi ferait une différence dans l'esprit d'une fille de 14 ans qui est frustrée que son copain l'ait laissée pour une autre? Lorsqu'elle est sur le point d'envoyer un message texte de menace, s'arrêtera-t-elle pour se dire qu'elle ne devrait peut-être pas le faire, parce qu'un projet de loi a été adopté par la Chambre des communes? C'est peu probable. Voilà la réalité. C'est un peu comme un crime passionnel; ce l'est au moment de faire le geste. J'essaie sans relâche de faire comprendre aux jeunes qu'ils doivent réfléchir avant de cliquer. D'un côté, cela semble anodin, mais d'un autre, c'est très important que les jeunes pensent avant de cliquer. C'est important que les jeunes comprennent que ce qu'ils disent et font en ligne a des répercussions pour eux et les autres et ne peut être effacé.

Un jeune à Toronto est venu me voir en pleurant. Je lui ai demandé ce qui n'allait pas. Il m'a répondu : « Monsieur Belsey, je ne fête normalement pas, mais je l'ai fait une fois. Monsieur Belsey, je ne consomme jamais vraiment d'alcool, mais je l'ai fait à cette occasion. J'ai bu beaucoup trop, j'ai fait la fête et j'ai été malade. Tout le monde a pris des photos et des vidéos et les a publiées en ligne. Monsieur Belsey, je vous ai entendu dire dans votre exposé que les collègues et les universités regardent non seulement nos notes, mais aussi nos profils et nos agissements en ligne. Monsieur Belsey, je souhaite devenir oncologiste, et je suis inquiet de ne pas être accepté à l'université, en dépit de mes notes supérieures à 90 p. 100. Monsieur Belsey, ma mère est décédée il y a quelques années du cancer, et c'est mon rêve de devenir un jour docteur pour aider à combattre cette maladie. Je crains maintenant que mon rêve se soit envolé, en raison d'une fin de semaine, d'une erreur de parcours. » Nos jeunes grandissent dans une tout autre époque. C'est différent de notre époque, et nous devons en être conscients.

L'autre réalité est la famille. Disons que vous êtes un jeune et que vous recevez une menace de mort par message texte; vous avez peur. Vous vous sentez seul, même si votre famille vous aime et vous soutient. D'un côté, vous voulez le dire à vos parents, parce que vous avez peur, mais de l'autre, vous ne voulez pas leur en parler, parce que si vous le faites la situation pourrait s'empirer. Si vous le leur dites, ils vous sermonneront et vous menaceront peut-être de vous retirer votre téléphone cellulaire, et cetera. Cela ne viendrait qu'accentuer le problème, parce que pour les adolescents d'aujourd'hui, Internet ne se veut pas simplement un moyen facile et efficace d'envoyer des messages factuels; c'est en fait l'essence même de leur vie sociale. Le téléphone cellulaire n'est pas qu'un simple téléphone; c'est un outil de communications puissant. Le téléphone que je tiens dans la main est plus puissant que toute la puissance informatique qu'il a fallu pour envoyer une fusée sur la lune. Pour ainsi dire, ce n'est pas vraiment un téléphone cellulaire, parce que les jeunes ne s'en servent que très peu pour effectuer ou recevoir des appels. C'est un ordinateur portable multimédia qui permet d'aller sur Internet.

Un tel appareil et Internet sont les deux outils de communications les plus puissants de l'histoire de l'humanité. Pour ceux qui prennent cela avec un grain de sel, regardez ce qui

there. As a social studies teacher, I talk to my students about the role of Twitter and text messaging and about how governments that thought they were once mighty and powerful have fallen because of social networking. If adults belittle this as some sort of “tween” or teen chat thing, they misunderstand its power.

I will speak as a parent. Go to the Rideau Centre and you will see parents, as the holidays approach, buying cellphones and cellphone contracts for their kids. It used to be when we got our original phones back in the day, there was a page and a half on what to do if you got a rude or harassing phone call. Today, when you get a cellphone, there will be a little manual on how to make a video and upload it to YouTube. Nowhere is there the kind of information we need for parents to share with their kids so they understand the positive potential as well as the negative ramifications of having such a powerful tool in their hands. We parents would no sooner give our kids the keys to the car and say “go for a drive on the Queensway or Highway 401.” Why then do we give our kids these incredibly powerful communicative tools when we have no notion about where they have been, what they have seen and what they have encountered?

It used to be that if someone had a boyfriend or girlfriend, they might call the house and dad would intercept the call. You kind of knew what kind of communication was going on, unless the kid snuck out somewhere. Now, there is a direct pipeline to our young people, and it bypasses parents completely. What I would strongly suggest for parents is that they consider using what I would call almost digital training wheels. There are various tools that you can put on computers and cellphones. The idea is not to snoop on your kids, but to provide them with tools so that when negative things happen — and unfortunately they will — you can use that as a discussion point. The key thing is to establish relationships of trust.

There are four parts to what I would like to share with you today. One is the need for parents to become much more engaged. The second hat that I will wear right now is that of an educator. I have taught for over 30 years. I grew up in Ottawa. I lived and taught in Nunavut, in the communities of Arviat and Kangiqliniq, or Rankin Inlet. I am now teaching in Western Canada. I have taught many different grades and subjects. I have had the opportunity to be engaged with kids for a long, long time. I went to Queen’s University years ago and did teacher training, the concurrent teacher education program. It was unique at the time because, instead of one year, it gave me four years to think about whether I wanted to be a teacher and to practice in the classroom. In the entire four years of being a teacher, I did not receive one single research-based course, let alone a class, about the issue of bullying, let alone cyber-bullying.

Now this is scary. Here we have the number one non-academic issue that most teachers face. Yet most teachers, when they go to university, do not receive training to deal with it. It is like having

s’est passé du côté du printemps arabe. En tant qu’enseignant d’études sociales, je discute avec mes élèves du rôle de Twitter et des messages textes, et des régimes qui se croyaient autrefois intouchables et tout-puissants et qui sont tombés à cause des réseaux sociaux. Si les adultes perçoivent cela comme un logiciel de clavardage pour les préadolescents et les adolescents, ils se méprennent quant à sa puissance.

Je vais parler en tant que parent. Au Centre Rideau, on voit des parents qui achètent des téléphones cellulaires et des forfaits pour les offrir à Noël à leurs enfants. À l’époque, à l’achat d’un téléphone cellulaire, on nous remettait une page et demie pour nous expliquer quoi faire si nous recevions un appel importun ou indésirable. De nos jours, à l’achat d’un téléphone cellulaire, on nous remet un petit manuel pour nous expliquer comment faire une vidéo et la téléverser sur YouTube. Nous ne retrouvons nulle part l’information dont nous avons besoin en tant que parents pour expliquer à nos enfants les effets positifs, ainsi que les effets négatifs de posséder un appareil aussi puissant. Nous ne remettrions pas les clés de notre voiture avant l’âge à nos enfants en leur disant d’aller se promener sur la 417 ou la 401. Pourquoi alors leur donnons-nous de tels appareils de communications, étant donné que nous ne savons aucunement où ils sont allés, ce qu’ils ont vu ou ce qu’ils ont rencontré?

À l’époque, si un enfant avait un copain ou une copine, il ou elle appelait à la maison, et le père interceptait l’appel. On savait que l’enfant recevait un appel, à moins que ce ne soit fait en cachette. De nos jours, il y a une connexion directe qui relie les jeunes entre eux et qui court-circuite complètement l’intermédiaire qu’étaient les parents. Je suggère fortement aux parents d’avoir recours à ce que j’appelle des béquilles pour le cyberspace. Il existe de nombreux outils qu’on peut installer sur les ordinateurs et les téléphones cellulaires. L’objectif n’est pas d’espionner nos enfants, mais de leur donner des outils; de cette façon, si quelque chose de négatif se produit, et ce sera malheureusement le cas, vous pourrez vous en servir comme argument dans vos discussions. L’important est d’établir une relation de confiance.

Il y a quatre éléments dont j’aimerais vous faire part aujourd’hui. Tout d’abord, il faut que les parents soient plus présents. Je vais maintenant mettre mon chapeau d’enseignant. J’enseigne depuis plus de 30 ans. J’ai grandi à Ottawa. J’ai vécu et enseigné au Nunavut à Arviat et à Kangiqliniq, aussi connu sous le nom de Rankin Inlet. J’enseigne actuellement dans l’Ouest canadien. J’ai enseigné bon nombre de différentes matières à divers niveaux scolaires. J’ai l’occasion de côtoyer des jeunes depuis extrêmement longtemps. J’ai fréquenté l’Université Queens il y a des années et j’y ai suivi le programme double de formation des enseignants. C’était unique à l’époque, parce qu’au lieu d’avoir une année pour me demander si je voulais vraiment enseigner dans une salle de classe, j’en ai eu quatre. Durant ces quatre années, je n’ai pas vu de cours axés sur la recherche, encore moins une leçon, sur l’intimidation, et encore moins sur la cyberintimidation.

C’est effrayant. Voilà le principal enjeu non lié à l’enseignement avec lequel les enseignants sont aux prises. Or, la majorité des enseignants ne reçoivent aucune formation

nurses and doctors who do not know how to help people with the flu. This is the state of teacher education in Canada. I recently had the honour of being a keynote speaker at a university with a very good reputation for teacher training. I asked the student teachers, “You are getting ready to graduate this year. How many of you have had any training or knowledge about how to deal with these issues?” Not one single student teacher getting ready to graduate now in 2011-12 — very bright young people who, I am sure, will be wonderful teachers — has had training to deal with this issue. This has to change.

The other part of this, the third part of the four pillars, if you will, is corporate responsibility. Right now, the mobile and Internet service providers in Canada are making a healthy living. I do not begrudge them that. However, there was a national advertisement done by one of the mobile providers. In that advertisement, there were some kids in a van. They were going up into the mountains to go skiing and snowboarding. The girl in the commercial, aired across Canada, had her new camera phone pointed at the driver who was nice enough to take her up to the mountains and took a picture at a very unflattering angle. He asked what she would do with it. She said she would post it online for everyone to comment on. The boy said, “Are you laughing at me?” The girl in the national ad said, with disdain, “No, we are laughing with you.” This ad that went on national television for quite some time was using cyber-bullying as a model for what was considered cool.

People who are going to be marketing cellphones to young people — and that is where the market is — need to be much more aware and conscious of the kinds of marketing they are doing. They should certainly not be modelling cyber-bullying in their marketing.

If you are a parent or grandparent and your daughter or granddaughter has come home and left her phone sitting on the kitchen table — You are not prying, but, let us face it, cellphones light up, vibrate and practically dance across the table — and you see a threatening message, try going on one of the major provider’s websites and finding out what their acceptable use policy is. Try finding a link to click or someone to contact to get help with issues like cyber-bullying. Try to find a phone number or email link, which is almost impossible, and then hope that maybe, just maybe, someone might, in a few days, get back to you.

In those few days, you have a child or grandchild who, at night, is perhaps cutting herself and hiding it with long clothing. Perhaps at night, he or she is thinking of committing suicide or actually, as

universitaire à ce sujet. Ce serait l'équivalent d'avoir des infirmières et des docteurs qui ne savent pas comment traiter les gens qui ont la grippe. Voilà l'état de la formation des enseignants au Canada. J'ai récemment eu l'honneur d'être le conférencier principal dans une université qui offre un programme d'enseignement fort réputé. Voici ce que j'ai demandé aux étudiants en enseignement : « Vous obtiendrez votre diplôme cette année. Combien parmi vous ont-ils reçu une formation ou acquis des connaissances sur la façon de traiter de ces enjeux? » Aucun des étudiants en enseignement sur le point d'obtenir leur diplôme en 2011-2012 — des étudiants très brillants qui, j'en suis certain, feront d'excellents enseignants — n'a reçu de formations pour traiter de l'enjeu. Il faut que cela change.

L'autre élément, le troisième pilier parmi les quatre si vous voulez est la responsabilité des entreprises. À l'heure actuelle, les fournisseurs de services Internet et de téléphonie mobile au Canada brassent de bonnes affaires. Je ne leur en veux pas pour cela. Toutefois, une publicité nationale a été faite par l'un de ces fournisseurs de services de téléphone cellulaire. Dans cette publicité, il y a avait des enfants dans une minifourgonnette. Ces jeunes s'en allaient à la montagne pour faire du ski et de la planche à neige. La jeune fille dans la publicité, qui a été diffusée d'un bout à l'autre du Canada, a braqué son nouveau téléphone caméra sur le conducteur qui a été suffisamment gentil pour l'amener à la montagne et l'a pris en photo sous un angle très peu flatteur. Il lui a demandé ce qu'elle allait faire de la photo. Elle lui a répondu qu'elle allait l'afficher en ligne pour permettre à quiconque de faire des observations. Le jeune homme a dit : « Tu veux rire de moi? » et la jeune fille dans cette publicité nationale lui répond avec dédain : « Non, nous rions avec toi. » Cette publicité qui a été diffusée à l'échelle nationale pendant une bonne période utilisait la cyberintimidation comme modèle de ce qui était considéré cool.

Les gens qui vont faire de la publicité pour les téléphones cellulaires à l'intention des jeunes — et c'est là où se situe le marché — doivent être beaucoup plus conscients du type de publicité qu'ils présentent. Ils ne devraient certainement pas présenter un modèle de cyberintimidation dans leur publicité.

Si vous êtes un parent ou un grand-parent et que votre fille ou votre petite-fille rentre à la maison et laisse son téléphone sur la table de la cuisine — vous ne l'espionnez pas, mais on ne peut pas le nier, les téléphones cellulaires s'allument, vibrent et essentiellement dansent sur la table —, si vous voyez un message menaçant, essayez d'aller voir sur le site web d'un des principaux fournisseurs pour essayer de trouver quelle est sa politique d'utilisation acceptable. Essayez de trouver un lien sur lequel vous pouvez cliquer ou bien quelqu'un à qui parler pour obtenir de l'aide sur des questions comme la cyberintimidation. Essayez de trouver un numéro de téléphone ou une adresse courriel, et c'est presque impossible, et espérez qu'ensuite, peut-être, quelqu'un dans quelques jours vous répondra.

Pendant ces quelques jours, peut-être que votre enfant ou que votre petit-enfant, la nuit se mutile et le cache avec des vêtements. Peut-être que la nuit lui ou elle songe à se suicider ou même qu'en

we have all seen too much in the Ottawa area and other parts of Canada, acting on this thought. Twenty-four hours is 24 hours too long to wait for a response, to get a different cellphone number without cost to your family, to know that you can have that and to find out, maybe, where this came from. I think that the corporate responsibility is really clear. It may not require additional legislation, but it is this: We should ask the providers to create clearly written, easily accessible acceptable use policies. Then you need a very easy-to-access place for the average parent, who may not be very technologically adept, to report things like cyber-bullying. We need to ask the providers to actually respond in a timely manner. Again, 24 hours may be 24 hours too long for a young person who may be suicidal. They need to have actual staff to help support parents to deal with this issue and related issues that we will not have time to get into today.

We also need to be able to provide services for families, so that if the child or the family needs to get a new cellphone account, they can have it at no additional expense to them. By having a new account, those who could get at them cannot do it anymore.

This is the one part that adults do not understand. Back in the day, if you were bullied physically, verbally, psychologically or socially, at least when you went home you could listen to music, take your dog for a walk and have some kind of peace or sanctuary. The thing that adults do not understand is that now, with cyber-bullying, those who want to hurt you can get access wherever you have access to the Internet. There is no hiding from this at home, and that is the part adults have a really hard time with. They will say glib things to kids like, "Well, just turn it off." You cannot because kids all know, in the back of their minds, who is seeing that photo, that post on Facebook, or whatever it may be. They all know that their community and their peers are seeing it, and not just their peers but perhaps a much wider community as well.

There was a boy named Ghislain, in Quebec, who created a little video of himself pretending he was fighting Darth Vader in *Star Wars*. He made it privately, in his high school, and left the video camera behind. Other students found it and posted it online. Before long, he became known as the Star Wars kid. What started as a personal, private, fanciful, fun little moment, became public humiliation very quickly.

It is a different time that our kids are dealing with right now.

fait, comme nous en avons été trop souvent témoins dans la région d'Ottawa et ailleurs au Canada, il ou elle passe à l'acte. Vingt-quatre heures, c'est 24 heures de trop pour attendre d'obtenir une réponse, pour obtenir un numéro de téléphone différent pour votre cellulaire sans qu'il ne vous en coûte rien, pour savoir que des méfaits se sont produits et que peut-être vous pourriez déterminer d'où viennent les appels. Je pense que la responsabilité des entreprises est très claire. Il n'est peut-être pas nécessaire d'adopter de nouvelles lois, mais voici ce qu'il faut faire : nous devrions demander aux fournisseurs de services de rédiger de façon claire des politiques d'utilisation acceptable qui soient facilement accessibles. Ensuite, il faut trouver un endroit très facile d'accès pour que le parent moyen, qui n'est peut-être pas très futé en matière de technologie, puisse rapporter des événements comme la cyberintimidation. Nous devons demander aux fournisseurs de services de répondre en temps opportun. Encore une fois, 24 heures c'est peut-être une attente trop longue pour un jeune ayant des idées suicidaires. Les fournisseurs doivent affecter du personnel pour appuyer les parents qui doivent faire face à ce genre de problème et à des problèmes connexes dont nous n'aurons pas le temps de parler aujourd'hui.

Il faut également être en mesure d'offrir des services aux familles afin que l'enfant ou la famille ayant besoin d'obtenir un nouveau compte de téléphone cellulaire puisse l'avoir sans coût additionnel. En obtenant un nouveau compte, les personnes qui les intimidaient ne pourront plus le faire.

C'est un des volets que les adultes ne comprennent pas. Autrefois, si l'on était victime d'abus physique, verbal, psychologique ou social, au moins une fois rentré à la maison, vous pouviez écouter de la musique, sortir le chien et être en paix chez vous. Ce que les adultes ne comprennent pas, c'est qu'aujourd'hui, pour ce qui est de la cyberintimidation, les personnes qui vous veulent du tort peuvent communiquer avec vous partout où il y a un accès Internet. On ne peut pas se prémunir contre cela à la maison, et c'est ce que les adultes ont beaucoup de peine à comprendre. Ils disent des choses ridicules à leurs jeunes comme : « Eh bien, il suffit de l'éteindre. » Mais c'est impossible à faire, parce que tous les jeunes savent, au fond d'eux-mêmes, qui verra telle photo, tel article de discussion sur Facebook ou tel autre élément. Ils savent tous que les gens de la collectivité et que leurs pairs verront ces messages, et non seulement leurs pairs, mais une population beaucoup plus vaste.

Un jeune garçon qui s'appelle Ghislain, à Québec, a créé une petite vidéo de lui-même en train de faire semblant de lutter contre Darth Vader dans *Star Wars*. C'est une vidéo qu'il a faite privément dans son école secondaire, et il l'a laissée dans la caméra vidéo. D'autres élèves l'ont trouvée et l'ont affichée en ligne. Rapidement, il a été connu sous le nom du Star Wars kid. Alors, ce qui a vu le jour comme étant une initiative personnelle, privée et fantaisiste, soit un petit moment d'amusement, est devenu très rapidement un objet d'humiliation publique.

Les jeunes vivent maintenant dans un monde très différent.

I have mentioned briefly the role of parents and the kind of things they need. I have only barely touched on the kinds of things that educators need to be aware of. I am not a lawyer and do not pretend to be, nor am I in the area of criminology, but there are aspects of the Canadian Criminal Code like 264.1, extortion by threats, 265, assault and 266, criminal harassment and impersonation. Now cyber-bullies are being charged in relation to some of these things. Again, the legal area is not my area of expertise. However, I think governments should hold the corporate community responsible and say, “You are making billions of dollars from marketing to kids, sometimes marketing very inappropriately.” Again, I do not begrudge companies making money, but if you market heavily to young people, since that is where the money is really at, you need to have easily-accessed and easily-understood acceptable use policies. You also need to have ways to report things like cyber-bullying that are easy for the average consumer to use and staff to help people to either find out who sent these messages and reprimand them or take away their accounts, or to set up new accounts for the victims.

Corporations owe it to the consumer and the Canadian public to actually uphold their own policies, which most of them already have in place. Simply do that, and support families when they are trying to deal with things like cyber-bullying.

I would like to see the government formally recognize something that has been going on for 10 years at the grassroots level across the country. I had the idea for starting Canada’s National Bullying Awareness Week 10 years ago. The idea was not meant to be a top down thing from Ottawa; it was a grassroots initiative. I am proud to tell you the Government of Ontario, Government of Alberta, City of Calgary, Ottawa mayor Mr. Watson, and the City of Ottawa have recognized it. Communities all across the country have recognized and participated in it. I would be honoured and thrilled if the Government of Canada would say that they would.

The Chair: Mr. Belsey, you have been over 20 minutes.

Mr. Belsey: I will wrap up. It is hard to condense 10 years into 20 minutes.

What governments need to do — in addition to holding the feet to the fire of the ISPs and recognizing Bullying Awareness Week — is look at their own behaviour. As a teacher who tries to help kids understand what is happening in our own government, we sometimes wonder why young people are not voting anymore and why they seem to be disconnected with the democratic process. Here is a story: I was in my grade 5 social studies class talking about government — at that time there was a leadership race going on — and a student asked to share something. We turned on the projector and he proceeded to show an animation.

J’ai mentionné brièvement le rôle des parents et le genre d’outils dont ils ont besoin. Je n’ai que très peu touché le genre de choses que les éducateurs doivent savoir. Je ne suis pas avocat et ne prétend pas l’être et je ne travaille pas non plus dans le domaine de la criminologie, mais il y a certains aspects du Code criminel du Canada comme l’article 264.1, extorsion à la suite de menace, l’article 265, voie de fait, et l’article 266, harcèlement et fausse représentation criminelle. De nos jours, les cyberintimideurs sont accusés en lien avec certaines de ces dispositions. Encore une fois, je ne suis pas un expert en droit. Toutefois, je pense que les gouvernements devraient tenir les entreprises responsables et leur dire « Vous engrangez des milliards de dollars en faisant de la publicité à l’intention des jeunes, et quelquefois de façon très inappropriée. » Encore une fois, je n’en veux pas aux entreprises de faire de l’argent, mais si elles ciblent surtout les jeunes, étant donné que c’est là où se trouve la plus grande part de marché, elles doivent faire en sorte de présenter de façon accessible et facile à comprendre leurs politiques d’utilisation acceptable. Il faut également qu’il y ait des façons de rapporter certaines choses comme la cyberintimidation qui soient faciles d’utilisation pour le consommateur moyen, et les fournisseurs doivent aussi affecter du personnel pour aider les gens à trouver qui a envoyé ces messages et les réprimander ou bien aider les victimes à établir de nouveaux comptes.

Les entreprises sont responsables envers les consommateurs et les Canadiens de faire respecter leurs propres politiques qui, pour la plupart, ont déjà été établies. C’est tout ce qu’on leur demande de faire, et de soutenir les familles lorsqu’elles font face à de la cyberintimidation.

J’aimerais que le gouvernement reconnaisse officiellement quelque chose qui se produit depuis 10 ans déjà parmi la population d’un bout à l’autre du pays. Il y a 10 ans, j’ai eu l’idée de la création de la semaine nationale de sensibilisation à l’intimidation. Il ne s’agissait pas d’une idée qui devait provenir d’Ottawa : c’était une initiative provenant de la base. Je suis fier de vous dire que le gouvernement de l’Ontario, le gouvernement de l’Alberta, la Ville de Calgary, le maire d’Ottawa, M. Watson, et la Ville d’Ottawa ont reconnu l’importance de cette initiative. Les collectivités d’un bout à l’autre du pays ont reconnu l’importance de cette activité et y ont participé. Je serais honoré et enthousiasmé si le gouvernement du Canada faisait de même.

La présidente : Monsieur Belsey, vous avez dépassé les 20 minutes.

M. Belsey : Je vais terminer. C’est difficile de résumer 10 ans en 20 minutes.

Ce que les gouvernements doivent faire — en plus de mettre de la pression sur les fournisseurs de services Internet et de reconnaître l’importance de la semaine de sensibilisation à l’intimidation — c’est de faire un examen de conscience quant à leurs propres comportements. À titre d’enseignant qui essaie de faire comprendre aux jeunes ce qui se passe dans les rouages du gouvernement, je me demande quelquefois pourquoi les jeunes ne vont plus voter et pourquoi ils semblent être déconnectés du processus démocratique. Voici une anecdote : je parlais du gouvernement dans ma classe d’études sociales de cinquième

It was of a well-known, respected leader from one of the parties whose image and likeness was put on another party's website. In this animation, a bird came along and defecated on this leader. The student asked, "Why are the parties doing this in Ottawa?" For the first time in 30 years of teaching I did not know what to tell them. Young people do not remember what we tell them. They remember what we do, and our behaviours. This is very important.

I will finish with a few final thoughts. Sometimes people like to make the issue of cyber-bullying about Facebook or the cellphone. I would like to use the analogy of a hammer. It can be used to harm someone and also used to build beautiful edifices like the one we are in now. It is not about whether you have a Black & Decker or a Stanley hammer. It is about people. Cyber-bullying is not so much about technology, although that plays an important role. More importantly, it is about people, relationships and choices. The bad news is also the good news, which is that bullying and cyber-bullying is about people, relationships, power and control, and abuse of those in relationships. The good news is that parents, educators, the corporate sector, government, and those of us who coach hockey teams or volunteer in our communities can all play a role in changing these behaviours, modelling positive behaviours and have kids understand a basic tenet: Everyone has the right to be respected and has the responsibility to respect others, in person and online.

The Chair: Thank you Mr. Belsey. Before I move for senators to ask questions, may I have a motion to table Mr. Belsey's presentation as an exhibit?

Senator Ataullahjan: So moved.

The Chair: Moved by Senator Ataullahjan.

Senator Ataullahjan: Thank you for being here. My question is how do we involve parents in monitoring their children to see what they are doing online? I do not think things will change until the parents of kids who do the bullying are aware of what their children are doing.

Mr. Belsey: That is right. The concept I use is that of digital training wheels. Kids are asking for Internet access, computers and cellphones at a younger age. As parents, we have an obligation. As opposed to simply handing them the keys to the car and saying, "Here, take a drive on the highway," we need to have digital training wheels. I will mention one tool, but there are many. One called PureSight. You can put that tool on your child's cellphone and computer. I do not recommend that parents do it surreptitiously without the knowledge of their child. It is to use it

année — à ce moment-là il y avait une course à la direction —, et un élève a demandé à prendre la parole. Nous avons allumé le projecteur et il nous a montré une animation. Il s'agissait de l'image du chef bien connu et respecté de l'un des partis qui était affichée sur le site web d'un parti adverse. Dans cette animation, un oiseau passait et déféquait sur ce chef de parti. L'élève a demandé : « Pourquoi les partis agissent-ils ainsi à Ottawa? » Pour la première fois en 30 ans d'enseignement, je ne savais pas quoi répondre. Les jeunes se souviennent de ce qu'on leur dit. Ils se rappellent ce que nous faisons, ainsi que notre comportement. C'est très important.

Je vais finir par ces quelques points. Quelques fois, les gens aiment parler de la cyberintimidation sur Facebook ou sur les téléphones cellulaires. J'aimerais utiliser l'analogie d'un marteau. On peut s'en servir pour faire du mal à quelqu'un ou bien pour construire de beaux édifices, comme celui dans lequel nous nous trouvons maintenant. Peu importe que vous utilisiez un marteau Black & Decker ou Stanley. Ce sont les personnes qui comptent. La cyberintimidation n'est pas une question uniquement de technologie, même si elle joue un rôle important. Ce qui compte davantage, ce sont les personnes, les relations et les choix. La mauvaise nouvelle, c'est également la bonne nouvelle, c'est-à-dire que l'intimidation et la cyberintimidation portent sur les personnes, les relations, le pouvoir et le contrôle, ainsi que l'abus de ces derniers dans les relations. La bonne nouvelle, c'est que les parents, les éducateurs, le secteur des affaires, le gouvernement et ceux d'entre nous qui entraînent une équipe de hockey ou qui font du volontariat dans les collectivités peuvent jouer un rôle pour changer ces comportements, présenter des modèles de comportement positifs et faire en sorte que les jeunes comprennent les éléments de base : tout le monde a le droit d'être respecté et a pour responsabilité de respecter les autres, tant en personne qu'en ligne.

La présidente : Merci monsieur Belsey. Avant que les sénateurs puissent poser des questions, puis-je obtenir une motion pour que l'exposé de M. Belsey soit déposé comme document d'information?

Le sénateur Ataullahjan : Je le propose.

La présidente : Proposé par le sénateur Ataullahjan.

Le sénateur Ataullahjan : Merci d'être venu. J'aimerais savoir comment faire pour que les parents surveillent leurs enfants pour voir ce qu'ils font sur Internet? Je ne pense pas que les choses vont changer tant et aussi longtemps que les parents d'intimidateurs ne sauront pas ce que font leurs enfants.

M. Belsey : C'est exact. L'image que j'ai utilisée, c'est celle des petites roues stabilisatrices numériques. Les jeunes demandent d'avoir accès à Internet, à des ordinateurs et à des téléphones cellulaires de plus en plus jeunes. En tant que parents, nous avons une responsabilité. Plutôt que de tout simplement leur donner les clés de la voiture et de leur dire « Tiens, va faire un tour de voiture sur l'autoroute », nous devons leur donner des roues stabilisatrices en matière d'Internet. Je vais mentionner un outil, mais il y en a beaucoup d'autres. L'un d'entre eux s'appelle

from a position where you can have discussions. The goal in the relationship with your kids is to establish a relationship of trust. Kids will be kids, and unfortunately they may say, do or see things online that we would prefer they not see. By having these tools on the computer or phone, it will alert parents to inappropriate actions and behaviours online.

When these things happen, I would use them as conversation starters. I will give you an example. My son was in grade 7, he was on his computer and he said, "Dad, I do not think this is right." I asked what was wrong and he said, "I did not want to show you but you need to come and look at this website." It was MartinLutherKing.org. We quickly realized the website was full of racist slurs. I showed him how to do a search to find out who actually owns the website. It turned out it was owned by a neo-Nazi group in the United States. We contacted the real place called the King Center and informed them about what we found. I do not remember what mark my son received on his project, but I do remember that weeks later we received a letter in the mail saying:

Thank you for what you have done. Thank you for what you have found. Our lawyers are endeavoring to get Dr. King's name back.

It was signed, the late Coretta Scott King.

I was acting as a parent, not a teacher. Specifically, you can use tools like the one I mentioned. However, when negative things happen — instead of shutting down computers, banning or blocking — we need to have conversations with kids about how we handle this. Kids will experience this, whether it is in our home or in a friend's home, and we can use what might be a negative situation and turn it into a teachable moment. Every parent can potentially do that.

Senator Ataullahjan: We have discussed the role as a parent. As a parent, I see it. Nowadays when you are sitting with children, I quite often see each child will have a computer in their lap. They are all sitting together, yet there is no conversation because they talking to other friends who are online. I know the responsibility is on parents. We can have laws, surveys and have studies, but nothing will change until parents get involved.

PureSight. C'est un outil que l'on peut installer sur le téléphone cellulaire et l'ordinateur de son enfant. Je ne recommande pas que les parents le fassent subrepticement sans que leurs jeunes ne le sachent. Il sert d'outil pour permettre les discussions. Ce que l'on vise avec les jeunes, c'est d'établir une relation de confiance. Les jeunes étant ce qu'ils sont, ils peuvent dire malheureusement des choses, poser des gestes ou voir des choses en ligne que nous aimerions plutôt qu'ils ne voient pas. Grâce à ces outils installés sur l'ordinateur ou le téléphone, les parents recevront un avertissement lorsque des actions ou des comportements inappropriés ont lieu en ligne.

Lorsque les événements surviennent, je m'en servais pour entamer des conversations. Voici un exemple. Mon fils était en septième année. Il était à l'ordinateur et il m'a dit : « Papa, je pense que ceci n'est pas bien. » Je lui ai demandé ce qui n'allait pas et il m'a dit : « Je ne voulais pas te le montrer, mais tu dois venir voir ce qui se passe sur ce site web. » C'était à l'adresse MartinLutherKing.org. Nous nous sommes rapidement rendu compte que ce site web était rempli d'injures racistes. Je lui ai montré comment faire une recherche pour voir qui était réellement le propriétaire du site web. Il s'est avéré que le propriétaire était un groupe néo-nazi aux États-Unis. Nous avons communiqué avec le véritable centre Martin Luther-King pour l'informer de ce que nous avons trouvé. Je ne me souviens pas quelle note mon fils a reçu sur son projet, mais je me souviens que quelques semaines plus tard, nous avons reçu une lettre par la poste disant ce qui suit :

Merci de ce que vous avez fait. Merci d'avoir signalé ce que vous avez trouvé. Notre contentieux essaie de se réapproprier les droits ayant trait au nom de M. King.

La lettre était signée par feu Coretta Scott King.

J'ai agi en tant que parent et non en tant qu'enseignant. Il est donc possible d'utiliser des outils comme celui que j'ai mentionné. Toutefois, lorsque survient quelque chose de négatif — plutôt que de fermer les ordinateurs, les bannir ou les bloquer — il faut tenir des conversations avec les jeunes sur la façon dont ils doivent se comporter. Les jeunes feront face à ce genre de choses, que ce soit à la maison ou chez un ami, et nous pouvons utiliser ce qui pourrait être une situation négative pour en faire une possibilité d'enseignement. Chaque parent peut agir ainsi.

Le sénateur Ataullahjan : Nous avons discuté du rôle des parents. En tant que parent, je comprends ce que vous dites. De nos jours, lorsqu'on s'assoit avec nos enfants, on constate que chaque enfant a un ordinateur devant lui. Ils s'assoient ensemble, mais ils ne discutent pas entre eux parce qu'ils sont en train de parler à d'autres amis en ligne. Je sais que la responsabilité incombe aux parents. On peut adopter des lois, faire des sondages et des études, mais rien ne changera tant et aussi longtemps que les parents ne joueront pas un rôle plus actif.

On the other hand, should some of the responsibility rest on the teachers and schools? Should there be a class where we teach the children about the consequences of what they are putting out on social media? Is there a monitoring software that parent can use?

Mr. Belsey: To answer the last question first I did mention PureSight software. Parents created it and I have no vested interest in it, but it is one of a number different tools.

With regard to the kinds of things that need to be done, at the beginning of the school year every Canadian parent usually has a stack of papers to sign, including field trip or other forms. One of the forms that Canadian parents usually receive at the beginning of the year is called an Internet acceptable use form. Before parents sign off on those forms there needs to be sessions. I give one called Cyberparenting 101. There is information from the Media Awareness Network, for example, which has wonderful information in French and English. They have resources and licences schools can use before parents sign off on those permissions. That is something specific that can be done.

You mentioned the role of schools. I would be pleased to reiterate — and I am not proud of it — when they go to study to be teachers, the vast majority do not receive a single research-based course about bullying for teachers and parents.

This summer, I reached out and sent emails to most of the faculties of education across Canada. I did not receive one single reply. There are two schools that expressed interest: the University of Ontario Institute of Technology and Mount Royal University in Calgary. Those are two of a handful out of many.

This is bullying, and now cyber-bullying is the number one non-academic issue that classroom teachers have to deal with, yet most of us do not get trained to deal with it. It is like having nurses and doctors who do not know how to help Canadians with the flu, and this has to change. For those teachers who have taken my course and professors who have seen it, they have loved it.

I had a conversation earlier today and mentioned that I had the honour of going to Colombia, South America last year, where I presented at a university in Medellin. Their faculty of psychology asked me to show them the course I created for teachers. They saw it and fell in love with it, and now they are committing their resources to translating my course into Spanish. Soon it will be available to Latino and Spanish educators around the world. In my own country, one of my dreams is to have that same course in French.

D'autre part, est-ce qu'une partie de la responsabilité ne devrait pas incomber aux enseignants et aux écoles? Ne devrait-il pas y avoir de classe où on enseigne aux jeunes les conséquences de ce qu'ils publient dans les médias sociaux? Existe-t-il un logiciel de surveillance que les parents peuvent utiliser?

M. Belsey : Pour répondre à votre dernière question d'abord, je pense avoir mentionné le logiciel PureSight. Il a été créé par des parents et je n'ai aucun intérêt à en faire la promotion, mais il s'agit d'un des nombreux outils disponibles.

Pour ce qui est du genre de choses devant être faites, au début de l'année scolaire, chaque parent canadien reçoit habituellement une pile de papiers qu'il doit signer, y compris pour des excursions scolaires, et ils doivent également signer divers formulaires. L'un des formulaires que les parents canadiens reçoivent habituellement au début de l'année s'appelle le formulaire sur l'utilisation acceptable d'Internet. Avant que l'on demande aux parents de signer ces formulaires, il faut tenir des séances d'information. J'en donne une qui s'appelle Cyberparents 101. Il s'agit d'information provenant du Réseau Éducation-Médias par exemple qui offre de l'excellente information en français et en anglais. Le réseau dispose de ressources et de permis que les écoles peuvent utiliser avant que les parents ne signent pour donner leur permission. C'est quelque chose de concret que l'on peut faire.

Vous avez mentionné le rôle des écoles. Je suis heureux de vous rappeler — même si je n'en suis pas fier — que la grande majorité des élèves-maîtres ne reçoivent aucun cours axé sur de la recherche concernant l'intimidation à l'intention des enseignants ou des parents.

Cet été, j'ai communiqué par courriel avec la plupart des facultés d'éducation du Canada. Aucune d'entre elles ne m'a répondu. Deux écoles ont exprimé un intérêt : l'Institut de technologie de l'Université de l'Ontario et l'Université Mount Royal à Calgary. Il s'agit de deux universités parmi tant d'autres.

L'intimidation, et de nos jours la cyberintimidation, est le principal problème non pédagogique auquel les enseignants devront faire face dans les salles de classe, et malgré cela, la majorité d'entre eux ne reçoivent pas de formation à cet égard. C'est comme si des infirmiers et des médecins ne savaient pas comment soigner la grippe, et cela doit changer. Les enseignants et les professeurs qui ont suivi mes cours ou qui en ont pris connaissance les ont aimés.

Lors d'une conversation plus tôt aujourd'hui, j'ai mentionné que j'ai eu l'honneur d'aller en Colombie, en Amérique du Sud, l'an dernier, où j'ai fait un exposé à l'Université de Medellin. La faculté de psychologie m'avait demandé de présenter le cours que j'avais créé pour les enseignants. Ils en ont pris connaissance et l'ont beaucoup aimé, et maintenant ils affectent des ressources à la traduction de ce cours vers l'espagnol. Il sera bientôt rendu accessible aux éducateurs latinos et espagnols de partout dans le monde. Dans mon propre pays, l'un de mes rêves serait que ce cours soit donné en français.

It is an ironic thing. I do not know if it is a Canadian thing or not — whether you have to go abroad to get recognized; I am not sure what that is all about — but there is a resource right there that can speak directly to your question about what schools need to do. Plainly and simply, educators need to become better educated, especially with regard to the issues of bullying and cyber-bullying.

The reality is that many teachers, myself included, have made lots of mistakes. For example, you do not put the bully and the victim in the same room together. That just makes it worse. You do not deal with bullying like conflict resolution.

I have done all these things. If there is a guilty line, I will stand at the front of it. I have made all these mistakes in my 30-year career. I do not want new teachers to make the same mistakes. They have kids depending on them.

People like me go into schools and ask the kids to please tell us if they know this is happening; do not keep it to themselves. However, we also know that if a child does come forward and talks to the teacher, if the teacher is not trained, they actually can make it worse.

The good news is that we can change this. This is not rocket science; this is about behaviour and learning. That is something we can quickly address.

Senator Zimmer: Mr. Belsey, please pardon the sunglasses. I learned on Saturday that at my age, I should not clean out the eavestrough. I slipped on the way down and tried to use my head as a basketball, so I got a pretty good shiner.

This is a very interesting topic; I have talked to my staff about this a lot. I agree the providers have a tremendous responsibility here; they have lost the concept of what the original cellphone was for, which was communication. They have misused it now with Facebook and Twitter and everything like that. That is another story, but I am glad you brought it up.

How long has cyber-bullying been taking place and do you feel programs such as Instant Messenger, Facebook, online gaming, et cetera are a big reason for the problem?

Mr. Belsey: I first defined the term cyber-bullying about a decade ago. No doubt, it may have been around in other forms because the Internet has been around in a different form than today in terms of the World Wide Web. It has been around going back to the days of arpen.net in the United States, when researchers were sharing information. No doubt, there was probably some angry professor who got mad at some angry military contractor of the day and perhaps maybe way back then,

C'est ironique. Je ne sais pas si c'est propre aux Canadiens ou pas — qu'il faille aller à l'étranger pour être reconnu; je ne sais pas de quoi cela tient —, mais il existe une ressource ici qui peut répondre directement à votre question, à savoir ce que les écoles doivent faire. Manifestement, il est évident que les éducateurs doivent s'informer davantage, surtout en ce qui a trait au problème de l'intimidation et de la cyberintimidation.

Le fait est que de nombreux enseignants, moi y compris, ont fait beaucoup d'erreurs. Par exemple, il ne faut pas que l'intimidateur et que la victime se retrouvent dans la même pièce. Cela ne fait qu'empirer les choses. On ne règle pas les problèmes d'intimidation avec les techniques de résolution de conflit.

J'ai fait toutes ces choses. S'il faut plaider coupable, je serai le premier à le faire. J'ai commis toutes ces erreurs au cours de ma carrière de 30 ans, et je ne veux pas que les nouveaux enseignants les répètent. Des jeunes comptent sur eux.

Des gens comme moi vont dans des écoles et demandent aux jeunes de nous aviser si de l'intimidation a lieu, et de ne pas garder le secret. Toutefois, nous savons très bien que si un jeune décide de divulguer ce qui se passe et de parler à un enseignant, si ce dernier n'a pas reçu de formation, il peut en fait empirer les choses.

La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons changer les choses. Ce n'est pas très complexe; c'est une question de comportement et d'apprentissage. C'est quelque chose que l'on peut régler rapidement.

Le sénateur Zimmer : Monsieur Belsey, je m'excuse de porter des verres fumés. J'ai appris samedi qu'à mon âge, je ne devais pas nettoyer les gouttières. J'ai glissé en descendant l'échelle et je me suis servi de ma tête comme d'un ballon de basketball, de sorte que je me suis fait un œil au beurre noir.

C'est un sujet très intéressant; et j'en ai beaucoup parlé à mon personnel. Je suis d'accord pour dire que les fournisseurs de services ont une immense responsabilité; ils ont oublié la raison pour laquelle les premiers téléphones cellulaires avaient été inventés, c'est-à-dire pour la communication. On en fait maintenant un mauvais usage avec Facebook et Twitter et tout ce genre de choses. Bon, ça c'est une autre histoire, mais je suis heureux que vous ayez soulevé cette question.

La cyberintimidation existe depuis combien de temps, et selon vous, les programmes comme Instant Messenger, Facebook, les jeux en ligne et ainsi de suite constituent-ils l'une des raisons principales de ce problème?

M. Belsey : J'ai défini le terme de cyberintimidation pour la première fois il y a environ 10 ans. Mais il existait sans doute sous d'autres formes parce qu'Internet existait de façon différente d'aujourd'hui sous la forme de la grande toile. La cyberintimidation existe depuis l'époque de arpen.net aux États-Unis, lorsque des chercheurs échangeaient de l'information. Il se peut fort bien qu'un professeur se soit mis en colère contre un entrepreneur militaire de l'époque et qu'il y ait eu une forme de

there was a form of cyber-bullying. However, in terms of that word being in the common vernacular, my direct contact with it has been about a decade now.

One of the analogies I used earlier was that of the hammer. I will give you an example of how I allow the use of cellphones in my own school division, which is the Rockyview School Division just outside of Calgary. It is a public school in a rural area, and it is very progressive. They have a vision around 21st century learning. The school board has agreed — not with me particularly, although my attitude has been that these are computers. I have my students coming in and they give me feedback on my lessons using their cellphones. My students are able to tweet some deep felt feelings they had, using their cellphones to tweet about why they thought Remembrance Day was so important. You can use these hand-held computers the same way as other computers of various sizes and shapes, but the trick is what you do with kids and how you have them engaged.

As I mentioned, in my classroom, my students use all computers — including hand-held ones — in a variety of ways. My students just started a blog, and the websites are DearCanada.ca or ShareCanada.ca, where my students are writing love letters about Canada. Some of my students do their assignments on their cellphone. My daughter Julia, who just returned from Acadia University in her first year, said she recently wrote a paper on her BlackBerry, submitted it to her professor and thankfully got a 92 mark on the assignment.

These are hand-held computers and they can do everything that we want them to do, providing that we have engaging things for them to do. In my classroom also, my students use educational computer games. There is one done by UNICEF called Food Force, created by the United Nations' world food program.

You can talk to kids about issues of hunger, food distribution, poverty and those sorts of things, but have a group of kids in middle school play a simulation game to decide where food goes and how it gets distributed, using a real life simulation based on real science and real data — that is powerful learning; so I think we have to be careful. Clearly, some video games are silly and some have downright negative behaviours demonstrated in them, but not only do I use games in my teaching, I teach young people how to create their own games — including how to make applications for a phone. When you have that powerful creative tool, you can show kids the positive uses.

I will give you another example that speaks back to the other question about education and what schools can do. There is a term I coined a number of years ago, which I call “Netizenship”; some people have called it “Digital Citizenship.” I began to think about what it means to be a citizen as a young person today. In

cyberintimidation. Toutefois, pour ce qui est de l'utilisation courante de ce mot, je dirais que j'en ai pris connaissance il y a environ 10 ans.

Une des analogies que j'ai utilisées plus tôt était celle d'un marteau. Je vais vous donner un exemple de la façon dont je permets l'utilisation des téléphones cellulaires dans ma propre division scolaire qui est celle de Rockyview School Division aux abords de Calgary. Il s'agit d'une école publique dans un secteur rural qui est très progressive. Elle a une vision relativement aux méthodes pédagogiques du XXI^e siècle. Le conseil scolaire a convenu — non pas avec moi particulièrement, même si je considère qu'il s'agit d'ordinateurs. Mes élèves me donnent de la rétroaction sur mes leçons par l'entremise de leur téléphone cellulaire. Mes élèves peuvent au moyen de leur téléphone cellulaire m'envoyer un gazouillis sur leurs impressions personnelles concernant l'importance du Jour du Souvenir. On peut utiliser ces ordinateurs de poche de la même façon que d'autres ordinateurs de taille et de forme différentes, mais le secret, c'est ce que l'on fait avec les jeunes et la façon dont on suscite leur adhésion.

Comme je l'ai dit, dans ma classe, tous mes élèves utilisent des ordinateurs — y compris des ordinateurs de poche — de toutes sortes de façons. Mes élèves viennent de lancer un blog, qui se trouve aux adresses DearCanada.ca ou ShareCanada.ca, où ils peuvent écrire des lettres décrivant leur amour pour le Canada. Certains de mes élèves font leurs devoirs sur leur téléphone cellulaire. Ma fille Julia, qui vient de rentrer de sa première année à l'Université Acadia, a dit qu'elle a récemment écrit un article sur son BlackBerry, qu'elle l'a soumis à son professeur et qu'elle a heureusement reçu une note de 92 pour ce devoir.

Il s'agit d'ordinateurs de poche, qui nous permettent de faire tout ce que l'on veut, tant et aussi longtemps que l'on demande aux gens de s'en servir de façon judicieuse. Également, dans ma classe, mes élèves ont recours à des jeux électroniques éducatifs. L'un d'entre eux qui s'appelle Food Force a été créé par l'UNICEF et découle du programme alimentaire mondial de l'ONU.

C'est bien de parler de la faim, de la distribution des denrées alimentaires et de la pauvreté aux enfants, mais c'est encore mieux, en termes d'apprentissage, de demander à des jeunes de 12 ou 13 ans de participer à un jeu de simulation dont le but est de prendre des décisions quant à la distribution des aliments en ayant recours à des données scientifiques et des statistiques; donc il faut faire attention. Il est évident que dans certains jeux vidéo, les personnages ont des comportements un peu bêtes ou carrément négatifs, mais il faut que vous compreniez que dans le cadre de mon enseignement, je fais appel au jeu, je montre aux jeunes comment il faut faire pour créer ses propres jeux, notamment comment créer une application téléphonique. Quand on a à sa disposition de bons outils créatifs, on peut montrer aux jeunes comment s'en servir à bon escient.

Permettez-moi de donner un autre exemple relativement à l'autre question portant sur l'éducation et le rôle des écoles. Il y a un terme que j'ai inventé il y a quelques années la « Netizenship »; on entend des fois parler également de citoyenneté numérique. J'ai tenté de comprendre ce que ça voulait dire pour les jeunes

the context of the online world and 21st century learning. I thought why do we do projects about Africa? Why not do collaborative projects with kids from Africa?

My students created a website, netsfornet.net. We connected with a group of high school students in Botswana, where a teacher friend of mine and I created this collaborative project. The students used Twitter, Skype, discussion forums, blogging and video so their high school students could teach my 10-year-old students in rural Alberta about the seriousness of malaria.

My students learn from them live from Africa in our classroom. We learn that every day seven jumbo jets worth of children die of malaria, and we learn this from kids who live that reality. My students created this project and raised over \$700 to get 70 bed nets. We wired the money to Botswana, where their students got the bed nets, distributed them and took photos of the whole process. This is what I call Netizenship, using the power of the Internet to engage kids in positive ways.

I think it is important and germane to discussions about cyber-bullying, because we need to model for our kids — not have a culture of banning and blocking. We need to have a culture of planning and teaching and learning, where we say how do we use Skype? Guess what, we connect with kids from Africa. Why do projects about Africa when we can do it with them?

This is a wonderful different time that our kids live in. Speaking back to the question that was asked earlier — What are the things that educators and schools can do? — we can model positive, inspiring, engaging uses of technology. Then when kids are in a situation where something negative might present itself, they will have these wonderful positive models. That is something we can do and I try to do in my own classroom.

Senator Zimmer: I guess all things can be used or misused. On one of the bullying statistic charts, you show that boys have always surpassed girls when it comes to bullying others. Why do you figure that is?

Mr. Belsey: You have to be careful. When it comes to cyber-bullying, for example, we know that generally the more social forms of bullying tend to be done by girls more than boys. Generally speaking, boys tend to be more on the physical end of things than the social end of things. Because cyber-bullying involves social media communication technologies, that means girls are often engaged in those things more perhaps than boys are. Girls tend to be bullied over something to do with their

d'aujourd'hui d'être citoyens. Étant donné le rôle important d'Internet dans les modes d'apprentissage du XXI^e siècle, je me suis demandé pourquoi, au lieu de faire des projets sur l'Afrique, on n'organiserait pas des projets en collaboration avec les enfants africains.

Mes élèves ont créé un site web, netsfornet.net. Avec un ami à moi, qui est également enseignant, nous avons lancé un projet avec des élèves du secondaire au Botswana. Grâce à Twitter, Skype, aux forums de discussion, aux blogues et aux vidéos, les élèves botswanais ont pu expliquer à mes élèves de 10 ans, en pleine campagne albertaine, dans quel point le paludisme est une maladie grave.

En classe, mes élèves sont en liaison directe avec ces jeunes Africains. Ils ont appris que tous les jours, de nombreux enfants meurent du paludisme, l'équivalent de sept avions gros porteurs. Ce sont des enfants qui font face à cette réalité qui le leur disent. Mes élèves ont créé un projet qui leur a permis de recueillir plus de 700 \$ et ainsi d'acheter 70 moustiquaires. Nous avons viré l'argent au Botswana, et les élèves ont pu acheter leurs moustiquaires de lit et les distribuer. Des photos ont été prises du processus tout entier. Voilà ce que veut dire Netizenship, à savoir tirer profit d'Internet pour inciter les jeunes à faire de bonnes actions.

Tout ceci a un lien avec les discussions portant sur la cyberintimidation, parce qu'il est important qu'on offre des modèles à nos enfants, c'est-à-dire qu'on ne se contente pas toujours d'interdire ceci ou de bloquer cela. Il faut instaurer une culture de planification, d'enseignement et d'apprentissage, dans le cadre de laquelle on se demande comment procéder pour utiliser Skype à bon escient, par exemple. On sait, par exemple, que Skype nous permet de dialoguer avec les jeunes Africains. Pourquoi se contenter de projets portant sur l'Afrique alors qu'il est possible de collaborer avec les Africains?

La jeunesse d'aujourd'hui grandit dans un monde merveilleux. Pour revenir à la question qui a été posée précédemment — quel est le rôle des éducateurs et des écoles? —, je dirais que nous pouvons montrer aux jeunes comment se servir des nouvelles technologies à des fins positives. Ainsi, lorsque nos jeunes se retrouvent dans une situation difficile, ils pourront penser à ces paradigmes positifs. Voilà donc un exemple de ce que nous pouvons faire; en tout cas, c'est ce que j'essaie de faire avec mes propres élèves.

Le sénateur Zimmer : Je suppose que tout peut être utilisé à bon et à mauvais escient. Dans un des graphiques sur l'intimidation que vous nous avez donnés, je constate que les garçons ont toujours plus intimidé les autres que les filles. Pourquoi, à votre avis?

M. Belsey : Attention. En ce qui a trait à la cyberintimidation, par exemple, nous savons que les filles sont plus portées que les garçons à s'adonner aux formes dites sociales d'intimidation. De façon générale, les garçons sont plus physiques que sociaux. Parce que la cyberintimidation se fait par l'entremise de technologies de communication propres aux médias sociaux, c'est un phénomène qui touche les filles plus que les garçons. Les filles qui sont victimes de cyberintimidation le sont en général en raison de leurs

physical attributes and for boys who are bullied online, it tends to be more about their sexuality. In middle school and high school, you will hear the words, “he is so gay.” Those words are used as a threat or a weapon. Kids will create online polling booths where kids can vote anonymously on who is the ugliest girl in the school or the gayest boy in the school. These things can happen. Two things facilitate this behavior: One is anonymity. Kids think they are anonymous when they are online. However, when I present Virtual World — Real Consequences to kids, I show them that it is a bit of a false perception in reality.

The second reason that cyber-bullying happens is what psychologists call “disinhibition.” You do not see the face of the person that you are hurting. Kids who are normally very nice, generally speaking, may do or say things online that they would never do in real life. Online, you do not see the face of the person you are hurting. That distance gives people a false sense of having licence to say or do online whatever they want. They do not understand that although these are virtual worlds, there are real life consequences for them and for others. Also, as I said earlier about the teenage brain, kids live in the moment and do not make connections between cause and effect. Not to let them off the hook because they need to be responsible for their behavior, but we also have to understand what is going on when teens are online.

Senator Hubley: Probably the folks around this table are working hard to understand what you have been telling us. The whole online system that children and young people have in place is part of our culture. Would you agree?

Mr. Belsey: It is like ether. I call today’s generation the “always on generation.”

Senator Hubley: With every new issue that comes into our culture, we see some things that are very, very frightening. Generally, do you see a time when our young people will have the answers and know that there is a way to avoid the pitfalls and deal with the fact that they are being bullied, if that is how they feel? Where do we stand in that whole evolution?

Mr. Belsey: There is some good news: Some research coming out shows that bullying generally, although the media may give us a different impression, in various forms is slowly decreasing. When it comes to cyber-bullying, one thing that worries me as a dad and as a teacher of kids whom I care for very deeply, they cannot solve these sorts of issues on their own. As I said before, if there is a guilty line, I will stand at the front of it because I have made every mistake there is to make with respect to dealing with this. I have made all of them. Teacher training has to improve a lot as soon as possible because when kids do reach out and they are struggling to find solutions and help, they need someone who is properly trained. My students have a teacher who understands technology and the issue. I am in a fairly good place to try to help them. My fellow colleagues could do it too if they had some support. It worries me that when kids experience these things,

attributs physiques, alors que pour les garçons, c’est souvent une question de sexualité. Au secondaire, les jeunes disent des autres : « Il est gai ». Il s’agit d’une menace ou d’un moyen d’intimidation. Les jeunes créent des bureaux de vote virtuels où les élèves peuvent voter anonymement pour élire la fille la plus moche de l’école ou encore le garçon qui fait le plus gai. Ça existe, ce genre de choses. Il y a deux choses qui encouragent ce type de comportement. D’abord, l’anonymat. Les élèves ont l’impression que tout se fait dans l’anonymat en ligne. Par contre, quand je leur montre Virtual World — Real Consequences, ils se rendent compte qu’il s’agit d’une fausse idée.

La cyberintimidation s’explique également par ce que les psychologues appellent la désinhibition. Ainsi, le jeune ne voit pas la personne qu’il blesse. Et c’est ainsi que les jeunes qui sont très gentils, en temps normal, tiennent des propos en ligne qu’ils ne tiendraient pas dans la vie de tous les jours. Je le répète, en ligne, on n’a pas de contacts physiques avec la personne qu’on intimide. Cette distance donne la fausse impression qu’il est acceptable de dire sur Internet tout ce qui nous passe par la tête. Les jeunes ont du mal à comprendre que s’il s’agit d’un monde virtuel, les conséquences sont bien réelles pour eux et pour les autres. De plus, comme je l’ai dit précédemment, les adolescents vivent dans le présent et ont du mal à comprendre les liens de cause à effet. Je n’essaie pas de banaliser leur comportement parce qu’il faut qu’ils assument leur responsabilité, mais en même temps il est important que nous comprenions la dynamique des adolescents en ligne.

Le sénateur Hubley : Je suppose que nous sommes tous autour de la table en train de digérer vos propos. Le système en ligne dont les enfants et les jeunes se servent de nos jours fait partie intégrante de notre culture, n’est-ce pas?

M. Belsey : C’est comme de l’éther. Moi je dis de la génération d’aujourd’hui qu’elle est toujours branchée.

Le sénateur Hubley : Quand de nouveaux éléments intègrent notre culture, il y a toujours certains aspects qui nous font très très peur. De façon générale, pensez-vous que les jeunes finiront par trouver des réponses à leurs questions et comprendront qu’il est effectivement possible d’éviter des pièges et qu’il ne faut pas endurer l’intimidation, si vraiment ils ont le sentiment d’être intimidés? Où en sommes-nous dans ce processus évolutif?

M. Belsey : Les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises : d’après certains rapports, en dépit de ce qu’en disent les médias, les différentes formes d’intimidation tendent à diminuer progressivement. Pour ce qui est de la cyberintimidation, il y a quelque chose qui m’inquiète à titre de père et d’enseignant auprès d’élèves dont je me soucie beaucoup et qui ne peuvent pas trouver tout seuls des solutions à leurs problèmes. Comme je l’ai dit précédemment, je suis tombé dans tous les panneaux possibles et imaginables quand il a fallu que je gère cette situation. J’ai commis toutes les erreurs possibles. Il faudrait que les enseignants soient beaucoup mieux formés et que cette formation commence aussi rapidement que possible parce que quand les jeunes souffrent et font appel à un adulte pour les aider, il faut que cette personne ait été bien formée. Mes élèves ont un prof qui comprend la technologie et la problématique. Je suis donc

they often feel very much alone, even if they are loved at home. There was the case of the young boy in Ottawa who came out as gay. I remember listening to his father on television, when I was in Alberta, say, "I love my son. I accepted him for who he was. He came out as a young gay man. I accepted him for who he was. I loved him for who he was. I did everything I could." He then paused and said that it still was not good enough. We have a long way to go.

As I tried to say earlier, despite the troubling aspect of cyberbullying, I have an optimistic mind. Think back about where smoking was a number of years ago and recycling, as another example. Those are behaviours. Slowly but surely those behaviours have changed for the better in Canada. The thing is, we cannot hang our kids out to dry. It takes a whole village — that is really important: Parents need support, understanding and commitment; educators need to be educated; the corporate sector needs to be stronger and do much better in certain areas; and government could ensure that some of these things happen. I am a middle school teacher and other teachers say I am crazy to teach middle school, which is supposedly the hardest. I do not know if that is true because I love it. The kids today are smart and able; they do so many great things.

The work of two young girls in middle school not long ago was university quality research. They told me they had to do their research on breast cancer at home because when they search breast cancer on the school computers, the computer filter system shuts them down. We need to move from a culture of banning and blocking. Teachers need support so they know how to do the kind of things that need to be done. Most kids are pretty great most of the time. That is the bigger picture.

We also know of some research coming out around Internet safety. It shows that teenagers are becoming more aware and many more aware than adults. Is there a long way to go? Yes. We see stories in the news of political leaders and some of the decisions they have made around technology. I think a lot of our kids in many ways are models. Even though this is a hugely serious topic, I am not a doom and gloom person.

I have been teaching for 30 plus years. My reality is that tomorrow I will be back at my middle school with those teenagers; and I have teenagers of my own at home. That is my reality. For the most part, most kids are pretty great most of the time, but they need help and support when they turn to adults. Perhaps the role of this committee is to determine what the

relativement bien placé pour les aider. Mes collègues pourraient faire de même s'ils étaient formés. Les jeunes qui sont victimes d'intimidation se sentent souvent seuls même s'ils ne manquent pas d'amour à la maison, et ça m'inquiète. Souvenez-vous du jeune à Ottawa qui a affiché son homosexualité. Je me souviens avoir écouté en Alberta son père qui passait à la télévision et disait qu'il aimait son fils, qu'il l'avait accepté, qu'il l'avait accepté à titre de jeune homosexuel, qu'il l'aimait ainsi et qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu faire. Il a enchaîné en disant qu'il n'en avait pas fait suffisamment. Nous ne sommes pas au bout de notre peine.

Comme je l'ai dit plus tôt, en dépit du fait que la cyberintimidation soit troublante, je reste optimiste. Pensez aux progrès qui ont été faits au cours des dernières années pour contrer le tabagisme et inciter les gens à recycler. Il s'agit dans les deux cas de comportements. Lentement mais sûrement, ces comportements ont évolué positivement au Canada. Le truc, c'est qu'on ne peut pas tout simplement dire à nos jeunes de patienter pendant qu'on trouve une solution. Et puis, c'est l'entourage des jeunes qu'on doit viser, c'est très important : Il faut aider et comprendre les parents et s'engager à les appuyer; il faut former les éducateurs; il faut pousser les entreprises à assumer une part plus importante de responsabilités et il faut exhorter le gouvernement à faire évoluer les choses. Moi, mes élèves ont 12 ou 13 ans et on me dit que je suis fou de vouloir enseigner à ce niveau-là, car c'est à cet âge que c'est le plus difficile. Je n'en suis pas convaincu; j'adore mon métier. Les jeunes d'aujourd'hui sont tellement intelligents et capables; ils font des choses merveilleuses.

Il y a deux jeunes filles au secondaire qui ont fait des recherches de calibre universitaire. Elles m'ont dit qu'il avait fallu qu'elles effectuent leur recherche sur le cancer du sein chez elles parce que quand elles avaient essayé de saisir « cancer du sein » aux ordinateurs de l'école, les filtres informatiques les avaient empêchées d'avoir accès au site pertinent. Il faut qu'on tourne le dos à cette culture d'interdiction et de blocage. On doit appuyer nos professeurs pour qu'ils soient en mesure de bien réagir aux différentes situations qui se présentent. Vous savez, les jeunes sont gentils en général. Voilà donc la vue d'ensemble.

Il y a aussi des recherches qui ont été effectuées sur la sécurité sur Internet, qui démontrent que les adolescents sont de plus en plus conscients des dangers et le sont beaucoup plus que les adultes. Sommes-nous au bout de nos peines? Non. Pour s'en convaincre, il suffit de s'attarder à certaines décisions prises par les leaders politiques relativement aux technologies. Je pense que beaucoup de nos jeunes sont en fait des modèles. Même si la question dont nous discutons revêt une importance capitale, je garde mon optimisme.

Cela fait plus de 30 ans que j'enseigne. Demain, je vais retrouver mes élèves adolescents, ainsi que mes propres enfants qui sont également adolescents. C'est ça, ma réalité à moi. De façon générale, les jeunes sont super, mais il faut que les adultes répondent présents quand ils ont besoin d'aide. Le comité pourrait peut-être jouer le rôle suivant : déterminer ce que la

Canadian community can do to ensure that those supports are in place in education, in families and in the corporate sector, so that when kids reach out, they will know that we will listen.

If people try to contact their provider, they may or may not get help. They might contact the police, who do the best they can but they are often completely overwhelmed with work. People may Google bullying or cyber-bullying and find my websites. Last year, over 3.5 million people visited bullying.org and shared their stories. We moderate all the stories and all the replies. They often contact me. I have a family and I have my classes to teach, but somehow I have become a de facto, what is the right word, ombudsman. Parents are completely frustrated. They want to help and support their kids, but they have no one to turn to. We can do better than that.

Those are the things we need to put in place. Generally speaking, I believe in our kids. That is why I became a teacher. As a teacher, I have one primary overarching responsibility: to create the optimal environment for our kids to reach their potential as learners. The bottom line is: Kids who are scared to go to school because of bullying in the traditional sense or cyber-bullying can never ever achieve that potential.

Senator Nancy Ruth: I am always interested in the gender-based analysis that you will have done with all the information you have given us. Could you tell us about the differences between boys and girls, the perpetrators, who gets it, what the impact is, who wants help, and who does not want help? I am also curious to know why teenagers are interested in hurting other people.

Mr. Belsey: I am a dad, a middle school teacher and I do Bullying.org when I can, when I am finished doing my lessons. To answer your point, I am not a researcher or an academic. I am aware of the fact that generally speaking, girls tend to be involved in cyber-bullying more than boys; not to say that boys are not.

Girls generally tend to be involved in more social forms of bullying. To answer your question about why people do this, at its core bullying is a relationship issue. It is about power and control. People hurt others when they are looking to establish that power and control over others. Whether they choose to do it verbally, psychologically, socially or by cyber-bullying, it is a relationship issue whether it is online or not, and is about power and control. Why do people do it? If you boil it all down, there are a lot of other extraneous reasons that might come into it, but it is about power and control.

société canadienne peut faire pour s'assurer d'avoir en place les bonnes mesures d'appui dans le contexte scolaire et familial, sans oublier les entreprises, pour que nous soyons à l'écoute lorsque les jeunes ont besoin d'aide.

Quand on contacte le fournisseur de service, des fois on obtient de l'aide, mais pas toujours. Il y a la police, et les policiers font tout leur possible, mais croulent souvent sous le travail. Certains font des recherches sur Google en utilisant comme mot-clé intimidation ou cyberintimidation. L'an dernier, plus de 3,5 millions de personnes ont visité le site, bullying.org et ont raconté leurs histoires. Nous passons au travers de tous les témoignages et de toutes les réponses. On prend souvent contact avec moi. J'ai pourtant ma famille et mon travail, mais je suis devenu, par la force des choses, disons, un ombudsman. Les parents, eux sont complètement frustrés. Ils veulent faire quelque chose, venir en aide à leurs enfants, mais ils ne savent pas vers qui se tourner. Cette situation doit changer.

Voilà donc ce dont nous avons besoin. De façon générale, je crois en la bonté de nos jeunes. C'est pour ça que je suis devenu professeur. Et à ce titre, ma responsabilité première, c'est de créer un environnement propice à l'épanouissement des jeunes. La logique est simple : les jeunes qui ont peur d'aller à l'école parce qu'ils s'y font intimider ou qu'ils sont intimidés sur le web ne peuvent pas s'épanouir pleinement.

Le sénateur Nancy Ruth : Je m'intéresse aux différences entre les sexes et je suis sûre que cette analyse figure parmi toutes les informations que vous nous avez données. Pourriez-vous nous parler des différences qui existent entre les filles et les garçons, qui intimide, qui est victime d'intimidation, quelles en sont les répercussions, qui demande de l'aide et qui ne veut rien savoir? J'aimerais aussi savoir pourquoi les adolescents voudraient faire du tort aux autres.

M. Belsey : Je suis père de famille, j'enseigne au secondaire et je m'occupe de mon site Bullying.org quand j'ai le temps, quand j'ai fini de préparer tous mes cours. Pour répondre à votre question, je dirais que je ne suis ni chercheur ni universitaire. Mais je peux vous dire ceci : en général, les filles s'adonnent plus que les garçons à la cyberintimidation, mais ça ne veut pas dire que les garçons ne sont pas concernés.

Ce sont plutôt les formes sociales d'intimidation qui intéressent les filles. Vous vouliez savoir pourquoi le phénomène existe, et je vous dirais que l'intimidation, c'est fondamentalement une question de relations interpersonnelles. C'est une façon d'exercer un certain pouvoir et un certain contrôle sur les autres. On fait du tort aux autres lorsqu'on essaie d'établir cette relation de pouvoir et de contrôler les autres. Maintenant ça peut se faire verbalement, psychologiquement, socialement ou encore par le biais de la cyberintimidation, mais que ça se fasse sur Internet ou pas, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une question de relations interpersonnelles et qu'à la base c'est une question de pouvoir et de contrôle. Pourquoi l'intimidation existe-t-elle? C'est sûr qu'il y a d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte, mais fondamentalement c'est une question de pouvoir et de contrôle.

Senator Nancy Ruth: Girls do social forms of bullying. What do male children do?

Mr. Belsey: They do it all, too. We cannot make it black and white. Boys do social forms of bullying, too.

Senator Nancy Ruth: Is there an analysis you have that shows peer indicators, or is it a general flow through where there is not much distinction between boys' and girls' behaviour?

Mr. Belsey: I did not bring that research with me today, but I can email it to you. I am aware of those pieces, I just cannot bring it off the top of my head, nor is it specifically in my presentation. We need to think about bullying and cyber-bullying almost like a play on a stage. In the context, for example, of me being a middle school teacher and being out in the recess yard, you will see kids going from positions of being victimized, to being the aggressors to being the bystanders all within minutes of the same recess period. The same is true online. Kids can go from a situation of being the aggressors to being victimized to what I call bystanders. I try to encourage my own kids and students to be digital upstanders. When they see negative things happening, know to stand up and support those. I think sometimes we have to be careful about labelling kids as bullies. Bullying is the behaviour. We do not want to have a self-fulfilling prophesy and say, "That child is a bully." That child may be showing bullying behaviours but we have to be careful. That same child — within the context of even one recess period let alone a whole school day — may flow from being victimized, to being an aggressor, to being a bystander all within the context of a very short time. We need to see it in terms of that fluid way. Although it makes it easier for us when we pigeonhole people or define things, bullying is complex because it is about relationships.

For example, that is why when you hear terms like "zero tolerance policies," that is a red flag for me. The term "zero tolerance" actually came from the anti-drug wars in the United States. That is where the term originated. When you hear zero tolerance it often means you bully and you are out. If you live up in Rankin Inlet, Nunavut or Cochrane, Alberta, where is out? Every Canadian who follows hockey knows it is the instigator who gets the penalty. It is always the one who retaliates. That really does not do a lot. I think whether it is bullying or cyber-bullying, we need consequences. They are not necessarily gender-based, but they are formative consequences that teach.

Senator Andreychuk: I have been trying to follow all that you have said and you have covered a lot of ground. You are basically saying we have a new tool. Children are still the same, they have the same relationship problems, they have the same maturation problems, they have the same problems at school, in the

Le sénateur Nancy Ruth : Si ce sont les filles qui sont à l'origine des formes sociales d'intimidation, que font les garçons?

M. Belsey : Les garçons s'adonnent à toutes les formes d'intimidation. Il n'existe pas de démarcation claire. Les garçons sont également la source des formes sociales d'intimidation.

Le sénateur Nancy Ruth : Y a-t-il des analyses qui ont été faites sur le rôle des pairs, ou peut-on dire que de façon générale il n'y a pas vraiment de distinction entre le comportement des filles et des garçons?

M. Belsey : Je n'ai pas apporté ces rapports-là, mais je pourrais vous les faire parvenir par courriel. Je sais ce à quoi vous faites référence, mais je suis incapable de me souvenir des détails. Je ne parle pas non plus de cette question précise dans mon exposé. En fait, l'intimidation et la cyberintimidation sont comme une pièce de théâtre. Comme vous le savez, j'enseigne au secondaire et dans la cour de récréation il n'est pas rare de voir un jeune passer de la position de victime à celui d'agresseur et enfin à celui de spectateur en l'espace de quelques minutes. Le même phénomène se produit en ligne. Les jeunes peuvent être tantôt l'agresseur, tantôt la victime, tantôt le spectateur. Pour ma part, j'encourage mes élèves à surveiller de près ce qui se passe sur la Toile. Je leur dis que quand ils détectent quelque chose qui ne va pas il faut le dire et venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Il faut également faire attention de ne pas apposer l'étiquette de taxeur de façon trop précipitée. L'intimidation, après tout, c'est un comportement. On ne voudrait pas qu'en traitant un enfant de taxeur on le pousse à le devenir pour concrétiser l'idée qu'on se fait de lui. Cet enfant pratique peut-être l'intimidation, mais il faut être vigilant. Le même enfant, dans le courant de la récréation, sans parler de la journée scolaire, peut être victime, agresseur et spectateur dans un très court laps de temps. Il faut qu'on comprenne qu'il s'agit d'un phénomène fluide. C'est vrai que c'est tentant d'établir des catégories perméables lorsqu'on tente de définir les différents comportements ou les différentes choses, mais il faut comprendre que l'intimidation c'est un phénomène complexe parce qu'il relève de relations interpersonnelles.

Quand j'entends parler de politiques de tolérance zéro, ça déclenche des sonnettes d'alarme. Le terme tolérance zéro a été inventé à l'époque des guerres antidrogue aux États-Unis. C'est là que le terme a vu le jour. Dans le cadre de politiques tolérance zéro, en général ça veut dire qu'après un incident d'intimidation, le jeune est expulsé, mais pour un jeune qui vit à Rankin Inlet, au Nunavut ou encore à Cochrane, en Alberta, on l'expulse pour l'envoyer où? Tout supporteur de hockey canadien qui se respecte sait que c'est l'instigateur qui est pénalisé, mais c'est aussi celui qui riposte. Mais ce système n'a pas vraiment d'effet dissuasif. Que ce soit de l'intimidation traditionnelle ou de la cyberintimidation, ce qui est important c'est qu'il y ait des conséquences. Elles ne sont pas nécessairement différentes en fonction du sexe, mais il faut qu'elles soient formatrices.

Le sénateur Andreychuk : Vous avez abordé beaucoup de questions différentes et j'essaie de vous suivre dans votre raisonnement. Ce que vous dites, en deux mots, c'est que nous avons un nouvel outil. Les enfants, pour leur part, n'ont pas vraiment changé, ils ont les mêmes problèmes interpersonnels, les

community, and in their home. We do not all come from the same homes, same communities or same schools, so that is part of the variable.

You say we need more education, more adaptability on relationships and parents understanding what this new tool of cyberspace is about. However, you are not saying — if I understand you — that children are any different today than they were 10 or 20 years ago. There is still the mix of growing with difficulties as they are.

The reason I say this is we made a lot of changes in our laws. When adults changed the world they lived in — when we went to joint custody, the Divorce Act, we went to freedoms we did not have for ourselves before — the reverberating effect was on children. They had to adjust to new worlds we were creating for ourselves. I do not see that phenomenon now. I think adults and children are adjusting to the new technologies. They are being used for positives and negatives and we are concentrating here on another tool for negative behaviour, if I understand you. Am I correct?

Mr. Belsey: Yes. In some ways it is true that bullying is essentially still bullying, but I will give you an example of how cyber-bullying is. The speed with which cyber-bullying can happen is in the click of a mouse. The audience for bullying back in the day might have been in the schoolyard, but the audience for cyber-bullying can be as large as the Internet itself.

Cyber-socializing begins very early. You often have older siblings showing kids how to get a Facebook account. Wait a minute, you have to be 13. I will show you how. You sometimes have the blind leading the blind. When they sign up for these services, kids will go online and give out all kinds of personal information that no one has any business of knowing. Parents do not have any knowledge that this is going on. Some people would argue that some things are changing. I have read some research recently that looks at what is called multitasking; kids doing a plethora of things at one time. The research is showing that although kids may be multitasking, it is not good in terms of focusing on learning.

In terms of what is different, my wife actually went to a brain research conference in San Francisco last year. There is some preliminary research coming out saying the way the actual synapses of the brain are firing is different given the way kids are now interacting with screens. There is some research showing that elementary kids coming into kindergarten are not picking up on facial and visual cues as adroitly as previous generations did. We were looking at making eye contact, shaking hands and things

mêmes problèmes de maturation, les mêmes problèmes à l'école, dans leur collectivité et chez eux, mais il faut tenir compte du fait que les jeunes d'aujourd'hui ne grandissent pas tous dans le même type de foyer ou de communauté et ne vont pas tous au même type d'école.

Vous dites qu'il faudrait qu'il y ait plus de sensibilisation et qu'il faudrait que les parents comprennent mieux ce nouvel outil qui est le cyberespace. Par contre, si j'ai bien compris, vous ne croyez pas que les jeunes aient changé au cours des 10 à 20 dernières années. Ils font face aux mêmes types de difficultés auxquels se heurtaient les jeunes qui les ont précédés.

Je le précise par rapport aux changements que nous avons apportés à nos lois. Lorsque les adultes ont décidé de changer leur société, par le biais de l'adoption de textes sur la garde partagée, de la Loi sur le divorce sans parler de l'obtention de nouvelles libertés, ce sont les enfants qui en ont subi les conséquences. Ils ont dû s'adapter au nouveau monde qu'on était en train de créer. Mais je ne crois pas que ce soit ce qui se produit actuellement. En effet, les adultes et les enfants semblent bien s'adapter aux nouvelles technologies. Technologies dont on se sert à bon et mauvais escient. Si j'ai bien compris, nous nous concentrons aujourd'hui sur l'une des utilisations négatives des nouvelles technologies. Est-ce exact?

M. Belsey : Oui. À certains égards, il est vrai que l'intimidation d'aujourd'hui n'est pas bien différente de celle d'autrefois, mais permettez-moi de vous parler de la portée de la cyberintimidation. La cyberintimidation, ça se fait en un clic de la souris. Autrefois, les témoins d'un acte d'intimidation étaient les élèves dans la cour de récréation, mais aujourd'hui quand il y a cyberintimidation, c'est tous les internautes qui en sont témoins.

La cybersocialisation, c'est quelque chose qui commence très tôt. Souvent ce sont les grands frères ou grandes soeurs qui montrent aux autres enfants de la famille comment ouvrir un compte Facebook. Attendez, il faut avoir 13 ans. Je vais te montrer ce qu'il faut que tu fasses. Ça fait un peu l'aveugle conduisant l'aveugle des fois. Les jeunes s'abonnent à ces services puis affichent toutes sortes d'informations personnelles qui ne regardent personne. Les parents ne sont même pas au courant. Certains vous diraient que les choses changent. Récemment, j'ai pris connaissance de recherches faites sur le *multitasking* c'est-à-dire des jeunes qui font toute une série de choses en même temps. D'après les recherches effectuées, le *multitasking* ne permet pas aux jeunes de se concentrer sur l'acquisition de connaissances.

Pour ce qui est de ce qui a changé, ma femme a assisté à une conférence sur la recherche sur le cerveau à San Francisco l'an dernier. Il y aurait des résultats préliminaires qui démontreraient que les synapses du cerveau fonctionnent différemment du fait de l'interaction des jeunes avec les écrans. De plus, il apparaîtrait que les enfants commençant la maternelle n'interpréteraient pas les expressions faciales ou les indices visuels aussi bien que les générations précédentes. Ce sont des choses comme le contact

that adult generations have got used to doing, but now kids are coming in and having difficulty taking their cues from facial recognition.

Some people would argue there is a sense of entitlement now among some younger people that maybe was not there in the past.

In some ways things are the same, but in other ways they are quite different. The technologies kids are using now to communicate, recreate, learn with and interact with are changing things. Someone around the table mentioned not too long ago they saw kids sitting around on laptops and cellphones, not looking at each other, yet communicating with each other in the same physical space. These things are changing.

Senator Andreychuk: Are you saying it is one more tool — and a very complex tool — that using cyberspace leads to behaviours we had before? Therefore, we should be looking at the outcomes of that technology on phenomena children experience?

Mr. Belsey: I want to clarify, are you saying I am saying that cyber-bullying is one new tool?

Senator Andreychuk: No, that cyberspace is one new tool. I have listened to you and you have talked about relationship problems, the role of the school, family and community. These are all things that every child experiences growing up, for better or for worse. I can go back 40 years; you can go 30. I had the school, the parents and the community when I was trying to help a child grow and mature responsibly. We now have what would appear to be one more factor, and that is all of the equipment that they have to instantaneously get at things.

A kid used to run away across the block, then across the city, then across the continent. They can go anywhere now, but their maturation is the same. Are you telling me that cyberspace and the tools that they have now — and you were just starting to touch on it — have an effect on their brains, on their capabilities? That would be the only new thing. Otherwise, it is just a new tool that parents should inform themselves about and that we should adapt all of our curricula and all of our messaging to, et cetera. That is what we tend to do every decade when we get new things. Are you saying there is something essentially different that changes a child?

Mr. Belsey: Yes. All this is very preliminary research that I have been made aware of. Again, I am not an academic, so I do not spend all of my time doing this. However, I am aware of these pieces when they come out. I am aware of things like multitasking and brain development. There are some early indications that the way the brain works is beginning to change as a result of using these various technologies.

visuel, la poignée de main et les autres choses que font les adultes par automatisme qui ont été mesurées et il semblerait que les jeunes d'aujourd'hui ont du mal à adapter leur comportement en fonction des expressions faciales de leurs interlocuteurs.

D'aucuns vous diraient qu'il existe aujourd'hui chez les jeunes un sentiment du « tout m'est dû », qui n'existait pas auparavant.

Certaines choses n'ont pas du tout changé, mais d'autres ont beaucoup évolué. Les technologies dont profitent les enfants pour communiquer, pour s'amuser et pour apprendre changent les choses. Il y a quelqu'un qui a dit qu'il n'y a pas si longtemps il avait vu un groupe de jeunes qui communiquaient entre eux sans se regarder par l'entremise d'ordinateurs portatifs et de téléphones cellulaires. Ça c'est quelque chose de nouveau

Le sénateur Andreychuk : Dites-vous qu'il s'agit d'un autre outil — très complexe, certes — que le cyberspace génère les mêmes comportements que ceux qui existaient déjà? Par conséquent, on devrait s'intéresser aux répercussions de cette technologie sur les différentes expériences de vie des jeunes.

M. Belsey : Permettez-moi de clarifier quelque chose. Me faites-vous dire que la cyberintimidation c'est un nouvel outil?

Le sénateur Andreychuk : C'est le cyberspace qui est le nouvel outil. Je vous ai écouté parler de problèmes interpersonnels, du rôle de l'école, de la famille et de la collectivité. Vous avez parlé des expériences qui font partie de la vie de tous les enfants, pour le meilleur et pour le pire. Il y a 40 ans, 30 ans pour vous, j'essayais d'élever mon enfant de façon responsable et j'avais l'école, mes parents et ma collectivité. Aujourd'hui, il y a un autre facteur qui s'ajoute à tout cela, à savoir tout l'équipement qui permet aux jeunes d'avoir accès à toute une panoplie de choses instantanément.

À l'époque, un enfant s'éloignait de chez lui d'un pâté de maisons, puis traversait la ville et enfin parcourait le continent. Maintenant les jeunes peuvent aller n'importe où, mais leur niveau de maturation est le même. Croyez-vous que le cyberspace et les outils qu'ont les jeunes aujourd'hui — et justement vous commencez à aborder ce sujet-là — ont un impact sur leur cerveau, sur leurs capacités? Dans l'affirmative ce serait le seul nouveau phénomène. Autrement, il s'agit tout simplement d'un nouvel outil au sujet duquel les parents devraient s'informer et auquel nous devrions adapter notre cursus et nos modes de communication, et cetera. Tous les 10 ans, quand il y a de nouvelles percées technologiques, c'est ce qu'on fait. Dites-vous que cette fois-ci il y a quelque chose qui fait en sorte que les enfants changent fondamentalement?

M. Belsey : Oui. J'ai récemment pris connaissance de ces recherches qui sont très préliminaires. Je répète que je ne suis pas universitaire et que je ne peux pas consacrer tout mon temps à ce genre de choses. Par contre, je suis l'évolution des recherches dans le domaine. Je m'intéresse aux liens qui existent entre le *multitasking* et le développement du cerveau. On commence à constater que le fonctionnement du cerveau commence à changer en raison de l'utilisation de ces diverses technologies.

The change is so massive. You talked about a different way. It is not even a different way of learning, it is a different way of thinking now. As I said earlier, when my students come into my classroom, we literally have the world at our fingertips. We bring up Google Earth, and, with a click, we can be connected, through video conferencing, with kids half a world away. There is a global mindset that kids have now that really underlies what I call the “always on” generation. There is some preliminary research coming out in different areas to say that things are changing the way people think and the way they learn.

Am I an expert in those fields? No. However, I do see that there needs to be a different way of teaching, to use these tools to optimize the learning experience. In my own school division and in others, we call it 21st century learning. It is a different time. I have students coming into my classroom now who are 10 years old, who are becoming experts on certain things. That is remarkable. It used to be that you had to go and get a Masters or Ph.D., and then you published a paper and people would kneel at your feet and learn from on high. Now, you have young people doing incredible work and, then through the power of the Internet, sharing that work. That, in itself, is a real change. You do not necessarily know that the person you are learning from may be younger than you, and yet they have world-class expertise in certain areas. That is really quite remarkable.

Senator Andreychuk: That may say more about you and me than the children. I think it is important that, when statements are made on this research, we actually get the research because that is the new key. I would like to hear it from someone who can give me the research on whether we are really talking about playing catch-up and identifying how we deal with cyberspace and therefore bullying, or whether there is something more to the phenomenon of brain change, adaptive behaviour, et cetera. That would be a whole new field. Quite frankly, I have heard some of it, and some I am wary of. If you have your sources, can the clerk have them?

Mr. Belsey: I would be glad to follow up on that when I get back to my classroom. I would also mention that, in terms of what is different, one of the things that we are looking at now is this concept of disinhibition, where people do not see the faces of those they hear online. This is quite new. You see kids who normally would not act in these ways face-to-face, acting out in these ways online. There is a school here in Ontario, a well known private school, where I was invited to spend some time. One of the female teachers there was being cyber-bullied. They found out it was one of the quietest, brightest students in the school, who was a wonderful academic student and hardly said boo in class. He was writing the most hurtful, hateful things.

It is a different time, and there are different things happening. Kids are in situations and have access to resources and tools now that they have never had in previous history. This is different too.

Les changements sont énormes. Les jeunes ont maintenant une différente façon d'apprendre, mais également une différente façon de penser. Comme je l'ai dit précédemment, quand mes élèves sont en cours, ils ont le monde à portée de main. Grâce à Google Earth, il nous suffit d'un clic pour établir une vidéoconférence avec des jeunes à l'autre bout du monde. Les jeunes d'aujourd'hui ont une façon de penser qu'on retrouve partout dans le monde et qui est propre à la génération dite toujours branchée. D'après certaines recherches préliminaires, les nouvelles technologies changent les modes d'apprentissage et les façons de penser.

Suis-je expert en la matière? Non. Par contre, j'ai constaté qu'il faut changer nos méthodes d'enseignement pour tirer profit de ces outils afin d'optimiser le processus d'apprentissage. Dans diverses divisions scolaires, dont la mienne, nous parlons de méthodes d'apprentissage du XXI^e siècle. Les choses ont changé. J'ai des élèves de 10 ans qui ont déjà un domaine d'expertise. C'est remarquable. Autrefois, il fallait obtenir une maîtrise ou un doctorat puis publier un article pour se faire vénérer par ses étudiants venus se faire former par la sommité. De nos jours, les jeunes font des choses extraordinaires et en parlent par le biais d'Internet. Ça, c'est un véritable changement. Les internautes ne savent pas nécessairement que ce sont des plus jeunes qu'eux qui ont publié des informations sur Internet qui, en dépit de leur âge, sont des sommités dans certains domaines. C'est vraiment remarquable.

Le sénateur Andreychuk : Ça en dit peut-être plus long sur vous et moi que sur les jeunes. Quand on parle de recherche, j'estime qu'il est important qu'on nous fasse parvenir les documents sur le projet de recherche à proprement parler, c'est capital. J'aimerais que quelqu'un qui connaît intimement ces projets de recherche nous dise si on fait simplement du rattrapage en essayant de déterminer comment on devrait gérer le cyberspace et par conséquent l'intimidation, ou si vraiment on assiste à un véritable phénomène de changement des activités du cerveau, d'adaptation, et cetera. Ça ce serait quelque chose d'entièrement nouveau. Très franchement, ce n'est pas la première fois que j'entends parler de ça et je ne peux pas dire que tout ce que j'ai entendu soit crédible. Pourriez-vous envoyer vos sources au greffier?

M. Belsey : Je serais heureux de faire le nécessaire lorsque je rentrerai chez moi. Je dirais également qu'en ce qui a trait aux choses qui ont changé, nous nous intéressons à l'heure actuelle au concept de la désinhibition, quand les internautes discutent entre eux sans se voir. Il s'agit de quelque chose de relativement nouveau. Certains jeunes ne se comporteraient jamais dans la vraie vie comme ils se comportent sur Internet. J'ai été invité à passer quelque temps dans une école privée bien connue, ici en Ontario. Une des enseignantes était victime de cyberintimidation. Le coupable, c'était l'un des meilleurs élèves, un des plus calmes, un très bon élève qui était toujours tranquille en classe, et pourtant il tenait sur Internet des propos blessants et haineux.

Nous sommes dans une ère nouvelle, et des choses changent. Les jeunes se retrouvent dans des situations complètement nouvelles et ont accès à des ressources et à des outils pour la première fois de notre histoire. C'est nouveau ça aussi.

Senator Andreychuk: It may be the multitude, and it may be the medium. However, children did leave anonymous messages in the past, and they were very docile kids. Kids did knock on your door and run away. It is the same concept of why they were doing it as what you are saying now. They now have a very, very dynamic tool that may frighten us as much as it frightens them, but it may be a positive in the long run.

Mr. Belsey: As I hope I tried to impart a moment ago, I am a very positive person. The things I do in my classroom are, I hope, exciting and engaging. I try to model, as often as I can, the positive uses of these incredible technologies that we now have at our fingertips.

Senator Zimmer: Senator, you have hit the jugular. You must be listening to John Tesh on the American radio station 98.5.

Senator Andreychuk: I have to say I never have.

Senator Zimmer: He has talked about that. Medical research has shown that young people retain only 20 per cent of what they read nowadays through the computer and through these tools. That is because they only skim. It causes ADD, attention deficit disorder. The way to train your brain the best is by reading books. They never read the full message. Actually, what is happening is that they are learning bad things by not being attentive and staying focused. If anything, it is causing them to be unfocused. That is medical research that is being done right now, and he has been reporting that for months. I wanted to add that.

Senator Baker: Excellent point, Senator Zimmer. I think the reason why Senator Andreychuk raised the subject the way she did is that she is a former judge and has been listening to the witness very carefully.

I would like to congratulate the witness on the tremendous work that he has been doing over the years. I think that the term cyber-bullying, as one word, was used by you before it was used by anyone else. In recent times, we have seen it used in case law, as you probably are aware, in civil cases and in criminal cases dealing with schoolchildren. In civil cases, charges of defamation have been followed, lawsuits by the parents against other children who are partaking in cyber-bullying. In criminal cases, it is either defined as an assault or it is used as a defence for a person who assaults someone else because they have been cyber-bullied and they know who it is.

I wonder, with your vast knowledge of this subject, would you recommend to this committee considering any changes in law, either of a criminal or civil nature, to facilitate the objective of what you have been involved with over the years and to bring justice to certain children?

Le sénateur Andreychuk : La nouveauté, c'est peut-être la multitude ou les médias. Par contre, autrefois, même les enfants les plus dociles laissaient des messages anonymes. Les jeunes cognaient à la porte des gens pour aussitôt partir en courant. Le pourquoi de ces comportements n'a pas changé avec le temps. La différence, c'est que les jeunes ont à leur disposition un outil très dynamique qui leur fait peut-être aussi peur qu'à nous, mais qui sera sans doute positif à long terme.

M. Belsey : Comme j'espère vous l'avoir fait comprendre il y a quelques minutes, je suis une personne très positive. Les activités que j'organise dans ma salle de classe sont, je l'espère, fascinantes et intéressantes. J'essaie de reproduire aussi souvent que possible les utilisations positives des technologies formidables qui sont maintenant à notre disposition.

Le sénateur Zimmer : Sénateur, vous touchez au coeur de la question. Vous écoutez probablement John Tesh à la station de radio américaine 98,5.

Le sénateur Andreychuk : En fait, je ne l'ai jamais écouté.

Le sénateur Zimmer : Il a parlé de cela. La recherche médicale a démontré que les jeunes, de nos jours, se rappellent seulement 20 p. 100 de ce qu'ils lisent à l'ordinateur et avec d'autres outils du genre. Ça s'explique parce qu'ils ne font que parcourir les textes. Cela cause le trouble déficitaire de l'attention. La meilleure façon d'entraîner son cerveau est en lisant des livres. Les jeunes ne lisent jamais le message en entier. En fait, ils prennent de mauvais plis en n'étant pas attentifs et en ne se concentrant pas. D'ailleurs, ça fait en sorte qu'ils ne sont pas concentrés. C'est ce que la recherche médicale étudie en ce moment, et John Tesh en parle depuis des mois. Je voulais ajouter cela.

Le sénateur Baker : Sénateur Zimmer, c'est une remarque très pertinente. Je pense que la raison pour laquelle le sénateur Andreychuk a soulevé la question de cette façon, c'est parce qu'elle est une ancienne juge et qu'elle a écouté le témoin très attentivement.

J'aimerais féliciter le témoin pour le travail extraordinaire qu'il a fait au fil des ans. Je pense que vous avez été le premier à employer le mot « cyberintimidation ». Comme vous le savez probablement, au cours des derniers temps, le mot a été employé dans la jurisprudence et dans des affaires civiles et criminelles relatives à des écoliers. Dans les affaires civiles, des accusations de diffamation ont été portées, et des parents ont lancé des poursuites contre d'autres enfants qui prenaient part à la cyberintimidation. Dans les affaires criminelles, la cyberintimidation peut être définie comme une agression. Dans d'autres cas, une personne qui en a agressé une autre peut invoquer la cyberintimidation parce qu'elle a été intimidée sur le web et qu'elle sait qui est l'intimidateur.

En vous fiant à votre vaste connaissance du sujet, recommanderiez-vous au comité d'étudier des changements dans la loi, de nature criminelle ou civile, pour faciliter l'atteinte de l'objectif auquel vous avez travaillé au fil des ans et pour rendre justice à certains enfants?

Mr. Belsey: Thank you for your question. I guess I will respond by saying that I am certainly comfortable in dealing with my own purview, which is that of education. I always feel that the best way to address such issues is prevention through education and awareness. I may have mentioned earlier that I think that, in a way, cyber-bullying is almost like a crime of passion in that it is almost of the moment. Teenagers are literally thinking and living in that moment, and they will say and do things online in the heat of that moment. I kind of doubt whether legislation will actually change that mindset. Do I have the legal expertise or background to properly comment on that? I do not think I do, but I will say, as an educator who works with teenagers every day and who has teenagers of my own, that it is something I am very, very comfortable with. I would say that what we need to be doing is helping kids do things like, for example, develop empathy. I mentioned earlier I have that project where my students connect with the group of kids from Africa.

We have another project called seeingpeace.net, where my students have connected with a group of Palestinian children in Jerusalem, as well as Canadian soldiers in Afghanistan. We asked the question, how do you see peace? We had conversations around that.

What I try to do on multiple levels and in multiple different ways is to have our kids emulate and have us model as a class ways to use these technologies in positive ways that show the high road constantly. I do not know if I really feel qualified to properly comment upon whether or not legislation will effectively address this. Given what I know about teenagers and technology, and the way that they use it, I really do not know if that is the best way to go.

For example, in schools, we often have these filters and things to block everything. When do you do that, the signal that sends to kids is that we do not trust you. I think sometimes it is a self-fulfilling prophecy. You get what you expect.

In the cases where I have done interesting collaborative projects using technology with my students, they have constantly surprised me. They have gone far beyond what I thought they would do. I guess it is because I am an educator that I think this is all about prevention through education and awareness.

It would probably be hard to find one school across Canada that does not have a policy that addresses bullying in some form, including probably cyber-bullying now too. However, the problem with having policies, legislation and these sorts of things is they tend to be reactive and punitive. The world's best researchers who have been kind enough to mentor me say yes, there need to be consequences, but they need to be formative consequences and those are consequences that teach.

M. Belsey : Merci pour votre question. Je répondrai en disant que je suis très à l'aise de travailler dans mon propre domaine, l'éducation. Je crois toujours que la meilleure façon de traiter de telles questions est de miser sur la prévention par le biais de l'éducation et de la sensibilisation. J'ai peut-être déjà mentionné que, selon moi, la cyberintimidation est en quelque sorte un crime passionnel parce qu'il survient dans le feu de l'action. Les adolescents réfléchissent et vivent dans l'instant présent et leurs comportements en ligne sont impulsifs. Je doute que des lois puissent changer ces comportements. Ai-je l'expertise ou l'expérience juridique nécessaire pour commenter là-dessus? Je ne pense pas, mais je vous dirai que, à titre d'éducateur qui travaille avec des adolescents chaque jour et à titre de parent d'adolescents, c'est un sujet avec lequel je suis extrêmement à l'aise. Je dirais que nous devons entre autres aider les jeunes à développer leur empathie. J'ai parlé d'un projet permettant à mes élèves d'entrer en communication avec un groupe d'enfants africains.

Nous avons aussi le projet seeingpeace.net où mes élèves communiquent avec un groupe d'enfants palestiniens à Jérusalem et avec des soldats canadiens en Afghanistan. Nous avons lancé la question : « Quelle est votre conception de la paix? » Nous avons eu des discussions à ce sujet.

J'essaie, à différents niveaux et de différentes façons, d'amener mes élèves à utiliser l'informatique et à leur faire créer un modèle pour utiliser ces technologies de façon positive pour toujours aspirer aux meilleures pratiques. Je ne sais pas si je me sens vraiment qualifié pour déterminer si des lois pourront bien traiter de ce problème. Selon mon expérience avec les adolescents et la technologie ainsi que la façon dont ils utilisent cette dernière, je ne sais vraiment pas si c'est la meilleure voie à suivre.

Par exemple, dans les écoles, il y a souvent des filtres et des outils pour bloquer l'accès. En installant ces mesures, le message qu'on envoie aux enfants, c'est qu'on ne leur fait pas confiance. Je crois que parfois ça devient un cercle vicieux. On obtient ce à quoi on s'attendait.

Mes élèves m'ont toujours agréablement surpris quand nous avons fait des projets collaboratifs intéressants ayant recours à la technologie. Ils sont allés au-delà de ce à quoi je m'attendais. J'imagine que c'est mon expérience d'éducateur qui me dit qu'il faut miser sur la prévention par le biais de l'éducation et de la sensibilisation.

Il serait probablement difficile de trouver une école au Canada qui ne s'est pas dotée d'une politique pour traiter de l'intimidation sous quelque forme que ce soit, y compris probablement la cyberintimidation dans le contexte actuel. Par contre, ce qui est problématique avec les politiques, les lois et autres mesures, c'est qu'elles ont tendance à être réactives et punitives. Les chercheurs de renommée mondiale qui ont eu la gentillesse de me superviser me disent que oui, il doit y avoir des conséquences à ces actions, mais ces conséquences doivent être formatives parce que c'est ainsi qu'on apprend.

From my position as an educator, if I had to put most of my efforts into a certain area, that is where I would put them. I do not know, thinking about the reality of teenagers' mindset and where they are living, whether having legislation will be a deterrent to a 15-year-old girl who has been jilted by her former boyfriend — whether she will think and pause before she sends that text message that there is this legislation in Ottawa.

That is the reality of where most teenagers live with this issue and I do not know truly if that will do enough. I think the education and awareness piece will do more.

I will give you one specific example. My students blog on a regular basis, and the other day one of my male students was going to post his blog. The kids submit their blog to me for review and I help them edit for their grammar and spelling, but also a little bit for content. When I saw this post in the queue, I called him over and asked him to have a look at his post for a minute.

I said before I push it live to the world, can you just look at that and tell me what you think? What do you think your classmates would think if I pushed that live right now — or your parents when they look at your blog post?

He was absolutely horrified by what he had written. He had only just written it 30 minutes prior and he had almost forgotten what he had said. I called him on it and he said, Mr. Belsey, I am so sorry, I was not thinking. I said okay, what should we do about that? Could you please delete it?

I think the solutions around this are with education and awareness to prevention. Having a one-off, having a presenter or having some course that is out of the norm will help somewhat, but what I try to do with my own students in terms of teaching with technology, blogging and using Twitter in my middle school classroom, is looking at it in the context of what we do and having conversations with the kids about it; that is far more effective down the road than the reactive and punitive things.

I have to respond as an educator, as a middle school classroom teacher, that if I have to put my passion and energy and time and talent into something, it is around that. For things like zero tolerance policies and legislation, I really question their effect. I think it is that day-to-day slogging, developing relationships, learning how to develop healthy relationships in person and online, that is where the real work gets done and where behaviours can change. I have to say that, wearing my hat in the world that I live in as a middle schoolteacher.

Senator Baker: It was my understanding that your teachers association had recommended that a change be made to the Criminal Code.

Mr. Belsey: Yes. I know that the Canadian Teachers' Federation had asked me for information about cyber-bullying and I told them what I thought was appropriate. Again, I cannot

En tant qu'éducateur, si je devais concentrer mes efforts dans un domaine en particulier, c'est sur cela que je miserais. Si je pense à la mentalité des adolescents et à l'endroit où ils vivent, je me demande si une loi parviendra à dissuader une jeune fille de 15 ans qui vient d'être abandonnée par son ancien petit ami d'envoyer un texto. Elle ne prendra probablement pas le temps de réfléchir aux lois d'Ottawa.

C'est la réalité de la plupart des adolescents quant à cette question, et je ne sais pas si une loi sera vraiment efficace. Je pense que l'éducation et la sensibilisation le seraient davantage.

Je vais vous donner un exemple spécifique. Mes étudiants rédigent régulièrement des blogues, et l'autre jour un de mes élèves s'apprêtait à afficher son texte. Les élèves me remettent leurs textes pour que je les révise et que je les aide à corriger leurs erreurs de grammaire et d'orthographe, mais aussi pour que je corrige un peu le contenu. Quand j'ai vu son commentaire, je lui ai demandé de venir me voir et de repasser en revue son texte.

Je lui ai demandé d'y jeter un coup d'oeil et de me dire ce qu'il en pensait avant que je ne l'affiche au monde entier. Qu'est-ce que tu penses que tes camarades de classe ou tes parents diraient si j'affichais ce commentaire sur-le-champ?

Il était absolument horrifié par ce qu'il avait écrit. Il ne l'avait écrit que 30 minutes auparavant et il avait oublié ce qui s'y trouvait. Je lui ai demandé d'y réfléchir et il m'a dit : « Monsieur Belsey, je suis désolé je n'ai pas réfléchi. » J'ai répondu : « D'accord, que devrions-nous faire? Pourrais-tu le supprimer? »

Je pense que les solutions à ce problème reposent sur l'éducation, la sensibilisation et la prévention. Le fait d'avoir un animateur exceptionnel ou un cours qui sort de l'ordinaire pourra un peu aider, mais lorsque j'enseigne des notions de technologie, de blogue et de Twitter à mes élèves du niveau intermédiaire, je recentre mon enseignement dans le contexte de ce que nous faisons et j'en discute avec les élèves. Au bout du compte, c'est beaucoup plus efficace que les mesures réactives et punitives.

À titre d'éducateur et d'enseignant à l'école intermédiaire, je dirais que si je devais concentrer ma passion, mon énergie, mon temps et mon talent à une solution, ce serait celle-là. Je remets vraiment en question l'efficacité des politiques et des lois à tolérance zéro. Je pense qu'il s'agit d'un processus ardu au quotidien, soit de développer des relations, d'apprendre à établir des relations saines en personne et en ligne. C'est à ce niveau que le vrai travail se fait et que les comportements peuvent changer. C'est ce que j'ai à dire dans mon rôle d'enseignant à l'école intermédiaire.

Le sénateur Baker : Je croyais que votre association d'enseignants avait recommandé d'apporter un changement au Code criminel.

M. Belsey : Oui. Je sais que la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants m'a demandé des renseignements à propos de la cyberintimidation, et je leur ai dit ce qui, selon moi,

begin to speak on behalf of the Canadian Teachers' Federation or the Alberta Teachers' Association, although I am proud of being a member of both.

I will say as an educator that if I am going to put my heart and soul and blood, sweat and tears into something, it is on the education piece. I think that helping kids learn how to develop, maintain, support and encourage empathy, developing healthy relationships in person and online, at least with kids on a day-to-day basis in my home with my own teenagers and in my classroom with my middle school kids, that is where the rubber hits the road.

We live in a world where we want a pill to get thin and where we want to have quick solutions for things. However, I really think that bullying and/or cyber-bullying is about relationships and relationships are messy and difficult. We need more sophisticated, thoughtful responses to them than simply things like simplistic notions of zero tolerance or just pass this law and that will fix it.

I am not a lawyer and I do not pretend to be at all; I am not in any way legally trained, and I do not pretend to be. I reflect back on what I see with kids on a day-to-day basis in my classroom and in my family — the kind of changes I have seen and the kind of lessons we have learned as a family or as a class or in a relationship between student and teacher.

I am really lucky; I have a strong knowledge of technology, and a fairly decent knowledge of kids and learning. Again, if there is a mistake to make in dealing with these issues, if there is a guilty line, I will stand at the front of it; I have made every mistake there is to deal with this. I have been learning all along the way.

I just wish my fellow teachers would not have to make all the mistakes I have made throughout my career to get to the point where I am, which is slowly understanding how to do this better. That education piece is the one that if other teachers had some of that, I would feel very gratified.

Senator Baker: I was reading a case recently, a judgment in your province in which a school child had talked to her parents, and she disclosed an incredible case of cyber-bullying by persons unknown. The parents took the matter to court; of course, first they sought disclosure of the persons who were sending this information — the IP addresses and so on.

The young lady, the school student, wished to be anonymous in the lawsuit. The court turned her down and awarded damages to the Internet providers. That is the problem with civil law; you start an action and you run the risk that if you lose, you could have the costs awarded against you.

Do you have any thoughts along those lines? When the bullying becomes so oppressive and has such a devastating effect on a student, do you have any thoughts on whether or not we

est approprié. Je répète que je ne peux pas parler au nom de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants ou de l'Association des enseignants de l'Alberta, même si je suis fier d'être membre de ces deux associations.

En tant qu'éducateur, si je devais consacrer mon âme et mes tripes à un aspect de la solution, je miserais sur l'éducation. Je pense que ce qui fait une véritable différence, c'est d'aider les jeunes à apprendre à établir, conserver, appuyer et inciter des comportements empathiques. Il faut les aider à établir des relations saines en personne et en ligne à tout le moins quotidiennement chez moi avec mes propres adolescents et à l'école avec mes élèves de niveau intermédiaire.

Nous vivons dans un monde où nous voulons avaler une pilule pour maigrir et où nous voulons des solutions rapides à nos problèmes. Toutefois, je crois fermement que l'intimidation et/ou la cyberintimidation se rapporte aux relations, et celles-ci sont complexes et difficiles. Nous avons davantage besoin de solutions bien réfléchies et bien élaborées que de notions simplistes de tolérance zéro ou de loi miracle.

Je ne suis pas un avocat et je ne prétends pas du tout en être un. Je n'ai pas de formation juridique et je ne prétends pas le contraire. Je me fie à ce que je vois chaque jour chez les jeunes à l'école et dans ma famille, aux changements que j'ai constatés et aux leçons que nous avons tirées en tant que famille, en tant que classe ou dans le cadre d'une relation entre l'élève et l'enseignant.

Je suis vraiment chanceux : j'ai de solides notions en technologie et une assez bonne connaissance des enfants et de l'apprentissage. Si on retraçait toutes les personnes qui se sont trompées en essayant de résoudre ce problème, je figurerais au haut de la liste : j'ai commis toutes les erreurs que j'aurais pu commettre à cet égard. J'ai appris de mes erreurs.

J'aimerais que mes collègues n'aient pas à répéter les erreurs que j'ai commises pendant ma carrière pour arriver au stade où j'en suis, c'est-à-dire de comprendre petit à petit comment mieux faire les choses. Je serai vraiment satisfait si les autres enseignants s'inspiraient du volet éducatif de la solution.

Le sénateur Baker : J'ai récemment lu un jugement rendu dans votre province à propos d'une fillette qui a révélé à ses parents un cas incroyable de cyberintimidation par des personnes inconnues. Les parents se sont adressés aux tribunaux; bien entendu, ils ont d'abord cherché à identifier les personnes qui envoyaient l'information en retraçant les adresses IP, notamment.

La jeune écolière désirait conserver l'anonymat dans le litige. Le tribunal a rejeté sa demande et a accordé des dommages et intérêts aux fournisseurs de services Internet. C'est là que le bât blesse avec le droit civil : si on perd après avoir intenté une poursuite, on risque de devoir essuyer les coûts.

Avez-vous des commentaires par rapport à cela? Quand l'intimidation devient aussi étouffante et a des effets aussi dévastateurs sur un élève, pensez-vous que nous devrions

should be changing the law to make such information — like who is doing the bullying — available to persons who wish to sue for defamation on behalf of their children?

Mr. Belsey: I will reiterate something I mentioned earlier about the pillars; I talked about parents, teachers, the corporate community and government. My feeling is that the corporate sector has been dropping the ball in certain areas.

They need to have clearly written, acceptable use policies or terms of service policies that are easily found on their websites.

They need to have easily accessible ways to report abuses of their policies like cyber-bullying that are easy for the average mum and dad to find. They need to have full-time staff. This is what they do. If they actually invested in this, those folks would be busy supporting families whose parents are scared and upset because their kids are become cyber-bullied. The parents try and find somewhere to report on the provider's website and cannot find the acceptable use policy. If they do find something they cannot understand it because it is written for lawyers and bean counters.

Parents try and find a place to report cyber-bullying. However, it is almost impossible to find because the providers would prefer to show you how to make a hot new viral video and upload it to YouTube. Of course, that uses bandwidth and the more bandwidth you use up on the network the more they can charge on your cellphone account. Their priority is getting you to do all that stuff, but nowhere is the kind of information like we have been discussing here. Parents need to be aware of what their kids are doing online. Parents need to know what discussion to have with their kids so they can make good decisions when they experience these negative things, which they will.

In relation to the providers themselves, I am really hesitant. I do not want to shy away from your question, but I am what I am. I am a middle school teacher who cares about the kids and I happen to have a little knowledge about some of these other things. I do not have legal expertise. I will say that at the end of my workday I will easily have 100 emails from Canadian parents, or parents from other countries, saying their kid is being cyber-bullied. They try contacting the police, who say they need evidence and they need to do certain things.

The parents feel quite overwhelmed and do not know where to begin. They try contacting the mobile provider but the mobile provider does not respond. It takes them half an hour just to find someone to contact and they do not get back to them quickly. The service providers do not seem to care. Basically, the parents are in limbo and they have a kid who may be suicidal. In the meantime, the providers are happily charging the customer's credit card each

changer la loi pour permettre la divulgation de ce genre de renseignements — comme l'identité de l'intimidateur — pour les personnes qui désirent lancer des poursuites pour diffamation au nom de leurs enfants?

M. Belsey : Je vais réitérer ce que j'ai dit à propos des piliers; j'ai parlé des parents, des enseignants, du milieu des affaires et du gouvernement. J'ai l'impression que le milieu des affaires n'a pas été à la hauteur dans certains domaines.

Le milieu des affaires doit se doter de politiques claires quant à l'utilisation acceptable des services ou de modalités de service facilement accessibles sur leurs sites web.

Les entreprises doivent offrir des moyens simples pour le parent moyen de signaler un non-respect de leurs politiques comme dans le cas de la cyberintimidation. Les entreprises doivent avoir des employés à temps plein. Ce serait le rôle de ces employés. Si les entreprises misaient vraiment là-dessus, ces employés pourraient appuyer les familles dont les parents sont craintifs et mécontents parce que leurs enfants sont victimes de cyberintimidation. Les parents essaient de trouver un endroit sur le site web du fournisseur où signaler les incidents mais ne peuvent trouver la politique d'utilisation acceptable. S'ils trouvent de l'information, ils ne peuvent la comprendre parce qu'elle est rédigée pour les avocats et les bureaucrates.

Les parents essaient de trouver un endroit où signaler les cas de cyberintimidation. Mais, c'est pratiquement impossible à trouver parce que les fournisseurs préfèrent montrer comment créer une nouvelle vidéo qui fera tout un tabac et comment la télécharger sur YouTube. Bien entendu, cela nécessite beaucoup de bandes passantes et plus vous en utilisez sur votre réseau, plus la facture est salée sur votre compte de téléphone cellulaire. Leur priorité est de vous inciter à utiliser plus de données, mais l'information dont nous avons parlé ne se trouve nulle part. Les parents doivent savoir ce que leurs enfants font en ligne. Les parents doivent savoir quels sujets aborder avec leurs enfants pour que ceux-ci prennent de bonnes décisions quand ils vivront des expériences négatives. Et ils en vivront.

Pour ce qui est des fournisseurs, je suis vraiment hésitant. Je ne veux pas me détourner de votre question, mais je suis qui je suis. Je suis un enseignant à l'école intermédiaire qui se soucie des enfants et j'ai un peu de connaissance sur la question. Je n'ai pas d'expertise juridique. Lors d'une journée de travail, je reçois souvent 100 courriels de parents canadiens ou de parents d'autres pays qui me disent que leur enfant est victime de cyberintimidation. Ils essaient de communiquer avec les services de police qui leur disent qu'ils ont besoin de preuves et qu'ils doivent d'abord faire certaines choses.

Les parents sont très bouleversés et ne savent pas par où commencer. Ils essaient de contacter le fournisseur de téléphonie cellulaire mais celui-ci ne répond pas. Il leur faut 30 minutes pour trouver une personne avec qui communiquer et celle-ci ne leur répond pas rapidement. Les fournisseurs de services ne semblent pas s'en préoccuper. En gros, les parents sont plongés dans l'incertitude et leur enfant est peut-être suicidaire. Entre-temps,

month for however many hundreds of dollars. Sometimes they are marketing to their kids, as I showed earlier, in very inappropriate ways.

Parents have a role, we as teachers have a huge role, and government has its role too, I think, in many ways. Perhaps there should be a policy that if you use our tools and our network you must play nice in our digital sandbox or else there will be some kind of ramification. Right now, if you are a Canadian mum or dad and your kid is going through this, and is feeling upset and scared and not wanting to go to school, you are in limbo.

I hate to say this, but I do not advertise this and I do not want it even, but people will Google “cyber-bullying” and they will come to cyber-bullying.org, or one of the websites, and they will end up emailing us. There are so many of these people who try and get support from what you would think would be appropriate channels. The providers need to uphold and enforce their own policies.

There need to be policies written to assist Canadian families who rightfully and dutifully pay their cellphone bills each month. When they are in trouble with issues like cyber-bullying — and there are other issues too that we have not even begun to discuss — and they need help, someone should actually respond. At the very least, there should be help to get a new account, in order to put an end to these threatening text messages, without being charged for that service. Perhaps, as mentioned before, the IP address could be disclosed so that the origin of the threatening message can be determined. The account holder can then be told to cease and desist or their account will be closed. Those sorts of things can help assist Canadian parents who are, for the most part, really feeling powerless.

I do not feel qualified to comment on the legislative part but I can tell you, from answering emails every night from parents, that part can change. To me it makes sense. If you are going to have a policy, why not simply uphold your own policy and then provide supports that seem like common sense? Surely that is in the neighbourhood of good customer service. Is that not what you would hope they would do?

The Chair: While I was researching this issue, I came across a number of websites that facilitate cyber-bullying. Is it feasible that these websites can be shut down? If not, what options are there? What should our committee be recommending? I especially refer to those websites that are attacking children.

Mr. Belsey: That is difficult. The way I look at it, I have been building websites since 1992, when I built the school website, way back in the day — and I have built a lot since then — I look at it like being a landlord. What people do not always know about the bullying.org website is that for over 10 years we have moderated every single posting of every story, poem, drawing, video and all

les fournisseurs se font un plaisir de facturer des centaines de dollars mensuellement à la carte de crédit du consommateur. Parfois, comme je l’ai montré plus tôt, leur technique de commercialisation cible les enfants de façon très inappropriée.

Les parents ont un rôle à jouer, nous, en tant qu’enseignants, avons un énorme rôle à jouer et le gouvernement doit aussi y mettre du sien à de nombreux égards. Il devrait peut-être y avoir une politique énonçant que si les consommateurs veulent utiliser leurs outils et leurs réseaux, ils devront bien se comporter dans l’univers numérique de l’entreprise, sinon il y aura certaines conséquences. Dans l’état actuel des choses, les parents canadiens sont dans l’incertitude si leur enfant vit ce genre d’expérience, est mécontent, craintif ou ne veut pas aller à l’école.

J’aurais préféré ne pas parler de ceci et je ne veux pas en faire la promotion — et je voudrais que cela ne se fasse même pas —, mais des gens tapent « cyberintimidation » dans Google et atterrissent sur le site cyber-bullying.org ou un autre site du genre, et finissent par nous envoyer un courriel. De nombreuses personnes essaient d’obtenir de l’appui de sites qu’on croirait appropriés. Les fournisseurs doivent renforcer et appliquer leurs propres politiques.

Nous avons besoin de politiques écrites pour aider les familles canadiennes qui paient leur compte de téléphone cellulaire à temps chaque mois. Quand les familles sont aux prises avec des problèmes comme la cyberintimidation — et il existe d’autres problèmes dont nous n’avons même pas commencé à parler — et qu’elles ont besoin d’aide, quelqu’un devrait être là pour les aider. À tout le moins, on devrait les aider à ouvrir un nouveau compte afin de mettre fin aux textos menaçants sans devoir payer ce service. Comme je l’ai dit plus tôt, l’adresse IP devrait peut-être être divulguée pour que la source du message menaçant puisse être déterminée. On pourrait ensuite demander au détenteur du compte d’arrêter d’agir de la sorte, sinon son compte sera fermé. Ce genre de mesures peuvent aider les parents canadiens qui se sentent vraiment, pour la plupart, impuissants.

Je ne pense pas être qualifié pour commenter l’aspect législatif mais je peux vous dire, si je me fie aux courriels que j’envoie chaque soir aux parents, que cet aspect peut changer. Cela me semble logique. Si une politique est en place, pourquoi ne pas simplement la renforcer et ensuite fournir un appui qui semble logique? Cela ferait partie d’un bon service à la clientèle. N’est-ce pas ce qu’on doit espérer des entreprises?

La présidente : Quand j’ai fait des recherches sur la question, je suis tombée sur certains sites web qui facilitent la cyberintimidation. Serait-il possible de fermer ces sites web? Sinon, quels choix s’offrent à nous? Qu’est-ce que notre comité devrait recommander? Je parle spécifiquement des sites web qui s’en prennent aux enfants.

M. Belsey : C’est difficile. Je crée des sites web depuis 1992 année où j’ai créé le site web de l’école, il y a fort longtemps, — et j’en ai créé de nombreux depuis — et je me perçois comme un propriétaire. Ce que les gens ne savent pas à propos du site bullying.org, c’est qu’au cours des 10 dernières années, nous avons passé en revue tous les affichages de chacun des poèmes,

the replies. We moderate all those before they go live online. This is incredibly time intensive. We take that trust, when kids or parents or whoever posts on the site, seriously in order to let them share their story in confidence. However, the reality is people hang out shingles all the time and put up tenement buildings, if you will. They do not really care that there is someone selling pot in room 201 or have a house of ill repute in 302, or whatever. They basically do not care what happens in their building. I look at it as being someone who builds websites and takes that trust seriously. I try to be conscious of what is happening within that building, if you will, in this case in cyberspace.

It is easy to build a website now. When I first started building them you had to know HTML and all this technical stuff. Now you can build a website in a couple of clicks.

The Chair: How easy can you shut one down?

Mr. Belsey: It is very difficult. I spent six months working with a principal in the United States getting a website shut down. It took six months of my life. I was marking report cards, I was doing planning, I had my family and I did not have time for this, but we did it. The reality was that that same website came up with a slightly different name about 10 days later, with a lot of the similar content and not really caring at all about what was on the site. Sometimes the more controversial the better because then they can get advertising revenue. As long as they can have that advertising revenue coming in they are happy. Because it is hosted on a third party server that may or may not be in Canada, the laws may or may not apply. The server may literally be anywhere in the world. It does not matter in terms of creating the website. That can happen on any server anywhere, which has implications.

Again, I am hesitant to get into legal territory but it has implications. What may or may not apply with the Canadian Internet service provider may not apply at all if the host is in Grenada, or anywhere, and literally that is what is possible. You can set up a server anywhere in the world and it is quite questionable as to whether or not Canadian law applies.

The bottom line here is there is no accountability. Coming back full circle to kids, that is another issue around cyber-bullying. When people think they are anonymous online or that there is no sense of accountability, they are free to do whatever with impunity, whether it is posting messages or hosting a website.

Senator Ataullahjan: Do you see a role for the parent councils? Most schools have parent councils. I know, from being on a parent council for almost 16 years, we used to have workshops where we would invite parents and encourage the kids to get their parents to come out. Maybe this is an issue that parent councils

histoires, dessins, vidéo et réponses. Nous passons tout en revue avant l'affichage en ligne. Cela exige énormément de temps. Quand les enfants, les parents ou d'autres personnes écrivent sur le site, nous prenons leur confiance au sérieux pour leur permettre de partager leur récit avec assurance. Toutefois, dans la vraie vie, les personnes installent des bardeaux et créent des immeubles anciens en quelque sorte. Cela ne les dérange pas que quelqu'un vende de la marijuana au logement 201 ou que l'appartement 302 ait mauvaise réputation. En gros, ils se fichent de ce qui se passe dans leur immeuble. Je me considère comme une personne qui bâtit des sites web et qui prend cette confiance au sérieux. J'essaie d'être conscient de ce qui se passe dans cet immeuble ou cyberspace dans le cas qui nous occupe.

De nos jours, il est facile de créer un site web. Quand j'ai commencé à en créer, il fallait connaître le HTML et d'autres notions techniques du genre. Maintenant, quelques clics suffisent à bâtir un site sur Internet.

La présidente : Est-il facile d'en fermer un?

M. Belsey : C'est très difficile. J'ai passé six mois aux États-Unis à travailler avec un directeur d'école pour fermer un site web. J'y ai consacré six mois de ma vie. Je remplissais des bulletins scolaires, je faisais de la planification, je m'occupais de ma famille et je n'avais pas de temps à y consacrer, mais nous l'avons fait. Le même site web est réapparu sous un nom légèrement différent environ 10 jours plus tard; son contenu était très similaire et personne ne semblait se soucier de ce qui s'y retrouvait. Parfois, plus le contenu est controversé et plus la situation est favorable pour les créateurs parce qu'ils peuvent tirer des recettes de publicité. Ils sont satisfaits pour peu qu'ils tirent des recettes de publicité. Comme le site web se trouve sur le serveur d'un tiers parti qui se trouve au Canada ou pas, les lois ne s'appliquent pas nécessairement. Le serveur peut se trouver partout dans le monde. Son emplacement n'a pas d'importance pour la création du site. Un site pourrait être créé sur un serveur qui se trouve n'importe où, et cela a des répercussions.

Je répète que j'hésite à m'aventurer en territoire juridique, mais ça entraîne des conséquences. Ce qui pourrait s'appliquer pour le fournisseur de services Internet canadien pourrait ne pas s'appliquer du tout si le serveur se trouve à la Grenade, ou à tout autre endroit. Cela peut se produire. On peut créer un serveur partout dans le monde et je doute fort que les lois canadiennes ne s'appliquent.

Ce qui est central, c'est qu'il n'y a pas de responsabilisation. Pour revenir aux enfants, il y a un autre problème entourant la cyberintimidation. Quand les gens pensent qu'ils sont anonymes en ligne ou qu'il n'y a aucun sens de responsabilité, ils sont libres de faire tout ce qu'ils veulent avec impunité, qu'il s'agisse d'afficher des messages ou de gérer un site web.

Le sénateur Ataullahjan : Pensez-vous que des conseils de parents ont un rôle à jouer? La plupart des écoles comptent des conseils de parents. J'ai siégé à un conseil de parents pendant environ 16 ans, et nous organisons des ateliers où nous invitons les parents et nous incitions les enfants à faire participer leurs

could look at and take an active part in just helping along. Many parents will come out to events that are organized by the parent council.

Mr. Belsey: Parent councils are actually critical, especially when it comes to issues like cyber-bullying. As we discussed earlier, most cyber-bullying happens away from school on home computers and on cellphones. It is absolutely critical that parents be engaged in this in a big way.

There is the Media Awareness Network based here in Ottawa. The website is media-awareness.ca. They have wonderful online resources, passport to the Internet programs and things they have for students, teachers and parents. I have a little website calling bullyingcourse.com, where there is a course for parents. There are a lot of other resources out there. I have a presentation I give called Cyber Parenting 101, which I do a lot. That is really important because parents do not really have the knowledge. They love their kids and they want them to be safe and happy and be okay, but they do not always have knowledge about what is really going on. Parents have a frame of reference to their own growing up that often does not apply to the online world in which our kids live today. Parents ask what the frame of reference is here; they did not grow up with all this. Parents do not understand that when you are online, to reply in an expedient way is very important in youth culture. If someone texts you and you do not text back quickly, that is a social faux pas.

How do parents relate to that? As Marc Prensky said, we are the digital immigrants. We have come to this and adapted to this technology. The kids, as Marc Prensky writes — he is an American researcher who writes about technology, gaming and kids — are the digital natives. I am a dad with teenagers myself, a son and daughter, and I am a tech teacher but still I am struggling at times to understand and relate to this.

I agree with you completely; the more supports we can put in place for parents, the better. There is the Media Awareness Network and other great Canadian resources. I see two wonderful mentors here, Dr. Pepler and Dr. Craig, who have mentored me through the years. There is PREVNet, a national organization that coordinates people. They have resources as well.

Having parents engaged is so important. When issues like cyber-bullying come up, the school can only do so much. With parent involvement, the chances of finding resolution are so much better.

The Chair: We appreciate the time you have taken to be here and sharing with us your experience on cyber-bullying.

parents. Les conseils de parents pourraient peut-être se pencher sur la question et jouer un rôle actif pour offrir leur appui. De nombreux parents participent aux événements organisés par le conseil de parents.

M. Belsey : Les conseils de parents sont primordiaux, surtout pour des questions comme la cyberintimidation. Comme nous l'avons dit auparavant, la plupart des cas de cyberintimidation surviennent à l'extérieur de l'école sur des ordinateurs personnels et des téléphones cellulaires. Il est absolument indispensable que les parents jouent un rôle important.

Le Réseau Éducation-Média se trouve ici à Ottawa. Leur site web est media-awareness.ca/français/index.cfm. Le site compte des ressources en ligne formidables, comme les programmes passeport pour Internet et d'autres rubriques pour les élèves, les enseignants et les parents. J'ai un petit site web qui s'appelle bullyingcourse.com où on trouve un cours pour parents. Ce site regorge d'autres ressources. Je donne souvent une formation intitulée Compétence parentale cybernétique 101. C'est très important parce que, très souvent, les parents n'ont pas les connaissances adéquates. Ils aiment leurs enfants, veulent qu'ils soient en sécurité, heureux et que tout aille pour le mieux, mais ils ne savent pas toujours ce qui se passe vraiment dans la vie de leur progéniture. Les parents se réfèrent à leur propre enfance qui, bien souvent, ne correspond pas au monde virtuel dans lequel nos enfants vivent présentement. Les parents veulent savoir quel est le cadre de référence parce qu'ils n'ont pas grandi dans ce contexte. Les parents ne comprennent pas que, dans le monde virtuel, il est très important pour les jeunes de répondre à son correspondant rapidement. On commet un impair quand on ne répond pas rapidement à un texto.

Comment les parents s'identifient-ils à cette réalité? Comme Marc Prensky l'a dit, nous sommes des immigrants numériques. C'est maintenant la réalité, et nous nous sommes adaptés à cette technologie. Les enfants, comme Marc Prensky l'écrit — c'est un chercheur américain qui écrit à propos de la technologie, des jeux vidéo et des enfants —, sont les Autochtones numériques. J'ai moi-même une fille et un fils adolescents, et je suis un enseignant en science technologique, mais parfois j'ai encore de la difficulté à comprendre la réalité et à m'y identifier.

Je suis tout à fait d'accord avec vous; plus nous offrirons de soutien aux parents, et plus ce sera favorable pour eux. Le Réseau Éducation-Média et d'autres excellentes ressources canadiennes sont en place. Deux formidables mentors se trouvent ici, Mme Pepler et Mme Craig, qui m'ont formé au cours des ans. Il existe aussi PREVNet, un organisme national qui coordonne les gens. Ce réseau offre aussi des ressources.

Il est important de faire participer les parents. Quand des problèmes comme la cyberintimidation surviennent, les écoles ne peuvent faire qu'une partie du travail. Avec la participation des parents, on est plus susceptible de trouver des solutions.

La présidente : Nous apprécions le temps que vous avez consacré pour vous déplacer et partager avec nous votre expérience sur la cyberintimidation.

I would like to welcome Wendy Craig, from Queen's University. We are very pleased to have her here. She is with the Promoting Relationships and Eliminating Violence Network, PREVNet, a coalition of Canadians concerned about bullying. The primary goal of PREVNet is to translate and exchange knowledge about bullying, to enhance awareness, to provide assessment and intervention tools and to promote policy related to the problems of bullying. The mission of PREVNet is to develop a national strategy to reduce problems of bullying and victimization throughout Canada. We are happy you have joined us today, Ms. Craig.

We also have with us Debra Pepler, a full professor of psychology at York University and a senior executive member of the LaMarsh Centre for Research on Violence and Conflict Resolution. She conducts research on children at risk. Her major research program examines the antisocial behaviour of children and adults, particularly in the school and peer context.

I understand you both have introductory comments, and we will have a lot of questions.

Wendy Craig, Scientific Co-Director, Promoting Relationships & Eliminating Violence Network, Queen's University: Thank you for the invitation. We are delighted to be here. We are coming as scientific co-directors of PREVNet, Promoting Relationships and Eliminating Violence Network. We are bringing a research-based perspective.

Eleven years ago Dr. Pepler and I submitted a grant to three different agencies that got rejected three times. I do not normally like to share that information about myself or our history, except it was on electronic bullying. The comments were, "What is the big deal and how is it different from the phone? We have been studying that for 30 years." There is a significant difference and it provides a unique context for understanding the issue. We would like to take the next few minutes to share a bit about how electronic bullying is the same or different from face-to-face bullying and figuring out what to do about it moving forward.

The first thing is to define what it is. I know we had a previous speaker here, but we think about using the word "electronic bullying" because it is bigger than cyberspace and has to do with the ways we communicate information electronically. In that definition there are key features. The first is that someone is identified and there is intent to harm another individual. One of the outcomes associated with electronic bullying is harm.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Wendy Craig, de l'Université Queen's. Nous sommes très heureux de l'avoir parmi nous. Elle représente le réseau PREVNet, la promotion des relations et l'élimination de la violence, une coalition de Canadiens préoccupés par l'intimidation. L'objectif principal de PREVNet est de traduire et d'échanger des connaissances quant à l'intimidation, d'accroître la sensibilisation, de fournir des outils d'évaluation et d'intervention et de promouvoir la politique liée aux problèmes d'intimidation. Le mandat de PREVNet est d'élaborer une stratégie nationale pour réduire les problèmes d'intimidation et de victimisation partout au Canada. Madame Craig, nous sommes heureux que vous soyez venue aujourd'hui.

Se trouve aussi avec nous Debra Pepler, professeure titulaire de psychologie à l'Université York et membre principale en chef du LaMarsh Centre for Research on violence and Conflict Resolution. Elle mène des recherches sur les enfants à risque. Son programme de recherche principal étudie le comportement antisocial des enfants et des adultes, particulièrement à l'école et entre pairs.

Je comprends que vous avez toutes deux des déclarations préliminaires et nous allons avoir un grand nombre de questions.

Wendy Craig, codirectrice scientifique, Réseau de la promotion des relations et de l'élimination de la violence, Université Queen's : Merci de votre invitation. Nous sommes très heureuses d'être ici. Nous comparaissons à titre de codirectrices scientifiques de PREVNet, le réseau de la promotion des relations et l'élimination de la violence. Nous voulons vous faire part du point de vue des chercheurs.

Il y a 11 ans, Mme Pepler et moi-même avons fait une demande de subvention auprès de trois agences différentes, demandes qui ont été rejetées. Habituellement, je n'aime pas faire part de renseignements concernant ma vie privée ou notre histoire, sauf que cela concernait la cyberintimidation. On nous a répondu : « En quoi est-ce un gros problème et en quoi la cyberintimidation est-elle différente de l'intimidation téléphonique? Cela fait 30 ans que l'on étudie le sujet. » Il existe une différence considérable entre ces deux types d'intimidation, ce qui nous donne un contexte unique pour mieux comprendre cette question. Nous désirons profiter des prochaines minutes pour vous expliquer un peu les points communs et les différences qui existent entre la cyberintimidation et l'intimidation en personne, et afin de vous proposer des pistes de solution.

La première chose consiste à définir ce concept. Je sais que nous avons pu entendre un autre témoignage, mais nous préférons employer le terme « cyberintimidation », car il englobe plus que le cyberspace et qu'il fait référence aux différents moyens de communication électroniques que nous utilisons. Cette définition comporte des éléments clés. Tout d'abord, la cyberintimidation consiste à viser quelqu'un dans le but délibéré de lui porter atteinte. L'un des effets de la cyberintimidation est que celle-ci porte préjudice à la victime.

The other is it is either repeated or has a high likelihood or fear of being repeated. The child who is being victimized by it is harmed and they live in fear that it will happen again. Electronically would mean passing on a link or sharing a video, so it is constantly repeated every time the link gets connected.

In the case of electronic bullying, rather than face-to-face — or what I call “traditional bullying” — it involves the use of electronic devices, whether cellphones or computers in different forms. For example, there are Internet polls such as “How many of you think that you do not like what Wendy wore today?” You sign up for that electronic poll. It takes place electronically.

I work on the Health Behaviour in School-Aged Children Survey, which is a national survey of children in Canada funded by the Public Health Agency of Canada. On this graph I provided the most recent data and trend data. On the bottom you will see grades. We have children participating in grades 6, 7, 8, 9, and 10. As you go up it has the percentages of children reporting being victimized by electronic bullying.

The red lines are girls and the blue lines are boys. The dotted lines are the 2010 data and the solid lines are the 2006 data. What is the message to take away from the graph? First, girls are much more likely to be victimized and perpetrate electronic bullying than boys. It is more common among girls. What you notice from the graph is there is an increasing trend for boys.

If you look at the solid blue line compared to the dotted blue line, you see boys with increasing grades are increasing their prevalence of being victimized by electronic bullying. You also see the girls' dotted line is relatively flat. The prevalence of being bullied electronically does not really change from grade 6 through grade 10. If you contrast it to the boys' line, it increases for boys with age or grade. The big message from this is boys are catching up to girls in terms of being victimized electronically. The trend of it overall for girls has not. It is flattening out across age; it used to decrease across age. For boys, there is increase in being victimized electronically. It is an issue we need to worry about in Canada.

The other big point that we would like to make today is that youth behave consistently across context. Only 1 per cent of students who are involved in bullying specialize in electronic bullying. You are doing it face-to-face and electronically. This is not a unique group of students that engage in this type of bullying. Only 1 per cent of them are only doing electronically bullying. The other percentages are doing both. This is the same group of highly at risk children and youth we need to be

Un autre aspect de ce type d'intimidation est son caractère répétitif, ou la forte probabilité ou crainte que celle-ci se répète. L'enfant qui en est victime subit un préjudice et vit dans la crainte que cela se répète. L'aspect électronique est associé au fait de transmettre un lien ou d'échanger une vidéo, il y a donc répétition chaque fois que quelqu'un se connecte à ce lien.

Dans le cas de la cyberintimidation, par opposition à l'intimidation en personne — ou ce que j'appelle « l'intimidation traditionnelle » — ce type d'intimidation suppose d'avoir recours à des appareils électroniques, qu'il s'agisse de téléphones cellulaires ou d'ordinateurs sous toutes leurs formes. Par exemple, il existe des sondages Internet du type « Combien d'entre vous n'aiment pas ce que Wendy portait aujourd'hui? ». On peut ainsi s'inscrire pour répondre à ce sondage électronique. Cela est effectué de manière électronique.

Je travaille sur l'étude sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire, une étude nationale portant sur les enfants canadiens financée par l'Agence de la santé publique du Canada. Ce graphique vous présente les données et les tendances les plus récentes. En abscisse figurent les années. L'étude porte sur des enfants de 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e année. Le graphique indique la proportion d'enfants, pour chaque année, ayant déclaré avoir été victimes de cyberintimidation.

Les lignes rouges représentent les filles et les lignes bleues, les garçons. Les lignes en pointillé sont les données de 2010 alors que les lignes pleines représentent les données de 2006. Quelle conclusion peut-on tirer de ce graphique? Tout d'abord, que les filles ont plus de chance d'être victimes de cyberintimidation et de faire de la cyberintimidation que les garçons. Cela est plus répandu chez les filles. Le graphique nous montre aussi que la tendance est à la hausse chez les garçons.

Si l'on compare la ligne bleue pleine à la ligne bleue en pointillé, on observe que la prévalence de la cyberintimidation augmente avec les années, chez les garçons. On s'aperçoit aussi que la ligne en pointillé correspondant aux filles est relativement horizontale. La prévalence de la cyberintimidation ne change pas vraiment de la 6^e à la 10^e année. Si on la compare avec la ligne correspondant aux garçons, cette prévalence augmente selon l'âge ou l'année, chez les garçons. La principale conclusion à tirer de cela, c'est que les garçons sont en train de rattraper les filles pour ce qui est d'être victimes de cyberintimidation. Par contre, pour les filles, la tendance reste stable. La ligne reste horizontale pour les différents âges. Auparavant, celle-ci avait tendance à diminuer avec l'âge. Chez les garçons, il y a une augmentation de la victimisation numérique. C'est un problème dont nous devons nous préoccuper, au Canada.

Un autre point que j'aimerais souligner aujourd'hui est le fait que les jeunes se comportent de façon similaire dans différents contextes. Seulement 1 p. 100 des élèves qui font l'objet d'intimidation font uniquement l'objet de cyberintimidation. L'intimidation en personne et la cyberintimidation vont donc de pair. Ce type d'intimidation n'est pas privilégié par un groupe d'élèves en particulier. Seulement 1 p. 100 font exclusivement de la cyberintimidation. Les autres sont impliqués dans les deux

concerned about. The same is true for being victimized. The children are being victimized online and also face-to-face. Only 1 per cent of them are only electronically victimized. There is a huge overlap between real world or face-to-face involvement and electronic involvement.

We have also asked children how harmful this behaviour is. One of things we frequently get is they do not report to adults because they say, “We were just having fun,” or, “We did not mean for it to hurt.” We see the different ways that children bully one another. We have physical, verbal, social — which is the face-to-face — and electronic. The red bars are girls and the blue are boys.

The message I want you to take from this graph is that girls view all forms except for physical as more harmful and more painful than boys.

The other message is there is no difference in the level of harm for boys or girls in terms of how they view verbal, social or electronic. All are viewed as harmful, but similarly viewed as harmful. The least harmful of ways you can bully is actually physical. It talks about the impact of this being viewed as extremely harmful. The highest score on the scale is five and even more harmful than the physical.

Debra Pepler, Scientific Co-Director, Promoting Relationships & Eliminating Violence Network, York University: I will talk briefly about why we should worry about electronic bullying. One of the ways of looking at this is to understand there are similarities between electronic and traditional forms of bullying, but also differences. When we analyze it statistically, we can see above the effects that children experience when they are victimized in traditional ways. What are the effects of being victimized electronically? One year later — when we look at youth who are victimized over a year’s period — electronic bullying was positively related to increased physical, mental and social health problems, as well as rating of low quality of life.

Over and above these traditional forms of bullying, one year later there was electronic bullying. The youth who did the bullying were higher on cigarette, alcohol and substance use. This is what we find this in our research with children who bully; they tend to go on a pathway that leads them into a lot of troubled areas.

One of the other messages we would like you to understand — because it relates to how we need to think about approaching this — is this is a behaviour that peers know a great deal about and

types d’intimidation. Nous devons donc nous préoccuper de ce groupe d’enfants et de jeunes à risque. Il en va de même pour la victimisation. Les enfants font à la fois l’objet de cyberintimidation et d’intimidation en personne. Seulement 1 p. 100 d’entre eux sont exclusivement victimes de cyberintimidation. Il y a donc un chevauchement considérable entre l’intimidation en personne et la cyberintimidation.

Nous avons aussi demandé aux enfants quelle était la portée du préjudice causé par ce comportement. Les enfants nous ont souvent indiqué qu’ils ne le signalaient pas aux adultes, car « ils le font juste pour s’amuser » ou « ils ne voulaient pas faire de mal. » On voit donc les différentes façons dont les enfants s’intimident. Il y a l’intimidation physique, verbale, sociale — c’est-à-dire en personne — et par voie électronique. Les colonnes rouges représentent les filles et les colonnes bleues, les garçons.

Ce qu’il faut retirer de ce graphique, c’est que les filles perçoivent toutes les formes d’intimidation, à l’exception de l’intimidation physique, comme causant davantage de dommages que celles dont sont victimes les garçons.

L’autre conclusion, c’est qu’il n’y a pas de différence entre le degré de perception des dommages chez les garçons et les filles pour ce qui est de l’intimidation verbale, sociale ou électronique. Tous les types d’intimidation sont perçus comme néfastes et également néfastes. Le type d’intimidation qui est perçu comme le moins dommageable est l’intimidation physique. Cela permet de mettre en perspective le fait que cela est perçu comme extrêmement dommageable. Le niveau le plus élevé de l’échelle est cinq, ce qui est plus dommageable que l’intimidation physique.

Debra Pepler, codirectrice scientifique, Réseau de la promotion des relations et de l’élimination de la violence, Université York : Je vais vous parler brièvement des raisons pour lesquelles nous devons nous préoccuper de cyberintimidation. L’une des façons d’envisager le problème consiste à comprendre qu’il existe des similarités, mais aussi des différences, entre la cyberintimidation et les autres formes traditionnelles d’intimidation. Des analyses statistiques nous permettent de voir plus loin que les effets signalés par les enfants lorsqu’ils sont victimes d’intimidation traditionnelle. Quels sont les effets de la cyberintimidation? En examinant des jeunes victimes d’intimidation sur une période d’un an, on s’est aperçu qu’un an après le début de l’intimidation, celle-ci pouvait être corrélée de manière positive à une augmentation des problèmes physiques, mentaux et de santé sociale, ainsi que d’une mauvaise qualité de vie.

Plus que toute autre forme traditionnelle d’intimidation, on observait, un an plus tard, la cyberintimidation. On s’est aperçu que les jeunes qui faisaient de l’intimidation fumaient beaucoup de cigarettes et consommaient beaucoup d’alcool et de drogue. C’est ce que révèlent nos travaux de recherche sur les enfants intimidateurs; ils ont tendance à suivre une trajectoire qui leur amène beaucoup de problèmes.

Un autre message important que nous aimerions que vous compreniez — parce qu’il a trait à la manière dont il faut aborder le problème pour le résoudre — est qu’il s’agit d’un comportement

adults know very little about. That is true in traditional forms of bullying, but especially once we move into the electronic domain. Peers, as in the traditional forms of bullying, are there. They know it. A high proportion of peers report that they have witnessed electronic bullying. Just as in traditional forms of bullying, they can either be part of the problem or part of the solution. If we are asking them to be part of the solution, they require a great deal of support in order to step in and help their friends with bullying. When you are being bullied electronically or when you are witnessing this, you are removed from the face-to-face cues that you get in normal human interaction, such as the visible sadness and the distress. Many things happen during face-to-face interactions that can signal something is really wrong and someone is really distressed.

Adults lack the understanding of the technology and the connectedness to these virtual contexts that youth are in. They are hugely embedded in social networks, and we adults are not part of that. We have seen instances where youth in Canada have been very distressed by electronic bullying. They have blogged about it and sent out many messages but the adults in their lives were not aware. Just as with traditional forms of bullying, youth are reticent to tell the adults in their lives that this is going on. They expect ramifications. They do not expect that we will be effective. There are many barriers to just what we think is part of the solution, which is increasing communication.

The challenge that we face in addressing cyber-bullying is that this form of socialization through social networking, texting, and other forms of virtual interaction, as we might think of it, is here to stay. It is the world of our youth. They are connected and they are successful at it. It provides a lot of rewards for them, but it has some challenges. We have limited understanding of the influence of this form of electronic engagement, be it positive or negative, on young people's social and emotional development, so we need to do much more research on this new and emerging phenomenon. Students' knowledge of technology is almost always greater than that of the adults in their world, whether teachers or parents. There is a gap. In most areas where we are socializing children and youth, we adults are the experts and we have the capacity to socialize them. However, the table has turned. Technology is constantly evolving, and this is where we feel that research has such an important role in helping us to understand this.

We wanted to talk about this from a rights perspective. Much of the work we have done within PREVNet with our partners in particular has come from a rights perspective, in particular the UN Convention on the Rights of the Child. Children and youth have the right to be safe and free from violence. Those adults

très connu des pairs mais très peu connu par les adultes. Cela est vrai pour les formes d'intimidation traditionnelle, mais cela est d'autant plus vrai lorsque l'on passe dans le domaine électronique. Les pairs, tout comme dans le cas d'intimidation traditionnelle, sont présents. Ils sont au courant. Une forte proportion de pairs indique avoir été témoins de cyberintimidation. Tout comme dans le cas des formes d'intimidation traditionnelle, ils peuvent faire partie du problème et faire partie de la solution. Si on leur demande de faire partie de la solution, il leur faut énormément d'appui afin de les inciter à intervenir et à aider leurs amis victimes d'intimidation. Lorsque l'on est victime de cyberintimidation ou que l'on en est témoin, on se trouve déconnecté des signaux concrets que l'on observe dans le cadre d'interactions humaines normales en personne, comme les signes visibles de tristesse et de détresse. Dans le cas d'interactions en personne, bien des signaux peuvent révéler que quelque chose ne va pas et que quelqu'un est en détresse.

Les adultes comprennent mal la technologie et à quel point les jeunes sont connectés à ces situations virtuelles. Ils sont très présents sur les réseaux sociaux, ce qui n'est pas le cas des adultes. Au Canada, nous avons vu des cas de profonde détresse causée par de la cyberintimidation. Bien que ces jeunes aient rédigé des blogues et envoyé un grand nombre de messages à ce sujet, les adultes présents dans leur vie n'étaient pas au courant. Tout comme dans le cas des formes traditionnelles d'intimidation, les jeunes sont réticents à l'idée d'informer les adultes qui leur sont proches de ce qui se passe. Ils craignent les répercussions possibles. Ils ne s'attendent pas à ce que cela soit efficace. Il y a bien des obstacles à ce que nous pensons être la solution, qui consiste à favoriser la communication.

L'obstacle auquel nous nous heurtons lorsque l'on souhaite aborder la cyberintimidation est que la forme de socialisation que constituent les réseaux sociaux, les messages textes et d'autres formes d'interaction virtuelle, tels que nous les concevons, est un phénomène qui va continuer d'exister. Tel est le monde de nos jeunes. Ils sont connectés et cela leur réussit. Cela est très gratifiant pour eux, mais présente certains problèmes. Nous avons une compréhension limitée de l'influence de cette forme d'activité électronique, qu'elle soit positive ou négative, sur le développement social et affectif des jeunes, et c'est la raison pour laquelle il faut faire davantage de recherche sur ce phénomène nouveau et émergent. La plupart du temps, les jeunes comprennent mieux la technologie que les adultes de leur entourage, que ce soit leurs enseignants ou leurs parents. Il existe un fossé. Dans la plupart des contextes où les enfants et les jeunes socialisent, les adultes sont les experts et ont la capacité de les aider dans le processus de socialisation, mais les règles du jeu ont changé. La technologie évolue constamment, et c'est là que nous pensons que la recherche a un rôle essentiel à jouer pour nous aider à mieux comprendre ce phénomène.

Nous voulions aussi aborder le sujet du point de vue des droits. Une bonne partie du travail effectué dans le cadre de PREVNet en collaboration avec nos partenaires a rapport aux droits, et plus particulièrement la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Les enfants et les jeunes ont le droit de vivre

responsible for them, not just in the home and in the school but in all places where children and youth are, have a responsibility to promote their healthy development and to keep them safe. There is no question that electronic bullying is a violation of children's rights; and from that perspective, we need to find effective practices and policies. There needs to be systemic change.

This is not a problem that resides just within one child or within a child who is bullying and victimized, not within that relationship; it is a broader change that we need to look at and be cognizant of. In many ways, it is similar to other processes of development that we study so we can bring that to bear in terms of what harms there might be, what the outcomes are and what the strategies are to identify and prevent it with peers and adults. It is really about relationships that occur electronically as opposed to face-to-face. For the youth in our world, they are every bit as salient and important as the relationships that they have face-to-face.

We want to thank you for the opportunity to represent our work at PREVNet with the 58 researchers and 51 national organizations that have come together to try to promote healthy relationships and eliminate violence.

The Chair: May I have a motion to table the presentation as an exhibit?

Senator Nancy Ruth: So moved.

The Chair: I will start off with a question on Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child, which requires state parties to take all appropriate legislative, administrative, social and educational measures to protect children from all forms of physical and mental violence, including bullying between two or more children and cyber-bullying. In your view, is Canada meeting its obligations under this article?

Ms. Craig: I will start by saying that Canada can do more to meet and serve the best needs of the child. There are a couple of things that we can do more effectively. I do not think we fully understand, monitor and survey the problem fully enough.

The Chair: What should we be doing in the area of surveillance?

Ms. Craig: We need to engage in regular surveillance and assessment to know the extent of the problem. It is twofold: one is more research so that the monitoring and surveillance can let us know the extent and severity and potentially the location. For example, are certain areas more at risk or less at risk, such as urban areas versus rural areas, where we need to put more things in place? Surveillance can enhance our research agenda to make us more

dans un environnement sécuritaire sans violence. Les adultes responsables de ces jeunes et de ces enfants, non seulement chez eux et à l'école mais partout où ils se trouvent, ont le devoir de favoriser leur développement sain dans un environnement sécuritaire. Il ne fait aucun doute que la cyberintimidation constitue une violation des droits des enfants; et de ce point de vue, nous devons trouver des pratiques et des politiques efficaces. Il doit y avoir des changements généralisés.

Ce n'est pas un problème qui est propre à un enfant, qu'il soit intimidateur ou victime d'intimidation, pas dans le cadre de cette relation; c'est un changement plus général dont nous devons tenir compte. À bien des égards, ce phénomène est similaire à d'autres processus développementaux que nous étudions, ce qui nous permet de mettre cela à profit afin de déterminer les préjudices possibles, les effets et quelles stratégies permettraient d'identifier et de prévenir ce phénomène avec les pairs et les adultes. C'est un phénomène qui se manifeste par voie électronique, par opposition aux relations en personne. Pour les jeunes de notre monde, ce type de relations est de plus en plus important par rapport aux relations en personne.

Nous souhaitons vous remercier de nous avoir donné l'occasion de présenter le travail du PREVNet, qui est le résultat de la collaboration de 58 chercheurs et chercheuses et 51 organisations nationales qui se sont rassemblées afin de tenter de promouvoir des relations saines et d'éliminer la violence.

La présidente : Puis-je avoir une motion pour proposer le témoignage en preuve?

Le sénateur Nancy Ruth : J'en fais la proposition.

La présidente : Je vais commencer par une question sur l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, qui exige que les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger les enfants contre toute forme de violence physique ou mentale, y compris l'intimidation perpétrée par un enfant ou plus ainsi que la cyberintimidation. Selon vous, le Canada remplit-il ses obligations en vertu de cet article?

Mme Craig : Je commencerais en disant que le Canada peut en faire plus pour répondre aux besoins des enfants. Il y a un certain nombre de choses que nous pouvons faire de manière plus efficace. Je ne pense pas que nous comprenions, que nous surveillions et que nous étudions le problème de manière suffisamment complète.

La présidente : Que devrions-nous faire dans le domaine de la surveillance?

Mme Craig : Il nous faut effectuer de la surveillance et des évaluations régulières afin de mieux connaître la portée du problème. Il y a deux aspects : l'un consiste à effectuer davantage de recherche afin que la surveillance nous permette de mieux connaître la portée, la gravité et, peut-être, les caractéristiques géographiques du problème. Par exemple, des zones sont-elles plus à risque que d'autres, comme les zones urbaines par opposition aux

knowledgeable about the harms, the outcomes, the correlates of the problem and the early risks and protective factors so we can be evidence-based in our prevention programming.

Ms. Pepler: This comes at the provincial level under education. I sat on the Safe Schools Action Team in Ontario so I am familiar with that legislation. They have done a good job of identifying cyber-bullying and saying that it does not really matter if it happens at home. Principals have said that if it happened at home, not on school property, they were not responsible. Wherever it happens, if it impacts learning, it is a critical issue.

Even if we have that policy in education, there is a big gap between what the policy says and what is happening on the ground. We need to help the adults who are responsible for ensuring children's safety to follow the effective strategies so that we do protect them. It probably involves more than the parents and teachers. It probably involves some corporations involved and other broader contexts.

The Chair: Do any provinces have better practices than other provinces? Which are the model provinces at following Article 19?

Ms. Craig: The bottom line is that most provincial educational policies address it, but this policy practice gap is significant. For example, Nova Scotia is specifically rebuilding their policy. The policy practice gap is significant. Fundamentally, that is the issue. Part of that issue is that we need a unified definition of the problem and a unified way of monitoring the problem. As well, all adults who are responsible for socializing children need to be part of solution. It is not just an educational problem. It comes back to being a federal initiative because it is a public health initiative in terms of health promotion.

The Chair: You mentioned a unified definition and unified monitoring. Do you see that as the role of the federal government?

Ms. Pepler: If it is a health promotion issue, the federal government can step in and identify that this puts both the youth who bully as well as the youth who are victimized at risk for a range of health and health-related concerns.

Another problem is that we often do not identify these youth as at risk, particularly the youth who are bullying others. However, we know a lot about children who bully others, and if they do so at a high and consistent rate, they likely come from families where the relationships with their parents are very strained or the

zones rurales, où nous devons concentrer davantage nos efforts? La surveillance peut venir appuyer la recherche en nous informant davantage sur les préjudices, les effets, les corrélats du problème ainsi que les facteurs précoces de risque et de protection, afin d'être en mesure d'élaborer des programmes de prévention fondés sur des données scientifiques.

Mme Pepler : Cela relève de l'éducation et donc des provinces. J'ai été membre de la Safe Schools Action Team en Ontario, un groupe de travail sur la sécurité à l'école, et je connais donc bien ce type de loi. On a bien fait d'identifier la cyberintimidation et de dire qu'il importe peu que cela ait lieu à la maison. En effet, des dirigeants d'établissements d'enseignement ont dit que si le phénomène se produisait à la maison, et non au sein de l'établissement d'enseignement, ils n'étaient donc pas responsables. Où que cela se produise, c'est une question d'une importance capitale si ce phénomène a des répercussions sur l'apprentissage.

Même si cette politique existe dans le milieu de l'éducation, il existe un profond fossé entre ce qu'exige la politique et ce qui se passe en pratique. Nous devons aider les adultes responsables d'assurer la sécurité des enfants à suivre des stratégies efficaces qui nous aideront à mieux protéger les enfants. Cela suppose probablement la participation d'autres acteurs que les parents et les enseignants. Cela exige probablement la participation de certaines sociétés et autres.

La présidente : Certaines provinces ont-elles des pratiques plus efficaces que d'autres? Quelles provinces font figure de modèles pour ce qui est de respecter l'article 19?

Mme Craig : En réalité, la plupart des politiques provinciales en matière d'éducation abordent ce phénomène, mais ce fossé entre la politique et la pratique est considérable. Par exemple, la Nouvelle-Écosse est en train de remanier sa politique. Le fossé est considérable. En fait, c'est là que le bât blesse. Le problème est qu'il nous faut une définition commune du problème et une manière uniforme de le surveiller. En outre, tous les adultes responsables de la socialisation des enfants doivent faire partie de la solution. Ce n'est pas qu'un problème d'ordre éducatif. Cela nous ramène à une initiative fédérale car il s'agit d'une initiative en matière de santé publique destinée à faire la promotion de la santé.

La présidente : Vous avez parlé d'une définition commune et d'une surveillance uniforme. Pensez-vous que cela devrait relever du gouvernement fédéral?

Mme Pepler : S'il s'agit d'une question de promotion de la santé, le gouvernement fédéral peut intervenir afin de se rendre compte que ce phénomène expose les jeunes intimidateurs ainsi que les jeunes victimes à des risques accrus pour ce qui est de toute une série de problèmes de santé ou liés à la santé.

Un autre aspect du problème est que, bien souvent, on n'identifie pas les jeunes à risque, notamment ceux qui intimident les autres. Pourtant, on en sait beaucoup à leur sujet, et on sait que s'ils intimident régulièrement d'autres enfants; il y a de fortes chances qu'ils proviennent de familles où les relations

relationships between the parents are strained. These youth have also learned to be aggressive and violent in the various contexts in which they live. All youth need to be protected.

Ms. Craig: I think the other lever at the federal level deals with crime prevention. We know, for example, that those children who bully at a high rate consistently in elementary school are at high risk for engaging in a moderate or high level of delinquency by the time they are in high school. If we are to prevent crime, we can start by thinking about bullying as the red flag in elementary school.

The Chair: Are there any countries that meet the obligations under article 19 that we could learn from?

Ms. Pepler: I think the Scandinavian countries, such as Finland, are well ahead of us on all aspects of identifying strategies to be sure that everyone understands them. When you look at international surveys, the rates of bullying and cyber-bullying that youth from these countries report is much lower than Canada's. We stand in the middle third of the rankings for developed countries that do the surveys.

There is much to be done. I think it is a bit of a challenge for Canada because in Scandinavian countries, education is a federal responsibility and the countries themselves are much smaller. Finland, for example, is about the same size as the Greater Toronto Area. When you think about trying to change a country that is the size of Toronto, it is a little easier. They do so through the education system, and it is completely embedded into the culture, much more than here.

I was at a conference years ago when the Prime Minister of Norway spoke about how important this was, not just for education but for workplace as well, recognizing the cost to the country of this type of bullying behaviour.

Senator Nancy Ruth: I am thrilled you are both here. You have both made my day.

I have a whole lot of questions. They are not in any logical or sequential order, so get out your pen and paper and you can figure out how you will answer them.

Let me start with your "Why Worry" slide. Tell me a little bit more about your research and that bullying results in decreased mental health, low quality of life, social problems and so on. Can you tell me about the research and how you reached those conclusions?

Thank you for doing something on the gender differences in terms of the victims. Can you say something about gender differences in terms of perpetrators? Are they all the same?

avec leurs parents ou entre leurs parents sont tendues. Ces jeunes ont appris à faire preuve d'agressivité et de violence dans les différents contextes de leur vie. Tous les jeunes ont besoin de protection.

Mme Craig : Je pense que l'un des autres leviers au niveau fédéral est lié à la prévention de la criminalité. Nous savons, par exemple, que les enfants qui intimident régulièrement d'autres enfants à l'école primaire présentent un risque élevé de délinquance modérée ou grave lorsqu'ils arrivent à l'école secondaire. Si l'on souhaite prévenir la criminalité, il faut faire de l'intimidation une priorité à l'école primaire.

La présidente : Y a-t-il des pays qui s'acquittent de leurs obligations en vertu de l'article 19 et dont nous pourrions tirer des leçons?

Mme Pepler : Je crois que les pays scandinaves, comme la Finlande, ont bien de l'avance sur nous dans tous les domaines qui ont trait à la détermination de stratégies afin de s'assurer que tout le monde les comprend. Lorsque l'on regarde des études d'autres pays, on s'aperçoit que les taux d'intimidation et de cyberintimidation signalés par les jeunes dans ces pays sont bien plus faibles qu'au Canada. Nous nous trouvons dans le deuxième tiers du classement des pays développés qui effectuent ce type d'études.

Il y a beaucoup de pain sur la planche. Je pense que c'est un petit peu plus difficile au Canada, car dans les pays scandinaves, l'éducation est un champ de compétence fédérale et les pays sont beaucoup plus petits. La Finlande, par exemple, a environ la même taille que la région du Grand Toronto. Lorsque l'on parle d'apporter des changements à un pays qui fait la taille de Toronto, les choses sont un peu plus faciles. Ils y parviennent au moyen du système d'éducation et cela est bien plus ancré dans la culture qu'ici.

Il y a des années, j'ai assisté à une conférence lors de laquelle le premier ministre de la Norvège a parlé de l'importance de cette question, pas seulement du point de vue de l'éducation, mais aussi du milieu de travail, en reconnaissant le coût de ce type de comportement intimidateur pour le pays.

Le sénateur Nancy Ruth : C'est un grand plaisir de vous avoir ici. Vous êtes le couronnement de ma journée.

J'ai toute une série de questions. Étant donné que je ne les ai pas classées dans un ordre particulier, je vous suggère de prendre un papier et un crayon et je vous laisserai le soin de déterminer comment vous souhaitez y répondre.

J'aimerais commencer par votre diapositive intitulée « Pourquoi s'inquiéter ». Parlez-moi plus en détail de vos recherches et du fait que l'intimidation nuit à la santé mentale, à la qualité de vie, favorise les problèmes sociaux, et cetera. Pouvez-vous me parler davantage de vos recherches et de la manière dont vous êtes parvenu à ces conclusions?

Je souhaite aussi vous remercier d'avoir souligné les différences entre les deux sexes pour ce qui est des victimes. Pouvez-vous nous parler des différences entre les sexes pour ce qui est des intimidateurs? Sont-ils tous semblables?

I wanted to just mention the federal Human Rights Act. Section 13 deals with telephonic communication and hate. There is a private member's bill in Parliament right now, which I believe the government will support and which will remove this section from the federal Human Rights Act. Only 2 per cent of the cases at the Human Rights Commission are around section 13 of the act, but in terms of bullying, when I read some of the stuff, I thought, "Wow, this could be a mistake." It leaves one with the Criminal Code, and there are three groups that are not included in the hate sections of the Criminal Code, which are women, the disabled and discrimination on the basis of age. Do you have any reflection on that? I hope that my good lawyer friend over there will do something about this issue in his party.

Dr. Pepler, I wonder what your relationship is with SickKids Hospital and how this issue relates to hospitals across the country.

You mentioned that there were 51 organizations involved in your net. Can you tell us what kinds of organizations and their geographic places?

My last question, which is very dear to my heart, is around the issue of harm. How do you see this electronic bullying connected to pornography?

Ms. Pepler: Should we alternate?

Ms. Craig: I will start and you finish.

I will provide a little bit of background. There were a couple of studies that we formed for the basis of the "Why Worry" slide. One study was where we followed a group of students over a period of a year. In the fall of the first year, we asked them several questions about their health and well-being, as well as involvement in different forms of bullying.

One of the things we found and that Dr. Pepler was talking about was that children who reported involvement in bullying over and above the effects of face-to-face bullying, of which there are many negative effects, is that there were unique effects of electronic bullying. In other words, being victimized electronically made things worse than if you were just bullied in the face-to-face sense or the more traditional ways. It was a longitudinal study following children over a period of a year.

Then there was another study. Do you want to talk about it?

Ms. Pepler: We again followed youth over a period of year. Statistically, to give you a sense of how we approached it, let us assess the effect of traditional forms of bullying and see whether there is any — it is called variance — prediction left over when you then add cyber-bullying, and it still does. Even above the harm that is caused by traditional forms of bullying, there is an

Je voulais aussi simplement mentionner la Loi sur les droits de la personne. L'article 13 traite des communications téléphoniques et des propos haineux. Le Parlement est actuellement saisi d'un projet de loi d'initiative parlementaire, qui, je crois, recevra l'appui du gouvernement, et qui vise à supprimer cette disposition de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Seulement 2 p. 100 des cas entendus par la Commission des droits de la personne concernent l'article 13 de la loi, mais pour ce qui est de l'intimidation, lorsque j'ai lu une partie de la documentation, je me suis dit que cela pourrait être une erreur. Il ne nous reste que le Code criminel, et il y a trois groupes qui ne sont pas pris en compte dans les dispositions du Code criminel relatives aux propos haineux, à savoir, les femmes, les personnes handicapées et la discrimination fondée sur l'âge. Que pensez-vous de cela? J'espère que mon bon ami avocat là-bas fera quelque chose à propos de cette question dans son parti.

Madame Pepler, je me demande quel lien vous entretenez avec l'Hôpital pour enfants malades et en quoi cette problématique a trait aux hôpitaux de l'ensemble du pays.

Vous avez mentionné que votre réseau comprenait 51 organisations. Pouvez-vous nous dire de quel type d'organisations il s'agit et nous parler de leur emplacement géographique?

Ma dernière question en est une que j'ai particulièrement à coeur, il s'agit des préjudices. Quel est le lien, selon vous, entre l'intimidation électronique et la pornographie?

Mme Pepler : Voulez-vous que nous alternions?

Mme Craig : Je commence et tu termines.

Je vais vous donner un peu le contexte. La diapositive intitulée « Pourquoi s'inquiéter » est fondée sur quelques études que nous avons effectuées. L'une d'entre elles consistait à suivre un groupe d'élèves sur une période d'un an. Au cours de l'automne de la première année, on leur a posé plusieurs questions sur leur santé et leur bien-être, de même que sur leur implication dans différents types d'intimidation.

L'une des conclusions à laquelle nous sommes parvenus et dont Mme Pepler a parlé tout à l'heure était que les enfants qui ont indiqué avoir été impliqués dans de l'intimidation en plus des effets de l'intimidation en personne, qui présentent un grand nombre d'effets négatifs, ont indiqué que la cyberintimidation présentait des effets uniques. En d'autres termes, le fait d'être l'objet de cyberintimidation rend les choses plus difficiles que lorsque l'on est simplement intimidé en personne ou de manière plus traditionnelle. Il s'agissait d'une étude longitudinale portant sur des enfants pendant une période d'un an.

Une autre étude a été effectuée. Voulez-vous en parler?

Mme Pepler : Encore une fois, nous avons suivi un groupe de jeunes sur une période d'un an. Statistiquement, pour vous donner une idée de la méthode que nous avons employée, cela consistait à évaluer les effets des formes traditionnelles d'intimidation et à déterminer s'il y avait une certaine prévisibilité — ce que l'on appelle variance — lorsqu'on ajoutait la cyberintimidation, ce qui

additional form of harm when this electronic bullying occurs. It may have something to do with the invasiveness of it because children are not safe at home and they are not safe at night when they are asleep. Lots of children go to bed with their cellphones, which buzz in the middle of the night and they get texts that haunt them. There are some differences with this form of bullying that have additional harm.

Senator Nancy Ruth: From your research, you said there was increased threat to physical health, mental health and quality of life. Is there a different degree of this between physical bullying or face-to-face or whatever?

Ms. Craig: That is right. Cyber-bullying makes it worse. It makes all of the outcomes worse if one is also cyber-bullied. We measured verbal bullying, physical bullying, social bullying and face-to-face bullying and we predicted those negative life outcomes. Then we added cyber-bullying, and it predicted even more significant kinds of problems.

Senator Nancy Ruth: How much lower is the quality of life from cyber-bullying as opposed to the other forms of bullying? Is there a measurement for that?

Ms. Craig: I could not tell you what exactly that is, but I can look it up and get back to you.

Senator Nancy Ruth: There is a measurement?

Ms. Craig: Yes, it has been assessed. We asked the children about their quality of life through different kinds of questions, and kids who had been cyber-bullied reported that they had less of a quality of life. They were less interested in living. They did not feel appreciated or liked by others. They felt there was no point. They were behavioural marker type questions.

Senator Nancy Ruth: Was there any measurement of what state of self-worth they had prior to the study?

Ms. Craig: Yes. We would have known what it was at time one, and then at time two it became worse.

Ms. Pepler: I will pick up the next question, if I can, about girls. This is an area that really interests me.

Aggressive girls are different from aggressive boys in the sense that it is atypical for girls to be aggressive. If they are aggressive, they are a bit outside the norm already.

s'est avéré toujours être le cas. En plus des préjudices causés par les formes traditionnelles d'intimidation, des formes différentes de préjudice sont causées lorsqu'il y a cyberintimidation. Il se peut que cela soit en lien avec son aspect invasif, du fait que les enfants ne sont pas à l'abri de ce type d'intimidation lorsqu'ils sont à la maison ou la nuit, lorsqu'ils dorment. Bien des enfants vont au lit avec leurs téléphones cellulaires, qui se mettent à vibrer au milieu de la nuit pour leur transmettre des messages textes d'intimidation. Ce type d'intimidation comporte certaines différences et cause des préjudices supplémentaires.

Le sénateur Nancy Ruth : D'après vos recherches, vous avez indiqué qu'il y avait davantage de menaces pour la santé physique, la santé mentale et la qualité de vie. Y a-t-il différents degrés de cela entre l'intimidation physique ou l'intimidation en personne ou autres?

Mme Craig : C'est exact. La cyberintimidation rend les choses encore pires. La cyberintimidation, en plus de l'intimidation traditionnelle, accentue les effets de cette dernière. Nous avons mesuré l'intimidation verbale, l'intimidation physique, l'intimidation sociale et l'intimidation en personne et nous avons établi des prévisions relatives aux effets négatifs sur la vie. On a ensuite ajouté la cyberintimidation, qui était associée à la prévisibilité de problèmes encore plus graves.

Le sénateur Nancy Ruth : Quelle est la différence de qualité de vie entre les victimes de cyberintimidation et les victimes d'autres formes d'intimidation? Y a-t-il un moyen de mesurer cela?

Mme Craig : Je ne peux pas vous dire exactement ce qu'il en est, mais je peux chercher ces renseignements et vous les transmettre.

Le sénateur Nancy Ruth : Il existe un outil de mesure?

Mme Craig : Oui, cela fait l'objet d'évaluations. Nous avons interrogé les enfants au sujet de leur qualité de vie au moyen de différents types de questions, et les enfants qui ont déclaré avoir fait l'objet de cyberintimidation ont indiqué que leur qualité de vie était moindre. Ils avaient moins d'intérêt dans la vie. Ils ne se sentaient pas appréciés ou aimés des autres. Ils avaient le sentiment que la vie n'a pas d'intérêt. Il s'agissait de questions permettant de relever des marqueurs comportementaux.

Le sénateur Nancy Ruth : A-t-on mesuré leur estime d'eux-mêmes avant l'étude?

Mme Craig : Absolument. Cela nous a permis de déterminer quelle était leur estime d'eux-mêmes à un moment donné, et de nous apercevoir, en effectuant des mesures plus tard, que celle-ci s'était dégradée.

Mme Pepler : Je vais répondre à la question suivante, si vous me le permettez, concernant les filles. C'est un domaine qui m'intéresse particulièrement.

Les jeunes filles agressives se distinguent des jeunes hommes agressifs dans la mesure où les comportements agressifs ne sont pas communs chez les filles. Les jeunes filles qui font preuve d'agressivité se démarquent déjà de la norme.

There is not one type of child who bullies. This is another important aspect. There are some children who bully who are generally quite aggressive and generally out of control, and there is another group of children, both boys and girls, who are very smart and very socially aware.

They figure out who the vulnerable people are, how they can push the button just to cause so much distress in that other person or control them, and these are two different types of children who bully.

Girls who bully do so at a high and consistent rate over elementary and high school. We know about that because Ms. Craig and I conducted a study, and we picked up children in grades 5, 6 and 7, and followed them for seven years. When we finished, they were in grade 11, 12, and it was the last year of grade 13 in Ontario. The girls who bully at a high and even a moderate rate are at a high risk of being physically aggressive with their boyfriends. Girls care a lot about relationships, and if they are not skilled in engaging in relationships, then this form of aggression and learning how to distress someone or get their attention or control them seeps over to these other relationships that become important in adolescence. In many ways, the girls are just as at risk or maybe more at risk than the boys who engage in this type of behaviour.

Ms. Craig: If we look at electronic bullying, it is unusual, if you compare it to traditional bullying. The girls are much more likely to do the bullying than boys in an electronic context. In the face-to-face context, you find that when you ask students, it is more boys who report higher levels of engaging in bullying than girls. However, we also put remote microphones on children, we film them when they are in the playground and when we observe the children, boys and girls bully at equal rates. When you ask children or young students, girls say they bully much less than boys. However, when you ask them about electronic bullying only, the girls report in engaging in more of it than boys.

Senator Nancy Ruth: When you asked the girls and they reported, did it fit with what you learned from your hidden microphones? Was the data correct?

Ms. Craig: They were different studies. It was not the same children.

Ms. Pepler: However, it was consistent in that the girls were doing more than they would report doing in a traditional way.

Ms. Craig: The other piece that is important from a prevention or promotion perspective is that girls do not define what they do as bullying as readily as boys. With respect to some of the forms of bullying online, such as spreading a rumour about somebody or sharing a link, the equivalent of that would be spreading a

Les enfants intimidateurs ne correspondent pas à un seul profil type. C'est un autre aspect important. Il y a certains enfants intimidateurs qui sont en général assez agressifs et indisciplinés, et il y a d'autres enfants, garçons et filles, qui sont très intelligents et très éveillés socialement.

Ils sont capables de repérer les enfants vulnérables et savent exactement comment mettre cet enfant en détresse ou le contrôler. Il s'agit de deux types d'enfants intimidateurs.

Les jeunes filles qui font de l'intimidation le font de manière fréquente et régulière au cours de l'école primaire et de l'école secondaire. Nous sommes au courant de cela, car Mme Craig et moi-même avons effectué une étude dans le cadre de laquelle nous avons sélectionné des enfants de 5^e, 6^e et 7^e année, que nous avons suivi pendant sept ans. Lorsque nous avons terminé notre étude, ils étaient en 11^e, 12^e et 13^e année en Ontario. Les jeunes filles qui font de l'intimidation de façon fréquente et même modérée présentent un risque élevé d'être physiquement agressives envers leur petit ami. Les jeunes filles sont très soucieuses de leurs relations, et si elles n'ont pas les compétences nécessaires pour établir des relations, cette forme d'agression et les moyens qu'elles ont appris pour mettre quelqu'un en détresse, attirer l'attention ou contrôler quelqu'un tendent à influencer ces autres relations qui deviennent importantes à l'adolescence. À bien des égards, les jeunes filles présentent un risque similaire, voire plus élevé, que les garçons qui adoptent ce type de comportement.

Mme Craig : Si l'on examine la cyberintimidation, celle-ci est inhabituelle comparativement à l'intimidation traditionnelle. Les jeunes filles sont bien plus à risque de faire de l'intimidation que les garçons dans un contexte électronique. Pour ce qui est de l'intimidation en personne, on s'aperçoit lorsqu'on leur pose la question, que les garçons ont davantage tendance à adopter ce genre de comportement que les filles. Cependant, lorsque l'on place des microphones sur les enfants, que nous les filmons au terrain de jeu et que nous les observons, les garçons et les filles ont la même tendance à faire de l'intimidation. Lorsque l'on interroge les enfants ou les jeunes, les jeunes filles indiquent faire moins d'intimidation que les garçons. Cependant, lorsqu'on leur pose la question concernant exclusivement la cyberintimidation, les jeunes filles indiquent faire plus d'intimidation que les garçons.

Le sénateur Nancy Ruth : Lorsque vous avez posé des questions aux jeunes filles et qu'elles ont répondu, leur réponse était-elle conforme à ce que vous aviez appris grâce aux microphones dissimulés? Les données étaient-elles exactes?

Mme Craig : Il s'agissait de deux études différentes. Il ne s'agissait pas des mêmes enfants.

Mme Pepler : Toutefois, les données étaient les mêmes, puisque les filles en faisaient plus que ce qu'elles indiquaient de façon traditionnelle.

Mme Craig : Du point de vue de la prévention ou de la promotion, il est également important d'indiquer que les filles ne définissent pas leurs agissements comme de l'intimidation aussi facilement que les garçons. En ce qui concerne certaines formes d'intimidation en ligne, comme le fait de répandre une rumeur au

rumour or talking behind someone's back. Girls define that as extremely harmful behaviour, but not bullying behaviour, versus when we talk about bullying that is one form or one way that children bully other children. Therefore, there is an educational piece for all youth about what bullying is, and that is why that consistent definition is important. What is bullying and how do we do it is essential.

Ms. Pepler: The next question was about telephone and hate crime. I think our world has changed. Most young people today do not have a land line, which I am sure is what they were talking about in terms of a telephone. Much of the electronic bullying we see comes through from text messaging, which youth do all of the time. I think 50 times a day is the average number of texts that youth send. I do think that that aspect of the human rights legislation needs to be examined from a current perspective because the world has changed vastly since the Charter was brought in.

In terms of women, disability and age, I think those are very important issues. We found in our own research a high level of sexual harassment from boys to girls but also girls were doing it, and there was a lot of homophobic harassment. I think that the gender issue is important. In the work we do, and the work that we have done with the safe schools action team, we looked at bullying around disabilities, and there is a great deal of work to be done to help ensure that those children are safe from all forms of violence, because they are much more vulnerable.

Ms. Craig: Around that issue, a couple of the questions we asked were about the content of bullying, if it is around disability, race or sexual harassment. Although they are less prevalent than a threat, those are prevalent forms of bullying that do happen. It is important to acknowledge that.

The other point that I wanted to make about the Human Rights Act and the hate issue is that in bullying, we are dealing with children and young developing beings. We have to be educative in the consequences we put into place. As Ms. Pepler often discusses, when children are learning how to do math, there is a way we teach them to do math step-by-step. If they are having challenges in math, we do not expel them from school. We put the supports in place to help those children learn the math skills they need in order to be successful in math. Why? It is because they are developing young beings who need to understand that process.

We would argue the same about children and youth when it comes to engaging in bullying, that they are young children who are learning how to engage in relationships. As an adult, I will tell you relationships are complicated. It is not easy. When you are having trouble engaging in relationships — fundamentally,

sujet de quelqu'un ou de partager un lien, l'équivalent serait de répandre une rumeur ou de parler contre quelqu'un derrière son dos. Les filles définissent ces comportements comme étant extrêmement néfastes, mais pas comme de l'intimidation, contrairement à lorsque nous parlons d'intimidation, qui est une forme ou une façon pour les enfants d'intimider d'autres enfants. Par conséquent, il faut éduquer tous les jeunes au sujet de l'intimidation, et c'est pour cette raison qu'il est important d'établir une définition uniforme. Qu'est-ce que l'intimidation et comment elle se manifeste, c'est essentiel.

Mme Pepler : La question suivante portait sur les téléphones et le crime de haine. Je pense que notre monde a changé. La plupart des jeunes aujourd'hui n'ont pas de ligne terrestre, et d'ailleurs je suis certaine que c'est ce dont ils parlaient lorsqu'ils ont mentionné un téléphone. Une grande partie de l'intimidation électronique se fait sous forme de messagerie texte, chose que les jeunes utilisent constamment. Je pense que la moyenne du nombre de messages textes envoyés chaque jour par les jeunes est de 50. Je pense que cet aspect de la Loi sur les droits de la personne doit être revu du point de vue actuel, parce que le monde a grandement changé depuis la mise en oeuvre de la Charte.

En ce qui concerne les femmes, les personnes handicapées et l'âge, je pense que ce sont des questions très importantes. Dans nos propres recherches, nous avons constaté un haut niveau de harcèlement sexuel des garçons envers les filles, mais vice versa également, et beaucoup de harcèlement homophobe. Je pense que la question du sexe est importante. Dans le cadre du travail que nous faisons et de celui que nous avons fait avec l'équipe d'action pour les écoles sécuritaires, nous avons examiné l'intimidation envers les enfants handicapés, et il y a beaucoup de travail à faire pour s'assurer que ces enfants sont protégés de toutes les formes de violence, parce qu'ils sont beaucoup plus vulnérables.

Mme Craig : Au sujet de cette question, nous avons posé quelques questions sur le sujet de l'intimidation, que ce soit les handicaps, la race ou le harcèlement sexuel. Bien qu'elles soient moins répandues qu'une menace, ce sont les formes d'intimidation les plus répandues. Il est important de le reconnaître.

J'aimerais également souligner, au sujet de la Loi sur les droits de la personne et de la question de la haine, c'est lorsqu'on parle d'intimidation, nous traitons avec des enfants et des jeunes êtres en développement. Les conséquences que nous mettons en place doivent être éducatives. Comme Mme Pepler le dit souvent, lorsque les jeunes apprennent les mathématiques, il existe une façon de leur enseigner les mathématiques, étape par étape. S'ils ont de la difficulté en mathématiques, nous ne les expulsions pas de l'école. Nous les aidons à acquérir les compétences en mathématiques dont ils ont besoin pour réussir. Pourquoi? Parce qu'il s'agit de jeunes êtres en développement qui doivent comprendre le processus.

Nous pensons la même chose au sujet des enfants et des jeunes lorsque la question de l'intimidation est soulevée; ce sont de jeunes enfants qui apprennent comment établir des relations. En tant qu'adulte, je peux vous dire que les relations sont compliquées. Ce n'est pas facile. Lorsqu'on a du mal à établir

bullying is a relationship problem, where it is the most disrespectful kind of relationship that I can imagine — in order to address that, we have to help build the capacity for these individuals, children and youth to have relationships. When we are dealing with children and youth, we always think that we have to provide them with the skills, capacities and competencies to engage in successful respecting relationships and not disrespectful relationships like bullying.

Ms. Pepler: I thought I would move on to the question about the Hospital for Sick Children. The Hospital for Sick Children's vision is a healthier child, a better world. It fits in with our notion that this problem can be approached from a health promotion perspective. Within PREVNet, one of our partners is the Public Health Agency of Canada, and we have done some work with them around reviewing violence prevention programs and developing some messaging around children's rights and safety and bullying. The hospitals see their job on a global scale as being an important educator around issues of children's health.

The hospital is, again, one of PREVNet's partners, and we have worked with them around a site they have called "AboutKidsHealth". It is an information site for parents, teachers and others who work with children, and we have put some work on bullying up. We have been recently funded again — we are really excited — by the Network of Centres of Excellence, which is a federal government research funding mechanism. We have been funded to do additional work with the Public Health Agency of Canada, the hospital and other organizations within PREVNet.

Ms. Craig: Our original vision of PREVNet comes from the realization that many people were working on the issue of bullying. Everyone seemed to be working in silos and repeating the wheel across the country. Our original vision was to bring together national organizations that worked with children and youth across the country to bring consistent education and training about bullying, assessment about bullying, prevention and intervention and policy. The philosophy was that every adult who works with children and youth across the country needs to know what bullying is and what are the evidence-based practices, strategies and programs that effectively deal with it.

We brought together national organizations that work with children and youth, where they live, learn, work and play. The idea when we started was that by working with national organizations, they would have the channels of dissemination down to every local community across the country so that we could get the information out in that way.

des relations — fondamentalement, l'intimidation est un problème de relations, soit le type de relations le plus irrespectueux que l'on puisse imaginer —, pour régler ce problème, il faut renforcer les capacités de ces personnes, enfants et jeunes pour ce qui est des relations. Lorsqu'on traite avec des enfants et des jeunes, nous pensons toujours leur fournir les compétences, les capacités et les habiletés dont ils ont besoin pour établir des relations respectueuses, et non des relations irrespectueuses comme celles qui découlent de l'intimidation.

Mme Pepler : Je pense que je pourrais maintenant passer à la question de l'Hôpital pour enfants malades. La vision de l'hôpital pour enfants malades est : « Un enfant en santé, un monde meilleur ». Cela s'inscrit avec l'idée que nous avons, à savoir que ce problème peut être abordé du point de vue de la promotion de la santé. L'un des partenaires de PREVNet est l'Agence de la santé publique du Canada, et nous avons fait du travail avec ses représentants pour examiner les programmes de prévention de la violence et créer des messages concernant les droits des enfants, la sécurité et l'intimidation. À l'échelle mondiale, les hôpitaux considèrent que leur travail consiste à agir comme éducateurs importants en ce qui concerne les problèmes touchant la santé des enfants.

Encore une fois, l'hôpital est l'un des partenaires de PREVNet, et nous avons travaillé avec lui pour créer un site intitulé « AboutKidsHealth ». Il s'agit d'un site d'information pour les parents, les enseignants et les autres personnes qui travaillent avec des enfants; nous y avons publié des documents sur l'intimidation. Récemment, nous avons recommencé à obtenir du financement — et nous en sommes très heureux — du Réseau des centres d'excellence, un mécanisme de financement pour la recherche du gouvernement fédéral. Nous avons reçu du financement pour faire les travaux supplémentaires avec l'Agence de la santé publique du Canada, l'hôpital et les autres organisations au sein de PREVNet.

Mme Craig : La vision originale de PREVNet découle de la prise de conscience que de nombreuses personnes travaillent à résoudre la question de l'intimidation. Tout le monde semblait travailler en vase clos et, partout au pays, les gens réinventaient la roue. Notre vision originale consistait à réunir les organisations nationales qui travaillent avec des enfants et des jeunes partout au pays, afin d'assurer une éducation et une formation uniformes sur l'intimidation, les évaluations de l'intimidation, la prévention, les interventions et les politiques. Selon notre philosophie, tous les adultes qui travaillent avec des enfants et des jeunes, partout au pays, doivent savoir ce qu'est l'intimidation et quelles sont les pratiques factuelles, les stratégies et les programmes qui permettent de s'y attaquer efficacement.

Nous avons réuni des organisations nationales qui travaillent avec les enfants et les jeunes, là où ils apprennent, vivent, travaillent et jouent. Lorsque nous avons commencé, l'idée était qu'en travaillant avec les organisations nationales, elles auraient les moyens de communiquer avec toutes les communautés locales du pays, afin que nous puissions transmettre de l'information de cette façon.

We were concerned about reaching all the adults we could reach, all the adults who socialize children and youth across the country, with evidence-based practice.

We know from research that many different programs though well intended may not be evaluated, and some even have a negative effect. About one in seven bullying-prevention programs make the problem worse. It was absolutely critical for us to ensure people were engaged in evidence-based practice, and that was one of ways to achieve it, through creating this national organization that brought together researchers and national organizations.

Senator Nancy Ruth: Could you give some examples of who they are?

Ms. Pepler: We have the Respect Group that does respect in sport. We have the Red Cross that does some of the best violence-prevention work across Canada, particularly in Aboriginal communities. They have a community mobilization program called Walking the Prevention Circle. We have the Canada Safety Council, because they are interested in safety in Canada, and we recently did a project with them on cyber-bullying. We have parks and recreation, we have the Teachers' Federation and the Canadian Association of Principals. We also have the Family Channel, so we reach six million homes during Bullying Awareness Week with messaging. We try and reach every sector.

Senator Nancy Ruth: Are there any school boards?

Ms. Pepler: We have the Canadian School Boards Association. We decided to start. When we got this grant it said in small print that now that you have this grant you have to bring about social and cultural change in Canada. It was a little overwhelming, to tell you the truth. We are really trying hard.

We thought, how do you change things for every child and youth in Canada? We had a strong strategy of starting at the national level and then having the organizations work the knowledge and training down to the people.

Senator Nancy Ruth: Do you have groups like Girl Guides and Boy Scouts?

Ms. Pepler: Yes.

Senator Nancy Ruth: Do you have various religious groups nationally?

Ms. Pepler: Not yet. We have talked about that and sought counsel on that. It has never been clear to us, although we should continue to pursue it, what door to go through. Probably we need to go through 10 different doors. We have two full-time staff, so that is a little challenging for us. We reach out to those groups though, and they have connected with us several times.

Nous nous préoccupions de joindre autant d'adultes que possible, tous les adultes qui socialisent les enfants et les jeunes partout au pays, grâce à des pratiques factuelles.

Grâce à la recherche, nous savons que de nombreux programmes différents ont de bonnes intentions, mais ne peuvent pas être évalués et peuvent même avoir des effets négatifs. Environ un programme de prévention de l'intimidation sur sept aggrave le problème. Pour nous, il était absolument essentiel de veiller à ce que les gens adoptent des pratiques factuelles, et pour y arriver, nous avons créé cette organisation nationale qui réunit des chercheurs et des organisations nationales.

Le sénateur Nancy Ruth : Pouvez-vous nous en donner des exemples?

Mme Pepler : Nous avons le Respect Group qui s'occupe du respect dans les sports. Nous avons la Croix-Rouge qui fait un travail de prévention de la violence de la plus haute qualité partout au Canada, en particulier dans les collectivités autochtones. Ils ont un programme de mobilisation communautaire appelé le Cercle bénéfique de la prévention. Nous avons le Conseil canadien de la sécurité, parce que cette organisation s'intéresse à la sécurité au Canada, et nous avons récemment fait un projet avec elle sur la cyberintimidation. Nous avons l'Association des parcs et loisirs, nous avons la Fédération des enseignants ainsi que l'Association canadienne des directeurs d'école. Nous avons également le Family Chanel, qui nous permet de transmettre nos messages dans six millions de familles pendant la semaine de la sensibilisation à l'intimidation. Nous tentons de rejoindre tous les secteurs.

Le sénateur Nancy Ruth : Y a-t-il des commissions scolaires?

Mme Pepler : Nous avons l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires. Nous avons décidé de commencer. Lorsque nous avons obtenu la subvention, les petits caractères disaient que cette subvention devait servir à apporter des changements sociaux et culturels au Canada. Pour être honnête, c'était un peu écrasant. Nous avons travaillé très fort.

Nous nous sommes demandé : « Comment changer les choses pour tous les jeunes et les enfants au Canada ? » Nous avons une stratégie solide : nous sommes partis du niveau national, puis nous avons demandé aux organisations de transmettre les connaissances et la formation aux gens.

Le sénateur Nancy Ruth : Avez-vous des groupes comme les guides et les scouts?

Mme Pepler : Oui.

Le sénateur Nancy Ruth : Avez-vous différents groupes religieux à l'échelle nationale?

Mme Pepler : Pas encore. Nous avons en parlé et avons demandé conseil à ce sujet. Nous n'avons jamais vraiment su où nous adresser, mais nous nous devons de continuer de chercher. Il faudra probablement nous adresser à 10 endroits différents. Nous avons deux employés à temps plein, alors, c'est un peu difficile pour nous. Toutefois, nous tendons la main à ces groupes, et ils ont communiqué avec nous à plusieurs reprises.

Ms. Craig: In our first years as PREVNet we worked with each of our organizations. We did 82 different projects with our organizations in five years. Girl Guides, for example, were concerned about aggression among girls, so we worked with them to develop an electronic training for the 22,000 Girl Guide leaders across the country. We brought researchers together with the Girl Guides and we co-created. That is how we think about it.

The researchers did this great academic presentation on the evidence-based practice to work with girls, and the Girl Guides asked what are you saying? They translated it into accessible language and speak recognized by their organization. The researchers would check that and make sure it was accurate. Then we went out, and they had been training their leaders and we were evaluating that training to ensure that knowledge is getting out there, what knowledge and training is being taken up.

Eventually the next phase, which has not yet happened, will be to see if, by changing the Girl Guide leaders' knowledge, we are improving the girls' behaviours and reducing aggression in Girl Guide troops. Every organization we worked with had some kind of project like that in the last five years.

Senator Nancy Ruth: Could I get an answer to the question on pornography?

Ms. Pepler: I will be brief. We understand bullying as the use of power and aggression to control or distress someone. As youth move into adolescence and become sexual beings, sexuality is very important. There are many instances of girls and/or boys being coerced into taking pictures or having pictures taken of them and being put up on the Internet. This is certainly a concern.

When you step back and think about bullying as power and aggression more generically, the luring of children, certainly the people who are criminally involved in pornography and engaging children and youth are using power in a horribly aggressive way to cause harm. This is something we need to think about from the criminal perspective, but also from this development perspective. What is and is not appropriate for you to disclose and for others to ask you?

There is a lot of work around helping children and youth know where those limits are and to be able to stand up and be confident in saying "no."

Ms. Craig: Dr. Faye Mishna from the U of T has done some work on this and looked at the ways children report being victimized electronically. One of the ways is showing sexual pictures, et cetera, that have been spread. She can tell you the prevalence; I do not remember it at the moment.

Mme Craig : Pendant ces premières années, PREVNet a travaillé avec chacune de nos organisations. En cinq ans, nous avons réalisé 82 projets différents avec nos organisations. Les guides, par exemple, se préoccupaient des agressions parmi les filles, de sorte que nous avons travaillé avec l'organisation pour créer une formation électronique pour les 22 000 chefs guides partout au pays. Nous avons réuni des chercheurs avec les guides, et il s'agissait d'une cocréation. C'est ainsi que nous abordons les choses.

Les chercheurs ont présenté un excellent exposé magistral sur les pratiques factuelles pour travailler avec des filles, et les guides leur ont demandé ce qu'ils voulaient dire. Ils l'ont reformulé en un langage accessible et en des termes reconnus par leur organisation. Les chercheurs ont vérifié que c'était correct. Ensuite, nous sommes allés voir, et ils avaient formé leurs chefs et nous avons évalué cette formation pour nous assurer que les connaissances étaient transmises et quelles connaissances et formation étaient adoptées.

La prochaine étape, qui n'a pas encore été franchie, consistera à voir si, en changeant les connaissances des chefs guides, nous améliorons les comportements des filles et réduisons les agressions dans les troupes de guides. Toutes les organisations avec lesquelles nous avons travaillé ont lancé des projets semblables au cours des cinq dernières années.

Le sénateur Nancy Ruth : Pouvez-vous répondre à ma question sur la pornographie?

Mme Pepler : Je serai brève. Nous définissons l'intimidation comme étant une utilisation du rapport de force et de l'agression pour contrôler quelqu'un ou susciter une détresse psychologique. Lorsque les jeunes entrent dans l'adolescence et deviennent des êtres sexuels, la sexualité est très importante. Il y a de nombreux exemples de filles et de garçons que l'on force à prendre des photos ou à se faire prendre en photo, et les photos en question sont ensuite affichées sur Internet. Il s'agit d'une préoccupation, sans aucun doute.

Si on s'arrête et qu'on réfléchit à l'intimidation de façon plus générique comme étant un rapport de force et une agression, le leurre d'enfants, sans aucun doute, les gens qui commettent des actes criminels en matière de pornographie et qui s'approchent des enfants et des jeunes utilisent le rapport de force de façon horriblement agressive pour leur faire du tort. Il faut se pencher sur cette question du point de vue criminel, mais également du point de vue du développement. Qu'est-ce que vous pouvez divulguer et qu'est-ce que les autres peuvent vous demander?

Il se fait beaucoup de travail pour aider les enfants et les jeunes à savoir où sont ces limites et comment se tenir debout, avoir confiance et dire non.

Mme Craig : Mme Faye Mishna, de l'Université de Toronto, a fait du travail dans ce domaine et a cherché des façons dont les enfants se disent avoir été victimes par voie électronique. L'une de ces façons consiste à montrer des images sexuelles, par exemple, qui ont été envoyées. Elle pourra vous parler de la fréquence de ce problème; je ne m'en souviens pas pour l'instant.

The interesting piece of that research is that kids report that with most forms of electronic victimization it is by a friend or someone they know. It is least likely to be by a stranger. That might be a developmental function, but kids do not really know that that is what they are reporting they know.

Senator Andreychuk: I unfortunately have a conflict, so I will ask a couple of questions.

You said there is additional harm from cyber-bullying. Can you explain what you mean? Is it quantitative or is there a different quality in the harm?

Ms. Pepler: I do not think we are at the point where we can really talk about the quality, but I can speculate about it. Let me back up and explain that there is statistically significant additional harm.

When we look at things statistically, we look at the association between two factors. Having been victimized traditionally relates to this much harm and, over and above that, having been victimized electronically adds significantly to that harm.

What we have to think about and what we have to do much more research on is the ways in which these electronic forms of victimization invade children's lives. It is clear that when you get a text it is unacceptable to turn your phone off. Instantly the other person will know the texting is not there, and that provides more fuel for bullying.

If pictures go around, it is so difficult for young people to know that. It is so much less tangible. I talked to a young man who had been cyber-bullied and a website had been built for him. Virtually everybody in the school had gone on and put all sorts of horrible things up on this site. He said when he walked down the hall he had no idea, when people were smiling at him, whether they were smiling because they appreciated him and wanted to be friendly, or whether they were smiling and laughing about what they had seen on this website. It was so disturbing for him. I do think we need more research to understand what the quality of this experience is.

Senator Andreychuk: I have been trying to draw an equation with sexual abuse, which is harmful to any child, but when it happens within the home and, with all the family relationships that are with you for life, it was qualitative harm that we were zeroing in on. That is why I wanted to know what you meant by "additional harm."

Ms. Craig: That is a very important point. It is the pervasiveness of it and inability to escape, the electronic aspect of it. One thing we have not talked about is the positives associated with the use of electronic devices in adolescent

Ce qui est intéressant au sujet de cette recherche, c'est que les enfants indiquent que la plupart des formes de victimisation électronique proviennent d'un ami ou de quelqu'un qu'ils connaissent. Elle provient moins d'un étranger. Il pourrait s'agir d'une fonction du développement, mais les enfants ne savent pas vraiment que c'est ce qu'ils affirment savoir.

Le sénateur Andreychuk : J'ai malheureusement un conflit d'horaire, de sorte que je vais vous poser quelques questions.

Vous avez parlé de préjudices supplémentaires provenant de la cyberintimidation. Pouvez-vous nous expliquer ce que vous voulez dire? Parlez-vous du point de vue quantitatif, ou existe-t-il une qualité différente aux préjudices causés?

Mme Pepler : Je ne pense pas que nous puissions vraiment parler de qualité pour l'instant, mais je peux formuler des hypothèses. Permettez-moi de revenir en arrière pour vous expliquer qu'il existe des préjudices supplémentaires statistiquement significatifs.

Lorsque nous examinons statistiquement la situation, nous étudions le rapport entre deux facteurs. Les victimes d'intimidation au sens traditionnel du terme subissent déjà un certain préjudice et si elles sont en plus victimes de cyberintimidation, ce préjudice s'amplifie considérablement.

Nous devons examiner les façons dont la cyberintimidation envahit la vie des jeunes victimes; nous devons aussi mener de plus amples recherches sur le sujet. C'est évidemment inacceptable de fermer son téléphone cellulaire lorsqu'on reçoit un message texte, parce que l'autre personne saura ainsi instantanément que ses messages ne se rendent plus au destinataire, ce qui jettera de l'huile sur le feu.

Si des photos circulent, c'est très difficile pour les jeunes de le savoir. C'est beaucoup moins tangible. J'ai parlé avec un jeune qui a été victime de cyberintimidation; un site web avait été créé à son sujet. Pratiquement tous ses camarades de classe avaient ajouté des choses horribles sur ce site. Il m'a confié qu'à l'école il ne savait pas si les gens lui souriaient, parce qu'ils étaient contents de le voir et qu'ils voulaient être gentils ou qu'ils riaient de ce qu'ils avaient vu sur le site web. C'était très troublant pour lui. Je crois que nous devons mener davantage de recherches pour comprendre l'aspect qualitatif d'une telle expérience.

Le sénateur Andreychuk : J'essaye de tracer un parallèle avec les agressions sexuelles, qui causent des préjudices aux jeunes victimes, mais lorsque ces victimes sont agressées par un proche, étant donné les liens de sang, c'est sur l'aspect qualitatif des préjudices que nous mettons l'accent. Voilà pourquoi je voulais savoir ce que vous entendiez par « préjudices supplémentaires ».

Mme Craig : C'est un point très important. Il s'agit du caractère envahissant de la cyberintimidation et de l'impossibilité d'y échapper. Nous n'avons pas encore abordé les aspects positifs de l'utilisation d'appareils électroniques dans la vie sociale des

socialization, which we have also researched. It is one of those things that have the ability to have positive outcomes but, if used inappropriately, has hugely negative outcomes.

In my example, there was a young woman that I work with in a similar situation. A website was put up about her. The website came down within 24 hours but had over 1,000 hits. This young woman, who was from a small town, developed agoraphobia. She was afraid to leave her home because she did not know who had seen it.

Therefore there are two things: There is the pervasiveness of it, the ability for information to be translated quickly that makes it impactful, and the third piece is the broad band of people that it can reach quickly. Those are the three things that elevate the level of associated harm.

Senator Hubley: You told us that there is a lot of work to be done on the gap between policy and what is really happening on the ground. You told us about the students that you were following through the grades. At any point did they run into a situation where there was a policy in place, and if so, were you able to identify it?

There is a big gap for most of us between what we think of as bullying and cyber-bullying. Does good policy exist that the many groups that are addressing bullying could be using?

Senator Nancy Ruth: To add to that, if one in seven is actually adding to bullying, is there anything your group can do about that?

Senator Hubley: I want to ask about SNAP Girls Connection as well.

Ms. Craig: I will start with the gap between policy and practice, which is really important, and it is related to your comment.

It is excellent that the Public Health Agency of Canada is filling that gap with the Canadian Best Practices Portal. We have been involved in developing the violence prevention program. It is a website where you can find programs that are evidence based. SNAP is a good example of an evidence-based program. WITS is a strong evidence-based bullying prevention program.

adolescents; nous avons également réalisé des recherches sur le sujet. Ces appareils peuvent avoir des résultats positifs, mais ils peuvent aussi avoir des effets extrêmement pervers, s'ils sont utilisés à mauvais escient.

Dans mon exemple, il y avait une jeune collègue qui s'est retrouvée dans une situation semblable. Un site web avait été créé à son sujet. Il a été fermé en moins de 24 heures, mais plus de 1 000 personnes ont eu le temps de le consulter. Cette jeune femme, qui avait grandi dans une petite ville, est devenue agoraphobe. Elle avait peur de sortir de chez elle, parce qu'elle ne savait pas qui avait vu le site web.

Par conséquent, nous avons ici deux éléments. Son caractère envahissant et la possibilité de diffuser rapidement l'information rendent la cyberintimidation préjudiciable, mais il ne faut pas oublier que cette information est aussi accessible pratiquement instantanément à un très grand nombre de gens. Voilà les trois éléments qui amplifient les préjudices découlant de la cyberintimidation.

Le sénateur Hubley : Vous nous avez dit qu'il reste encore beaucoup de pain sur la planche pour combler l'écart entre la politique et ce qui se passe concrètement sur le terrain. Vous nous avez parlé des élèves que vous suivez dans leur cheminement scolaire. Se sont-ils déjà retrouvés dans une situation où il y avait une politique en place? Le cas échéant, avez-vous été en mesure de la déterminer?

Pour la plupart d'entre nous, il existe un écart entre ce que nous considérons de l'intimidation et de la cyberintimidation. Existe-t-il une bonne politique dont les nombreux groupes de prévention de l'intimidation pourraient se servir?

Le sénateur Nancy Ruth : J'aimerais compléter votre question. Si un programme sur sept aggrave en fait le problème d'intimidation, votre organisme peut-il faire quelque chose pour remédier à la situation?

Le sénateur Hubley : J'aimerais également vous entendre sur le programme SNAP Girls Connection.

Mme Craig : Je vais d'abord parler de l'écart entre la politique et la pratique, qui est très important, et c'est aussi en lien avec votre commentaire.

C'est vraiment une très bonne chose que l'Agence de la santé publique du Canada comble ce vide avec le Portail canadien des pratiques exemplaires. Nous avons participé à l'élaboration du programme de prévention de la violence. Il s'agit d'un site web où sont répertoriés des programmes qui sont fondés sur des données probantes. Le programme SNAP en est un bon exemple. WITS est un autre excellent programme de prévention de l'intimidation qui est fondé sur des données probantes.

The first thing is getting the evidence into the hands of the people who need it. That is part of the problem, because we are in a world of competition. A principal once told me that they get over 100 advertisements for bullying prevention programs every year. How does he choose?

How do we make those choices available and educate the consumers? The consumers are, in some sense, the principals, but also any adult who works with children and youth. It is the public health nurses in schools and in communities. It is the parks and recreation leader, the Girl Guide leader, the Scouts leader, the Boys and Girls Clubs, after schools clubs, and the Big Brothers and Big Sisters. All of these have to have the tools to choose a program that is evidenced based and recognize how to make that decision.

We need more tools that enable or facilitate or provide the capacity for these socializing adults to engage in evidence-based practice and use that kind of information.

That is one step that we can take, and there is a role for that.

Senator Nancy Ruth: Please give an example of more tools and evidence-based practice.

Ms. Craig: The research tells us that educators pick bullying prevention practices by asking a colleague down the hall. Lots of those choices are made just because they know the program. They are not programs that have been proven to work. We want to make sure that we put into schools and communities programs that work. We need a repository of programs that are evidence based and we need to market that repository to all adults who work with children and youth. We need to devise a tool to help them pick the right program for a particular age group in a school in a rural community, for example.

Ms. Pepler: To flip the coin, Ms. Craig and I did a review and found that there are many programs that are quite popular that actually make the situation worse. There are some key principles and evidence that should be followed in developing these programs. For example, be careful not to model a lot of bullying because you give people ideas of how to do it even better. In one case in which we were involved, we showed how popular you could be if you bullied, so, not surprisingly, the rates of bullying for girls went up rather than down.

D'abord il faut veiller à ce que ceux qui doivent disposer de données probantes puissent les obtenir. Cela fait partie du problème, car nous vivons dans un monde régi par la concurrence. Un directeur m'a dit une fois que son école recevait plus de cent annonces publicitaires par année au sujet de programmes de prévention de l'intimidation. Comment réussit-il à en choisir un?

Comment pouvons-nous diffuser les options possibles et sensibiliser les consommateurs? Les consommateurs sont, en quelque sorte, les directeurs d'école, mais aussi tout adulte qui travaille avec les jeunes et les adolescents. Ce sont les infirmières de la santé publique qui travaillent dans les écoles et dans les collectivités. C'est le moniteur d'un programme récréatif et sportif, une cheftaine chez les guides ou un chef chez les scouts; ce sont les clubs d'enfants et d'adolescents, les clubs parascolaires, les Grands Frères et les Grandes Sœurs. Tous ces intervenants doivent disposer des outils leur permettant de choisir un programme fondé sur des données probantes et elles doivent savoir prendre cette décision.

Il faut davantage d'outils pour aider ces adultes qui interagissent avec les jeunes, pour leur faciliter la tâche ou pour leur permettre d'adopter des pratiques fondées sur des éléments solides et d'utiliser ce type d'information.

Voilà une démarche que nous pouvons entreprendre, et il y a un rôle à jouer à cette fin.

Le sénateur Nancy Ruth : Veuillez nous donner un exemple d'autres outils et pratiques fondés sur des données probantes.

Mme Craig : D'après les recherches effectuées dans ce domaine, les éducateurs choisissent des pratiques de prévention de l'intimidation après s'en être informés auprès d'un collègue. De nombreux choix résultent simplement du fait que les éducateurs connaissaient le programme. Il ne s'agit pas de programmes qui ont fait leur preuve. Nous voulons nous assurer que les programmes que nous établissons dans les écoles et dans les collectivités donnent des résultats. Il nous faut une banque de programmes fondés sur des données probantes, et tous les adultes qui travaillent avec des enfants et des jeunes doivent y être sensibilisés. Il nous faut un outil qui les aidera, par exemple, à choisir le bon programme pour un certain groupe d'âge dans une école au sein d'une collectivité rurale.

Mme Pepler : D'un autre point de vue, Mme Craig et moi avons revu des programmes et nous avons constaté qu'il y en a beaucoup qui sont assez populaires et qui aggravent effectivement la situation. Certains principes clés et certaines données devraient être pris en compte dans l'élaboration de ces programmes. Par exemple, il faut éviter de donner de nombreux exemples d'actes d'intimidation parce que cela suggère des façons d'intimider les autres qui sont encore plus efficaces. Dans une situation où nous sommes intervenus, nous avons démontré que l'intimidation pouvait accroître la popularité de celui ou celle qui intimide, et il n'a pas été surprenant de noter que les taux d'intimidation chez les filles ont augmenté plutôt que de diminuer.

This is why it is so important to have the evidence to show which programs are effective and which need more work before putting all your effort into working with them.

Senator Nancy Ruth: Does PREVNet have the resources and administrative capacity to have a centre of excellence or best models? How do you inculcate the national groups that you work with?

Ms. Pepler: This is where our partnership with the Public Health Agency of Canada has been extraordinary. They have a portal for best practices. We have been working with them around their violence prevention portal. We have been reviewing programs through systematic processes and putting them up. We have been reviewing programs that are promising, such as the Red Cross's Walking the Prevention Circle, which has some data but not quite enough. We can put it up for a promising program for working with Aboriginal youth in communities.

Senator Nancy Ruth: How do you market it, though?

Ms. Craig: They need to do more work. It is a work in progress. The portal is owned by the Public Health Agency of Canada. We are advising them on how to mark the violence prevention portal. It is a work in progress, but it is incredibly important.

Programs will not be the total answer to this, and I do not want to leave you with the message that they are. The answer does not come in a box. It is one element that we can put into place, but at the end of the day it is about the strategies and the moment-to-moment interactions that adults have with children and youth.

When I have completed my 45-minute violence prevention program in class and 10 minutes later I am yelling at the children to sit down, I have undermined what I have done. That is why we need to reach out to every adult that works with children and youth. We need them to be aware of how they are modeling their behaviour, how they can act as positive coaches to shape and mold children's behaviour, how they can identify the risky behaviours in which children are engaging and prevent those and coach them to behave differently in that moment.

We need to think about how they can engage in what Ms. Pepler called social architecture.

Ms. Pepler: That is just how to organize children's groupings. Some children should not be together. We have lots of research on why highly aggressive children should not be together, because they just make each other worse. We think that adults should take responsibility whenever they can for ensuring that aggressive children are not together and that marginalized children are embedded in healthy relationships.

D'où la grande importance, avant de s'investir corps et âme dans un programme, d'avoir en main des données qui démontrent quels programmes sont efficaces et lesquels doivent être mis au point.

Le sénateur Nancy Ruth : Le PREVNet a-t-il les ressources et la capacité administrative propices à la mise sur pied d'un centre d'excellence ou à l'adoption de pratiques exemplaires? Comment renseignez-vous les groupes nationaux avec lesquels vous travaillez?

Mme Pepler : C'est là où notre partenariat avec l'Agence de la santé publique du Canada se qualifie d'extraordinaire. L'Agence s'est dotée d'un portail pour les pratiques exemplaires. Nous travaillons avec elle sur son portail pour la prévention de la violence. Grâce à des processus systématiques, nous examinons des programmes et ensuite nous les affichons. Nous avons revu des programmes prometteurs, tel que celui de la Croix-Rouge nommé le cercle bénéfique de la prévention. Il présente quelques données, mais celles-ci ne sont pas suffisantes. On peut l'afficher en tant que programme prometteur à l'intention des jeunes Autochtones dans les collectivités.

Le sénateur Nancy Ruth : Mais comment le faites-vous connaître?

Mme Craig : Il faut travailler davantage sur ces programmes. Ce n'est pas encore fini. Le portail est la propriété de l'Agence de la santé publique du Canada. Nous la conseillons sur la meilleure façon de faire valoir le portail pour la prévention de la violence. Il reste encore du travail à faire, mais c'est extrêmement important.

Les programmes ne présentent pas une solution globale, et je ne veux pas vous laisser avec l'impression que c'est le cas. La réponse n'est pas si facile. C'est un élément que nous pouvons mettre en place, mais en fin de compte, l'essentiel consiste en les stratégies et les interactions de chaque instant qu'ont les adultes avec les adolescents et les jeunes.

Si, 10 minutes après avoir terminé mon programme de prévention de la violence de 45 minutes en classe, je me mets à crier pour que les enfants s'assoient, je viens de gâcher tout le travail que je viens de faire. C'est la raison pour laquelle nous devons venir en aide à tous les adultes qui travaillent avec les enfants et les jeunes. Nous devons leur faire prendre conscience de la façon dont ils peuvent influencer leur comportement, de la façon dont ils peuvent être des mentors positifs pour façonner le comportement des enfants, de la façon dont ils peuvent reconnaître et prévenir les comportements à risque que les enfants manifestent, et il faut leur montrer comment agir différemment lorsque ces comportements surgissent.

Nous devons réfléchir à l'endroit où ils se situent dans ce que Mme Pepler a appelé l'architecture sociale.

Mme Pepler : C'est simplement la façon de regrouper les enfants. Certains enfants ne devraient pas se retrouver ensemble. De nombreuses recherches démontrent pourquoi des enfants très agressifs ne devraient pas être ensemble parce qu'ils accentuent leur agressivité. Nous croyons que les adultes doivent s'assurer aussi souvent que possible que les enfants agressifs ne se retrouvent pas ensemble et que les enfants marginalisés ont des relations saines.

To come back to Senator Hubley's question about whether there is a policy in place, we have been in many schools where there have been policies in place. They used to be called codes of behaviour; they are not called bullying prevention policies. There are lots of policies. In some schools into which we have been called they shake their heads and say, "We have a terrible problem with bullying in this school." We spend a bit of time in the school and realize that the students are bullying each other, the teachers are bullying the students, the teachers are bullying each other and the administration is bullying the teachers. This is a societal community problem that goes well beyond the school. We have many models of bullying in the media for our children and youth to look at. It goes beyond those kinds of policies.

To give a hopeful example, Australia is quite courageous in addressing some of these things. One of their public service announcements is called "Children See, Children Do." You can find it on YouTube. It is a very hard-hitting public service announcement about how adults model behaviour and children copy us.

Ms. Craig was talking about the self-awareness that we each need in our role as parents, teachers or coaches around our use of power and whether we are using it aggressively or positively.

Ms. Craig: We would say this fits under a public health promotion issue and every adult in Canada needs to know evidence-based strategies about how to interact effectively and build healthy relationships. PREVNet is built on the premise that healthy relationships result in healthy development. If we can help adults understand how to interact effectively with children, whether you are a parent, a coach, a recreation leader, an after-school caregiver or a community leader, then we can really change how adults intervene.

We also need to make adults responsible for children and youth everywhere they live, learn, work and play. When I walk to school and I see bullying, if I walk by, then I am as guilty as those peers who do not intervene. Adults need to respond and be effective in intervening and supporting children and youth. We have to send that message.

Senator Ataullahjan: I know, Dr. Pepler, that you are involved in the SNAP Girls Connection program. Do you see a difference between girls and boys and the types of bullying they are involved in? Should gender play a role in developing anti-cyber-bullying initiatives?

Ms. Pepler: I will talk a little bit about SNAP. It helps me, because it is also about providing children and youth with the capacities for healthy relationships.

Pour revenir à la question du sénateur Hubley, à savoir s'il y a une politique en place, nous avons vu de nombreuses écoles où il y en avait une. On appelle ces politiques « codes de comportement » plutôt que « politiques de prévention de l'intimidation ». Il y a un très grand nombre de politiques. Dans certaines écoles où nous avons été invités, des gens nous disent : « Nous avons ici un sérieux problème d'intimidation ». Après avoir passé un peu de temps à l'école, nous nous rendons compte que les élèves s'intimident entre eux, que les enseignants intimident les élèves, que les enseignants s'intimident entre eux et que la direction intimide les enseignants. C'est un problème social dans la collectivité qui dépasse l'enceinte de l'école. Nos enfants et nos jeunes sont témoins de nombreux modèles d'intimidation dans les médias. Le problème dépasse la portée de ces politiques.

À titre d'exemple positif, l'Australie a fait preuve de cran pour traiter certaines de ces questions. Un de leurs messages d'intérêt public, qui se trouve sur YouTube, s'intitule « Les enfants imitent ce qu'ils voient ». C'est une publicité percutante qui montre que les adultes adoptent des comportements que les enfants imitent.

Mme Craig a parlé de l'importance qu'à titre de parents, enseignants ou mentors, nous soyons conscients de la façon dont nous utilisons le pouvoir que nous avons, si nous l'utilisons de façon agressive ou positive.

Mme Craig : Je dirais que cela relève de la question de la promotion de la santé publique et que chaque adulte au Canada doit connaître des stratégies fondées sur des données probantes pour interagir efficacement et pour établir des relations saines. PREVNet s'appuie sur l'hypothèse que des relations saines mènent à un développement sain. Si nous pouvons aider les adultes à savoir comment interagir efficacement avec les enfants, que ce soit à titre de parents, d'entraîneurs, d'intervenants en loisirs, d'intervenants en activités parascolaires ou de chefs de file de la collectivité, nous pourrions vraiment changer la façon dont les adultes interviennent.

Nous devons aussi faire en sorte que les adultes soient responsables des enfants et des jeunes peu importe où ils vivent, apprennent, travaillent et jouent. Si, en me rendant au travail, je suis témoin d'un acte d'intimidation, mais que je ne fais rien, je suis aussi coupable que les enfants qui ne sont pas intervenus. Les adultes doivent réagir et intervenir et appuyer les enfants et les jeunes de façon efficace. Nous devons transmettre ce message.

Le sénateur Ataullahjan : Madame Pepler, je sais que vous êtes active au sein du programme SNAP Girls Connection. Avez-vous constaté une différence entre les types d'intimidation auxquelles les garçons et les filles prennent part? Est-ce que nous devrions tenir compte des sexes dans l'élaboration d'initiatives pour lutter contre la cyberintimidation?

Mme Pepler : Je vais vous dire quelques mots à propos de SNAP. Le programme m'est utile parce qu'il cherche également à offrir aux enfants et aux jeunes les capacités pour établir des relations saines.

I have been involved with the SNAP programs since their inception. This is a program we developed because the girls were not doing well when we had them embedded in groups with boys. In fact, they were getting lots of opportunity to learn how to be aggressive, so we separated the girls out.

In our review of the literature, we looked at the different motivations that boys and girls have. Girls are highly motivated to have close relationships. Boys have close relationships but in a different way. They are of no less quality in terms of relationships, but they are different. Boys like doing activities together.

Girls' relationships with their mothers are tremendously important. In our research, girls' relationships with their mothers mediate their health. Aggressive girls' health is pretty good if they have a good relationship with their mother but very poor if they have a poor relationship with their mother.

In developing the program, we help the girls become more regulated and to control their emotions and behaviour. We have worked with neuroscientists. Children who go through the program successfully, the brain activity and patterns change. Once you get the children to calm down and regulate and solve problems more effectively, that, in turn, helps their behaviour and social relationships.

However, you cannot just train a child; you also need to work with the people who are there with them much of the time. Parents go through a similar training program. We have not yet looked at their brains and how they change, but I imagine they do, as they learn to control and not just yell and scream at the children, who are hard to raise in the first place. We also extend the work out to schools and communities, and we find that that helps.

Are there slightly different ways of approaching the intervention with girls and boys? I think the answer to that question is yes. It is not that the whole program is different, because as human beings we develop in similar ways and we have similar needs for social connectedness. Girls and boys both have needs for adults who will control them, monitor them, contain them and help them to move along and to be really loving with them. However, because girls have a strong orientation to relationships and because mothers are so important in their world, in a different way from boys, we really worked hard at that element of it.

Also, girls' sexual development was a risk factor that came out, and so we developed with public health nurses a subsequent program called "Girls Growing Up Healthy," where the girls learned to talk to their mothers about sexuality, sexual

Je suis active au sein des programmes SNAP depuis leur création. Nous avons conçu ce programme parce que les filles avaient de la difficulté quand elles se retrouvaient entourées de garçons. En fait, elles avaient ainsi de nombreuses occasions d'apprendre à devenir agressives, et nous avons donc séparé les deux sexes.

Nous avons parcouru la documentation scientifique pour étudier les différentes motivations qui animent les garçons et les filles. Les filles désirent fortement avoir des relations étroites. Les garçons ont des relations étroites, mais sous une forme différente. Elles s'équivalent sur le plan de la qualité, mais elles sont différentes. Les garçons aiment faire des activités ensemble.

Les relations mère-fille sont extrêmement importantes. Nous avons conclu dans notre étude que la relation qu'une fille a avec sa mère influe sur sa santé. Les filles agressives ont un bon état de santé si elles maintiennent une bonne relation avec leur mère, mais ce n'est pas le cas si elles ont une relation négative avec leur mère.

Le programme aide les filles à être plus stables et à maîtriser leurs émotions et leur comportement. Nous avons travaillé avec des neuroscientifiques. L'activité et les patterns cérébraux changent chez les enfants qui réussissent le programme. Le fait que les enfants se calment, s'ajustent et règlent leurs problèmes plus efficacement améliore leur comportement et leurs relations interpersonnelles.

Par contre, on ne peut pas se contenter de seulement former l'enfant; il faut aussi travailler avec les gens qui l'entourent la plupart du temps. Les parents participent à un programme de formation similaire. Nous n'avons pas encore étudié leurs cerveaux et les changements qu'ils subissent, mais j'imagine qu'il y a de tels changements, au fur et à mesure où ils apprennent à se maîtriser et à ne pas se contenter de crier contre les enfants qui sont, de toute façon, difficiles à élever. Nous étendons aussi notre travail aux écoles et aux collectivités, et nous constatons que cela donne des résultats.

Y a-t-il des façons légèrement différentes d'intervenir auprès des filles et des garçons? Je pense que oui. Le programme n'est pas complètement différent selon les sexes parce que, en tant qu'êtres humains, nous nous développons de façon similaire et nous avons des besoins similaires en termes de relations interpersonnelles. Tant les filles que les garçons ont besoin des adultes pour les maîtriser, les superviser, les limiter dans leurs actions, leur permettre de s'épanouir et pour se faire aimer de ceux-ci. Par contre, comme les filles sont très axées sur leurs relations et comme les mères revêtent une si grande importance dans leur vie, d'une manière différente que chez les garçons, nous nous sommes sérieusement penchés sur cet élément.

Aussi, le développement sexuel des filles s'est révélé un facteur de risque, et nous avons donc élaboré avec des infirmières de santé publique un programme subséquent du nom de « Des filles qui grandissent en santé ». Ce programme enseigne aux filles à parler

development, relationships and other things. The answer is that there are many elements that are the same and some that are a bit different.

Senator Ataullahjan: Has there been a change in girls' behaviour? Are they more aggressive? I do not know if you saw recently in Toronto where we had a video that was filmed on the cellphone of three 15-year-olds who were kicking and beating up on a 35-year-old who claimed she was pregnant. That video went viral. It was repeated on all the news networks, on the computer and everywhere. Someone stood there and filmed that while these three 15-year-olds kicked a woman who was lying on the ground and who claimed that she was pregnant. As it turned out, she was not pregnant, but at that stage they thought she was pregnant.

Are we seeing girls becoming more aggressive in their behaviour physically, and what has changed in the past few years?

Ms. Pepler: The crime statistics suggest there has been a general decrease in crime but somewhat of an increase in girls' violent crime. What I find so interesting about that episode, highly distressing but so interesting, is that young people seldom do extreme things like that by themselves. We could see this when we videotaped hundreds of hours on the school playground. When a group of highly aggressive youth get together, they do things together that they would never ever do by themselves.

What happens — and again, the brain research helps us think about this — is they get highly aroused and really excited; and the more excited they get, the less brain energy there is to think about anything logically. It comes at a time of life when their brains are reorganizing anyway, and they just do not think.

What is different? I think what is different is that family structures have changed. In terms of the balance between time spent with parents and time spent with peers, it used to be that, even at 15, you would be with your parents for dinner, you would be at home all evening, and you would not be connected.

Now, with the cyber-world, it is all different. You are connected much less with your parents and much more with your peers. Even when you walk through the door of the house, which used to be a safe haven, where you did not get connected to all the other anti-social girls in your grade, now you can plan things and the parents are not aware. There is a very different shift in the kinds of influences that children are getting. At 15, I think young people still need a lot of influence from their parents.

Ms. Craig: What that story highlighted for me was how critical it is for understanding bullying. From our observational research, when we did the videotaping, we saw that in 85 per cent of the episodes there were peers watching. They are there and they know

à leur mère de sexualité, de développement sexuel, de relations interpersonnelles et d'autres sujets. La réponse, c'est que de nombreux éléments sont identiques pour les deux sexes et que d'autres sont légèrement différents.

Le sénateur Ataullahjan : Le comportement des filles a-t-il changé? Sont-elles davantage agressives? Je ne sais pas si vous avez vu la vidéo récente filmée à Toronto à partir d'un téléphone cellulaire; on y voit trois adolescentes de 15 ans qui assaillent et frappent une femme de 35 ans qui disait être enceinte. Cette vidéo est devenue extrêmement populaire. Elle a été diffusée sur les réseaux d'information, sur Internet et partout. Quelqu'un s'est campé à côté de la scène pour filmer les trois adolescentes de 15 ans en train de donner des coups de pied à une femme affaissée sur le sol qui disait être enceinte. En fait, elle ne l'était pas, mais elle croyait l'être lorsque la scène a été filmée.

Les comportements physiques des filles sont-ils de plus en plus agressifs? Qu'est-ce qui a changé au cours des dernières années?

Mme Pepler : Les statistiques sur la criminalité donnent à entendre qu'il y a eu une diminution générale de la criminalité, mais qu'il y a eu une augmentation des crimes violents commis par des filles. Ce qui est intéressant à propos de cette vidéo, combien troublant mais si intéressant, c'est que les jeunes posent rarement des gestes extrêmes de la sorte lorsqu'ils sont seuls. C'est ce que nous avons constaté quand nous avons filmé des centaines d'heures dans des cours d'école. Quand des jeunes très agressifs se réunissent, ils posent des gestes qu'ils ne poseraient pas s'ils étaient seuls.

Ce qui se produit — ici encore, la recherche cérébrale nous aide à cerner le phénomène —, c'est que cela stimule et surexcite les jeunes de façon exponentielle; et plus ils sont surexcités, moins le cerveau a de l'énergie pour penser de façon logique. Ça survient à une période de leur vie où leurs cerveaux subissent des changements de toute façon; les jeunes ne réfléchissent tout simplement pas à leurs actes.

Qu'est-ce qui a changé? Je pense que ce sont les structures familiales qui ont changé. Pour ce qui est de la répartition du temps passé avec ses parents et du temps passé avec ses pairs, traditionnellement, même à 15 ans, on était avec nos parents pour le souper, on passait la soirée à la maison et on n'était pas branché à Internet.

Aujourd'hui, avec le cyberespace, tout a changé. Les jeunes sont moins bien connectés avec leurs parents qu'avec leurs pairs. Même lorsque les jeunes sont chez eux où, auparavant, ils étaient à l'abri, par exemple, des filles au comportement antisocial de leur classe, les jeunes peuvent maintenant planifier des choses sans que leurs parents le sachent. On assiste à des changements considérables pour ce qui est des influences qui s'exercent sur les enfants. Je pense qu'à 15 ans, les jeunes ont encore besoin d'une forte influence de leurs parents.

Mme Craig : Ce que cette histoire a mis en relief à mes yeux, c'est que cela est essentiel pour comprendre l'intimidation. Selon nos recherches et nos observations, lorsque nous avons filmé des jeunes, nous nous sommes aperçus que dans 85 p. 100 des cas, des

it is happening. We were the first to be able to capture on tape, literally, what the peer processes were, what unfolds, and what peers do when bullying happens.

There are a couple of important points. First, the more peers who join the episode, the more aggressive the episode gets because they provide this audience. We counted who they were looking at and what they were saying. The majority of the time they are looking towards the child who is doing the bullying, and the majority of the time they are talking to the child who is bullying. In other words, there is a large audience. If you are sitting there and looking interested in what I am saying, I can go on for hours. How long do you want to stay tonight?

That is what happens in bullying. This large audience comes in; they focus the attention on the child who is doing the bullying; that child feels positively reinforced; and so the more peers who come, the more aggressive and longer the episode gets. Peers, inadvertently, are supporting bullying. They are there, they are supporting it, and they play different kinds of roles. Sometimes they actively join in by throwing a punch or clapping. Sometimes they do nothing.

Sometimes they do intervene; there is a positive piece here. They actually intervene more than adults, which is good, and they can do that because they are present.

When we looked at those same peer roles in terms of the electronic roles, we found that peers engage in the same roles in electronic bullying. In other words, sometimes they intervene; sometimes they are what we call “secondary aggressors” — they pass on the information, they connect with the link; and sometimes they engage in the bullying.

The peer processes online and the peer processes in face-to-face bullying are very similar. That is hugely important when we think about what we will do about the problem. It means that peers have to be part of our solution because they are present, they can let adults know and they have an ability.

What those students will tell you is they do not have the strategies or the skills, and they do not trust adults to be effective at it. That also tells us what we need to do to intervene. We need to think very carefully about how it becomes a health promotion issue, to promote student-to-student engagement, but they need the adult backup and the adult support.

Senator Ataullahjan: Do you find generally when the peers do intervene, the bullying does stop? Have you seen those statistics?

pairs étaient témoins de la situation. Ils sont là et savent exactement ce qui est en train de se passer. Nous avons été les premiers à être en mesure de faire des enregistrements vidéo de la dynamique, de ce qui se passe et de ce que font les pairs face à un cas d'intimidation.

Il y a certains points importants. Tout d'abord, plus il y a de pairs qui assistent à la scène, plus l'épisode d'intimidation sera violent, car il constitue un public. Nous avons observé qui ils regardaient et examiné ce qu'ils disaient. La plupart du temps, ils regardent l'enfant intimidateur et lui parlent. En d'autres termes, il existe un large public. Si vous êtes assis là et que vous semblez intéressé par ce que je dis, je pourrais continuer pendant des heures. Jusqu'à quelle heure voulez-vous rester ici ce soir?

C'est exactement ce qui se passe avec l'intimidation. Il y a tout ce public qui concentre son attention sur l'enfant intimidateur, ce qui le conforte dans sa position; plus il y a de pairs qui assistent à la scène, plus l'épisode d'intimidation est violent et long. Sans le savoir, les pairs encouragent l'intimidation. Ils sont là, ils cautionnent cette situation et jouent différents types de rôle. Parfois, ils participent activement à l'intimidation en donnant un coup de poing ou une claque. Parfois, ils ne font rien.

Parfois, cependant, ils interviennent, ce qui est un élément positif. En fait, ils interviennent plus que les adultes, ce qui est une bonne chose, et ils sont en mesure de le faire, car ils sont présents.

Lorsque nous avons examiné le rôle des pairs dans le cas de la cyberintimidation, nous nous sommes aperçus que les pairs jouaient le même rôle. En d'autres termes, ils interviennent parfois; ou ils deviennent ce que l'on appelle « des agresseurs secondaires » — qui transmettent l'information en se connectant au lien; parfois, ils participent à l'intimidation.

Le comportement des pairs est très similaire dans les cas d'intimidation sur Internet et les cas d'intimidation en personne. Il est extrêmement important d'en tenir compte afin de trouver une solution au problème. Cela signifie que les pairs doivent faire partie de la solution, car ils sont présents, ils peuvent en informer les adultes et ils ont le pouvoir d'intervenir.

Les élèves nous disent souvent que les stratégies et les compétences nécessaires leur font défaut et qu'ils ne pensent pas que les adultes peuvent régler efficacement le problème. Cela nous indique comment intervenir. Il faut que nous réfléchissions attentivement à la manière dont cela devient une question de promotion de la santé, afin de favoriser l'intervention des élèves entre eux, sachant qu'ils ont aussi besoin de l'appui et de l'aide des adultes.

Le sénateur Ataullahjan : Avez-vous observé qu'en général, l'intimidation cesse lorsque les pairs interviennent? Avez-vous des statistiques à ce sujet?

Ms. Pepler: We were able to code this again on our tapes. Every time we saw a peer come in, we coded for 10 seconds afterwards. When peers intervened, bullying stops 57 per cent of the time within 10 seconds.

There is no metric; there is no ruler that we can look at to say how strong is 10 seconds. However, we were doing this research when my children were quite young, in elementary school, about this age; and I thought, when I tell them turn off the TV and come for dinner, how often do they do it within 10 seconds? The answer is never within 10 seconds.

That is a really strong effect, but why would young people be so attuned to this kind of peer intervention? I think the answer is that needing to belong, being recognized in the peer group is so important at that age. There is nothing that is a stronger motivator or goal at that age. When someone challenges your behaviour and challenges your position, you think, oh well, I will just leave it for now and maybe come back to it later.

I think that there is tremendous potential, if we support children and youth, to have them help us with these types of interventions.

Senator Hubley: I wondered when you were following the students over the years, if during that time they were at an age or in a grade that did have a policy or they did have a teacher that gave some direction as to what appropriate behaviour would be, and if you saw any difference because of that?

Ms. Pepler: I am not sure we saw that in our longitudinal study in the high schools that we were in. There were various policies. Bullying was starting to be put on to the agenda. We had ourselves done some work in Toronto with the Toronto School Board developing and evaluating bullying intervention.

Our best way of answering that question is that in our first observational study, there was no bullying prevention program. In our second study, there was a program. The differences between the two studies give an indication of how things can change when you put an intervention in.

The frequency of teacher intervention doubled on the playground. In our first study, teachers intervened 4 per cent of the time; in our intervention study, teachers intervened 9 per cent of the time when we observed a bullying episode. In our first study, students intervened 10 or 11 per cent of the time; in our second study, it went up to 22 per cent of the time. We were able to double some of those effects.

Mme Pepler : Nous avons aussi été en mesure d'encoder cela dans nos enregistrements vidéo. Chaque fois qu'un pair intervenait, nous avons analysé les 10 secondes suivantes. Lorsque les pairs interviennent, l'intimidation cesse dans un délai de 10 secondes dans 57 p. 100 des cas.

Il n'existe pas de mesure; il n'existe pas d'instrument qui nous permettent de mesurer, par exemple, l'intensité de ces 10 secondes. Cependant, nous avons effectué cette étude lorsque mes enfants étaient assez jeunes, en âge d'aller à l'école primaire, environ; et je me suis demandée, lorsque je leur demande d'éteindre la télévision et de venir souper, combien de fois ils le faisaient dans un délai de 10 secondes? La réponse est : jamais.

Cela est extrêmement efficace, mais pourquoi les jeunes sont-ils si habitués à ce type d'intervention par les pairs? Je pense que la réponse réside dans le fait qu'à cet âge, il est très important d'avoir un sentiment d'appartenance au groupe et d'être reconnu par ce groupe. Il n'y a pas de source de motivation ou d'objectif plus fort à cet âge. Lorsque quelqu'un remet en question notre comportement ou notre position, on se dit que l'on devrait arrêter pour le moment quitte à continuer par la suite.

Si nous aidons nos enfants et nos jeunes, et que nous les aidons à gérer ce type d'intervention, je pense que cela présente un potentiel énorme.

Le sénateur Hubley : Lorsque vous avez fait le suivi d'élèves sur plusieurs années, je me demandais s'ils étaient à un âge ou dans une classe où il existe une politique ou la possibilité qu'un enseignant leur donne certaines consignes en ce qui a trait à la bonne attitude à adopter, et si vous avez pu observer des différences suite à cela?

Mme Pepler : Je ne suis pas certaine que nous ayons pu observer cela dans le cadre de l'étude longitudinale que nous avons effectuée dans les écoles secondaires. Il y avait différentes politiques. L'intimidation commençait à être prise en compte. Nous avons nous-mêmes travaillé sur certains projets à Toronto, en collaboration avec la Commission scolaire de Toronto, pour élaborer et évaluer des méthodes d'intervention contre l'intimidation.

La meilleure façon de répondre à cette question consiste à dire que dans le cadre de notre première étude d'observation, il n'y avait aucun programme de prévention de l'intimidation en place. Dans le cadre de notre deuxième étude, un programme existait. Les différences que nous avons relevées entre les deux études nous donnent une idée de la manière dont les choses peuvent changer lorsque l'on prévoit des modes d'intervention.

La fréquence des interventions de la part des enseignants a doublé dans la cour de récréation. Dans notre première étude, les enseignants intervenaient dans 4 p 100 des cas; dans notre étude sur l'intervention, les enseignants intervenaient dans 9 p. 100 des cas. Dans notre première étude, les élèves intervenaient dans 10 ou 11 p. 100 des cas et, dans notre deuxième étude, on a atteint 22 p. 100 des cas. Nous avons donc été en mesure de doubler certains de ces effets.

What was so interesting, though, when we had our intervention in place — we have since done some other analyses — the children who were moderately involved in bullying changed very quickly. The children who were moderately involved in victimization changed very quickly.

The children who were highly victimized took a long time, 18 to 24 months, before that really changed significantly. The children who were highly involved in bullying did not change over an 18-, 24- and 30-month period, because those children need mental health support. They need much more intensive intervention than this universal intervention can provide.

These are the children who have very serious mental health problems and families are struggling to raise them. These are the children who will probably be in our justice system. That is what our data would suggest.

Senator Zimmer: Are you saying that the more attentive we are, the more you will bully us?

Ms. Craig: I was actually writing that down.

Senator Zimmer: Is there any correlation that follows right through, and that is from electronic bullying the night before? The previous witness said he asked the young lad to reread what he wrote — because usually when you do it, you do it with passion and anger, and all of a sudden you go back to it and say, did I really say that? Yes, you did. You either change it — that is the biggest bridge, to go to the next day.

Is there any correlation or research that you have that goes from electronic to face-to-face the next day or whenever, to violence and then the end result, unfortunately, of suicide, murder or whatever? Is there any correlation of those three or four stages? Do you have any percentage of evidence of that?

Ms. Craig: We started our longitudinal study before electronic bullying became prevalent, so we can talk about the developmental trajectory of power and aggression. In the longitudinal study, we followed children for seven years. We found that those children who bullied regularly and frequently in elementary school were much more likely — do you remember the per cent of the delinquency?

Ms. Pepler: One hundred per cent of them were high or moderate on delinquency; 97 per cent of them were high or moderate on sexual harassment, so it just transforms into these other forms. In grade 8, children who bullied were three to four times more likely to be involved in gangs. In another study that was done by the group that does the SNAP programs, the children who bullied at 8 to 10 years were two and a half times more likely when they were 18 to have a criminal record.

Ce qu'il a été intéressant de remarquer, cependant, c'est que lorsque nous avons mis une politique d'intervention en place — et nous avons fait d'autres analyses depuis —, les enfants qui participaient moyennement à de l'intimidation ont changé très rapidement. Les enfants qui participaient moyennement à de la victimisation ont changé très rapidement.

En ce qui concerne les enfants qui étaient fortement victimes d'intimidation, il a fallu plus longtemps, soit 18 à 24 mois, pour que les choses changent de façon marquée. Le comportement des enfants fréquemment intimidateurs est demeuré inchangé sur une période de 18, 24 et 30 mois, car ces enfants ont besoin d'aide psychologique. Ils ont besoin d'une intervention beaucoup plus musclée que ce type d'intervention universel.

Il s'agit des enfants qui ont de graves problèmes de santé mentale et que les parents ont de la difficulté à élever. Ce sont les mêmes enfants qui auront probablement, plus tard, des problèmes avec la justice. C'est ce que suggèrent nos données.

Le sénateur Zimmer : Êtes-vous en train de dire que plus nous vous écoutons attentivement, plus vous allez nous intimider?

Mme Craig : J'étais justement en train d'en prendre note.

Le sénateur Zimmer : Y a-t-il un lien direct qui peut être fait avec un épisode d'intimidation numérique le soir précédent? Notre précédent témoin a indiqué qu'il avait demandé à un jeune garçon de relire ce qu'il avait écrit — parce qu'en général, on écrit ce type de message avec passion et haine, et tout d'un coup on revient en arrière et on se demande si on a vraiment écrit cela? Oui, c'est le cas. On peut donc le changer — c'est le lien le plus important, pour passer à la journée suivante.

Existe-t-il une corrélation ou des recherches qui établissent un lien entre l'intimidation numérique et l'intimidation en personne la journée suivante, ou autre, et la violence, ainsi que le résultat, c'est-à-dire, malheureusement, le suicide, le meurtre, ou autre? Existe-t-il une corrélation entre ces trois ou quatre étapes? Avez-vous des statistiques à l'appui de cela?

Mme Craig : Nous avons entamé notre étude longitudinale avant que l'intimidation électronique ne commence à sévir, si bien que nous pouvons parler de la trajectoire de pouvoir et d'agression d'un point de vue du développement. Dans l'étude longitudinale, nous avons suivi des enfants pendant sept ans. Nous avons constaté que les enfants qui se livraient fréquemment à l'intimidation à l'école primaire étaient bien plus susceptibles — vous vous souvenez du pourcentage au point délinquance?

Mme Pepler : Cent pour cent d'entre eux se classaient dans fort ou modéré côté délinquance; 97 p. 100 d'entre eux dans fort ou modéré pour le harcèlement sexuel. Autrement dit, cela évolue vers d'autres formes. En 8^e année, les enfants qui se livraient à l'intimidation étaient de trois à quatre fois plus susceptibles d'être membres de gangs. Dans une autre étude, effectuée par le groupe qui organise les programmes SNAP, on a constaté que les enfants de huit à 10 ans qui se livraient à l'intimidation étaient deux fois et demie plus susceptibles d'avoir un casier judiciaire à l'âge de 18 ans.

Ms. Craig: In other words, children who are bullying regularly and frequently in elementary school have learned to use power and aggression in their peer relationships. They transfer them into their romantic relationships because they are also much more likely to engage in physical aggression in their romantic relationships. They are much more likely to engage in delinquent and criminal acts.

Bullying is a red flag for significant problems. The thing we say to others is that bullying is a red flag. Bullying problems do not just go away. It is not something that kids grow out of. They grow into much more significant and serious kinds of problems.

When you look at children who have been victimized regularly and frequently in elementary school, you are at high risk if you are a girl for eating problems, and for boys and girls, depression, anxiety and social isolation. These things are definitely related, that you go into much more significant mental, physical and emotional health issues.

Senator Zimmer: The biggest gap I am looking at is it is one thing to do it electronically, where you do not see anyone face-to-face; but later when you confront them, is there any strong relationship to doing it electronically and the confrontational layer?

Most people are cowards, my father taught me. You get the bully, you get the gang. My real question is, is there any large bridge between the electronic and the confrontational layer, because it is a totally different reaction? What I mean is, yes, big talker, because there is no one in front of you; but when you get to class or to school, that person is face-to-face and you could end up with a shiner; it is a huge gap. Do you have any research on that leap from electronic to physical?

Ms. Pepler: The things that come to mind for me are — and one of our slides talked about it — 99 per cent of the youth who bully electronically also bully in traditional ways. There is a substantial overlap, which was a surprise to us.

When we started this research, we thought that there would be this secret group of youth who were not empowered face-to-face that would go into this covert, removed, potentially anonymous — although it is not largely — type of bullying to get revenge. Also, we know that some children who are victimized persistently shift over and move into bullying behaviour; then they become both children who bully as well as children who are victimized.

The question that you are raising is a really important one: Is there a carry-over effect? I think the answer is yes, that it probably goes in both directions. It probably goes from having cyber-bullied to being face-to-face, and then it goes from being face-to-face to moving into the electronic medium.

Mme Craig : En d'autres termes, les enfants qui se livrent à l'intimidation fréquemment et régulièrement à l'école primaire ont appris à utiliser le pouvoir et l'agression dans leurs rapports avec leurs pairs. Ils transfèrent cela dans leurs liens romantiques, où ils sont beaucoup plus susceptibles d'agressions physiques. Ils sont beaucoup plus susceptibles de se livrer à la délinquance et à des actes criminels.

L'intimidation est un signe avant-coureur de problèmes graves. C'est ce que nous disons autour de nous. Les problèmes d'intimidation ne vont pas disparaître un beau jour. Ce n'est pas quelque chose que les enfants oublient en grandissant. Avec le temps, les problèmes d'intimidation deviennent des problèmes bien plus importants et graves.

Si on se penche sur les enfants qui ont été victimes d'intimidation régulièrement et fréquemment durant l'école primaire, on constate que les filles présentent un risque élevé de troubles du comportement alimentaire et que garçons et filles sont prédisposés à la dépression, l'anxiété et l'isolement social. Il y a des liens évidents qui mènent à des problèmes de santé mentale, physique et émotionnelle bien plus graves.

Le sénateur Zimmer : Intimider électroniquement, sans regarder la personne dans les yeux, c'est une chose; mais quand on en arrive à la confrontation, plus tard, y a-t-il un lien marqué entre les pratiques électroniques et la confrontation sur le terrain?

La plupart des gens sont des trouillards, comme mon père me l'a appris. Si on épingle le caïd, on épingle le gang. D'où ma question : y a-t-il un lien étroit entre l'intimidation électronique et l'aspect confrontation, vu que la réaction est totalement différente? Jouer les grandes gueules quand on a personne en face, c'est bien joli; mais on finit bien par aller en classe ou à l'école et par se retrouver face à face avec l'intéressé, ce qui peut très bien se traduire par un œil au beurre noir; il y a une énorme différence. Vous avez des recherches sur ce passage de l'aspect électronique à l'aspect physique?

Mme Pepler : Il y a un chiffre qui me saute à l'esprit — l'une de nos diapositives l'évoquait — 99 p. 100 des jeunes qui font de l'intimidation électronique font également de l'intimidation traditionnelle. Il y a un chevauchement majeur, ce dont nous avons été surpris.

Quand nous avons entamé la recherche, nous pensions qu'il y aurait un groupe secret de jeunes qui n'avaient pas le courage de se manifester en tête à tête et qui se manifesteraient ainsi à distance, en douce, peut-être de façon anonyme — bien que généralement ce ne soit pas le cas — pour se venger. Nous savons aussi que certains enfants systématiquement pris comme cible passent dans l'autre camp et adoptent à leur tour des comportements d'intimidation; ils sont à la fois des victimes et des jeunes qui se livrent à l'intimidation.

La question que vous soulevez est particulièrement importante : Est-ce qu'un aspect contamine l'autre? Je dirais que la réponse est « oui », que cela fonctionne probablement dans les deux sens : de la cyberintimidation à la confrontation physique et de la confrontation physique au plan électronique.

Ms. Craig: We know also that youth who report being victimized electronically are much more likely to carry weapons. I think it is for exactly the reason you speak of, that fear of carry-over.

Senator Ataulhjan: I have so many questions — hopefully I will be able to verbalize all of them. I have two girls and we still sit together, we eat together, we do everything together. When I proposed this study in October, I was talking to my younger one, who is a 20-year-old student in university.

I said I am proposing this study on cyber-bullying and bullying. She said bullying nowadays is like a prison sentence; you cannot escape it. She said that no matter where you go, it follows you.

I find that most of the children do not switch off their cellphones. Quite often, at 2:30 in the morning I will hear something and I will say who is messaging you at this time? There is that need to stay connected. How do we teach these children to switch off? What is this addiction that they have? That is one of my questions. The other thing is about cyber-bullying in Canada.

The Chair: Can you answer that question first?

Ms. Pepler: I think this is a public health concern. We need to help both parents and youth think about healthy behaviour — what is expected and how you manage.

At some point, we are going to have to help young people and parents understand that when you get a cellphone, it is not to be on 24 hours a day. When we talk to parents, we encourage them not to let their children have computers in their rooms, and to have a curfew on cellphones at 10 o'clock or 11 o'clock at night. The cellphones come down to a central spot to be charged every night and you can pick them up in the morning.

What is happening is that it is a health issue; children are not getting appropriate sleep. If they are electronically bullied in the middle of the night, they are awake for the rest of the night. It is invading their lives.

I think you raise a tremendously important concern. In the same way that we help parents teach their children they have to brush their teeth, there are health behaviours you need to do to regulate your life and your diurnal rhythm and keep yourself healthy, and this is one.

Ms. Craig: New research has shown that 50 per cent of the time that youth are online, they are online on their cellphones. We have to really think about what is the proper etiquette around this type of technology. They are now using their phone applications to do all the things they used to do on the home computer. We need to teach them that etiquette is about health promotion; it is about teaching them appropriate behaviour.

Mme Craig : Nous savons que les jeunes qui se disent victimes d'intimidation électronique sont beaucoup plus susceptibles de porter des armes. Et je pense que c'est précisément pour la raison que vous évoquez, la peur du passage d'un domaine à l'autre.

Le sénateur Ataulhjan : J'ai toute une série de questions, que j'espère pouvoir verbaliser. J'ai deux filles et, aujourd'hui encore, nous nous assoyons, nous mangeons ensemble, nous faisons tout ensemble. Quand j'ai proposé cette étude, en octobre, j'en parlais à ma plus jeune, qui a 20 ans et fait des études à l'université.

Je lui ai dit que j'envisageais cette étude sur la cyberintimidation et l'intimidation. Elle m'a dit que l'intimidation était de nos jours une peine de prison à laquelle on ne pouvait pas échapper. Où qu'on aille, elle vous poursuivait.

Je constate que la plupart des enfants n'éteignent pas leurs cellulaires. Souvent, à 2 h 30 du matin, j'entends quelque chose et je demande : « Qui peut bien vous envoyer un message à cette heure-là? » Il y a ce besoin de rester en contact. Comment apprenons-nous à ces enfants l'art d'éteindre l'appareil? Pourquoi sont-ils aussi accrocs? C'est l'une de mes questions. L'autre porte sur la cyberintimidation au Canada.

La présidente : Pourriez-vous répondre à cette question d'abord?

Mme Pepler : Selon moi, c'est un risque de santé publique. Il faut aider à la fois les parents et les jeunes à réfléchir sur les comportements sains, sur les attentes et la façon dont on peut gérer les choses.

Il faudra bien, à un moment ou à un autre, aider les jeunes et les parents à comprendre qu'un téléphone cellulaire n'est pas censé être allumé 24 heures par jour. Notre conseil aux parents est de ne pas laisser les enfants avoir des ordinateurs dans leurs chambres et d'appliquer un couvre-feu pour les téléphones cellulaires à partir de 22 heures ou de 23 heures. Les téléphones cellulaires sont alors réunis en un point central; on les recharge et on les récupère le matin.

Cela devient un risque pour la santé parce que les enfants n'ont pas assez de sommeil. S'ils sont victimes d'intimidation électronique au milieu de la nuit, ils ne peuvent plus fermer l'oeil; cela envahit leur vie.

Je vous remercie d'avoir soulevé cette question essentielle. On enseigne aux parents comment insister pour que les enfants se brossent les dents. Il en va de même pour les comportements sains nécessaires pour une vie régulière, votre rythme diurne et le maintien de votre santé. Mettre le téléphone au rancart en est un.

Mme Craig : Des recherches récentes montrent que pendant 50 p. 100 du temps que les jeunes passent en ligne, c'est avec leurs téléphones cellulaires qu'ils sont connectés. D'où l'importance d'avoir une véritable réflexion sur l'étiquette appropriée pour ce type de technologie. Ils utilisent maintenant leurs applications de téléphone pour effectuer tout ce qu'ils faisaient autrefois sur l'ordinateur de la maison. Il faut leur apprendre que respecter une certaine étiquette est nécessaire pour promouvoir la santé. Il faut encourager des comportements appropriés.

Senator Ataullahjan: It is also a different mindset. In my case, I will leave a voice mail and my kids will send me a text message back.

The other thing I feel is that as parents, we are somehow afraid to have serious conversations with our children. We are afraid of confrontation. I find that a lot of the mothers who are working are desperately trying to please their children. I see it in a lot of people that I know, where they are afraid of confrontation.

The role of the mother and father is occasionally to enforce discipline and lay down the law. We are not seeing that. That is what I have seen and witnessed. I do not know why that has happened. I do not know if there is anything anyone can do, but I just wanted to put it on the record.

Ms. Craig: You have identified one of the critical issues here. What probably gives children the ability to have pure boundaries from adults on this issue is because they are the experts. Adults do not fully understand the technology; they do not understand how it works, its capabilities and multiple uses. Youth get more freedom around that because adults do not even have the knowledge to set the appropriate boundaries that we would set, or the guidelines that we would set. There is a whole public health piece about adults getting educated about the technology and the use of the technology and the health benefits.

I cannot emphasize too much the point that Ms. Pepler raised about enough sleep. It is fundamental that youth get the sleep they require for good health.

Senator Ataullahjan: The other question is about cyber-bullying in Canada. With the increasing use of technology, is it more common than physical or verbal bullying? Do we attribute most of the recent rash of suicides to cyber-bullying? Are there more of them or is it just that the media is talking about the issue more?

Ms. Craig: I am trying to remember the most recent data from the health behaviour survey of children and youth. It is not the most common. I think they are all pretty equivalent in terms of the form of bullying. Verbal bullying is the most common; physical bullying is the least common, but social and cyber-bullying are relatively equal. I cannot tell you the exact percentages but that is in general.

Ms. Pepler: I would say also it is important to remember that it is the same youth who are doing the different forms. It is most often the same person who is doing the bullying, but he or she finds different ways of doing it.

Le sénateur Ataullahjan : Ils ont aussi un état d'esprit différent. Moi, par exemple, je laisse un message vocal; mes enfants me répondent avec un texto.

J'ai aussi l'impression que, en tant que parents, nous hésitons à avoir des conversations sérieuses avec nos enfants. Nous craignons la confrontation. Je constate que de nombreuses mères qui travaillent s'efforcent désespérément de faire plaisir à leurs enfants. C'est un comportement que je constate chez bien des gens que je connais, cette façon d'éviter la confrontation.

Or, un père ou une mère dignes de ce nom doivent à l'occasion imposer des contraintes et faire respecter la discipline. Les gens semblent l'éviter, c'est ce que je constate, pour ma part. Je ne sais pas pourquoi. Je ne sais pas si on peut remédier à cet état de choses, mais il me semblait important de le souligner.

Mme Craig : Vous avez effectivement mis le doigt sur l'un des problèmes essentiels. Si, dans ce domaine, les enfants sont libres de toute limite imposée par des adultes, c'est parce que ce sont eux les experts. Les adultes ne comprennent pas pleinement la technologie, la façon dont elle fonctionne, ses capacités ou ses multiples usages. C'est un domaine où les jeunes jouissent d'une plus grande liberté, parce que les adultes ne disposent même pas du savoir voulu pour établir les limites qui seraient appropriées ou fixer des lignes directrices. Informer les adultes de la technologie, de l'emploi de la technologie et des répercussions sur la santé pourrait faire l'objet d'une campagne de santé publique.

Je suis entièrement d'accord avec ce que Mme Pepler a dit au sujet du sommeil. En effet, il est primordial que les jeunes dorment suffisamment pour qu'ils soient en bonne santé.

Le sénateur Ataullahjan : L'autre question porte sur la cyberintimidation au Canada. Étant donné qu'on se sert de plus en plus des nouvelles technologies, y a-t-il maintenant plus de cyberintimidation que d'intimidation physique ou verbale? La récente vague de suicides a-t-elle pour cause la cyberintimidation? Y en a-t-il vraiment de plus en plus ou est-ce plutôt que les médias s'y intéressent plus qu'avant?

Mme Craig : J'essaie de me souvenir des données les plus récentes portant sur les comportements liés à la santé de l'enquête sur les enfants et les jeunes. La cyberintimidation n'est pas la forme la plus commune. Je pense que les différentes formes d'intimidation s'équivalent. Il est vrai que l'intimidation verbale est la forme la plus commune et l'intimidation physique la moins commune, mais l'intimidation sociale et la cyberintimidation sont aussi prévalentes l'une que l'autre. Par contre, je ne pourrais pas vous donner les pourcentages exacts.

Mme Pepler : Il est également important de souligner que ce sont les mêmes jeunes qui pratiquent les différentes formes d'intimidation. En général, il s'agit d'une même personne qui varie les formes d'intimidation auxquelles elle a recours.

The other question you asked is whether there are more suicides. I think that is a very hard question to answer. For the ones that have been in the paper, it seems like electronic bullying has been part of a constellation of abuses that have been borne by the youth who have committed suicide. It is difficult to say.

The primary work in this field started in Norway in 1983 after four young boys committed suicide. This is not a new phenomenon. We may be recognizing it more. Young people may be leaving notes that help us link their suicide to the abuse at the hands of peers.

Senator Ataullahjan: I have a great interest in Norway, because they have a program there where the emphasis is on peer support. I think that has been very successful. In the statistics I have seen, they are saying that bullying was down by as much as 40 per cent. Is that something Canada should be learning from?

Ms. Craig: Their program has had huge success. It has had less effect when it has been brought to North America. We are a more heterogeneous culture and there are maybe cultural effects that the program needs to take into effect.

One thing that is important is that we now know — there have been meta analyses; someone has looked at all of the studies that have done research on all the bullying prevention programs out there — there are core components that are essential for success that bullying programs should have. I do not think it is a one program fits all; there are key elements.

I can identify those elements for you. If it is school based, there has to be a whole school approach; there has to be support for the individual child who bullies and the child who is bullied. There has to be classroom activities, school-wide activities and engagement with the parents. The most successful programs also engage the larger community. Those are key elements that need to exist.

I think the Norwegian program is a successful program; it has a good track record. However, there are other successful programs that have a good track record, such as the WITS program, which is a Canadian-made one. That might be something important to think about and take into account.

Senator Ataullahjan: Do you have any data on how common ethno-culturally based — based on ethnicity, race or religion — cyber-bullying is? Are particular groups affected more by cyber-bullying than others?

Vous vouliez également savoir si le nombre de suicides avait augmenté. Il est très difficile de répondre à cette question. Pour ce qui est des cas très médiatisés, il semblerait que la cyberintimidation n'était qu'une des multiples formes d'abus dont étaient victimes les jeunes qui se sont suicidés. Ce n'est vraiment pas évident de répondre à cette question.

Les travaux de recherche dans ce domaine ont commencé en Norvège en 1983 après le suicide de quatre jeunes garçons. Le phénomène n'est pas nouveau, même s'il est vrai qu'on semble y être davantage sensibilisé. Dans certains cas, les jeunes laissent une lettre à leur entourage nous permettant d'établir un lien entre leur suicide et les abus que leur ont fait subir leurs pairs.

Le sénateur Ataullahjan : Je m'intéresse beaucoup à ce qui se fait en Norvège parce qu'il existe là-bas un programme axé sur le soutien par les pairs. Je pense qu'il a donné de très bons résultats. En effet, on dit que l'intimidation a diminué de pas moins de 40 p. 100. Les Canadiens devraient-ils tirer des enseignements de ce programme?

Mme Craig : Le programme a eu d'excellents résultats. Mais les résultats n'ont pas été aussi impressionnants dans le contexte nord-américain. C'est peut-être parce que notre société est plus hétérogène que la leur, et il serait peut-être important de prendre en compte ces effets culturels lors d'un éventuel remaniement du programme.

Ce qui est important, c'est que nous savons maintenant — grâce aux méta-analyses qui ont été effectuées, c'est-à-dire qu'il y a des chercheurs qui ont examiné tous les programmes de prévention qui existent — que les programmes de prévention de l'intimidation doivent comprendre certaines composantes essentielles pour être efficaces. Je ne dis pas qu'il y a un seul programme qui convienne à toutes les situations, mais il n'en reste pas moins qu'il y a des éléments essentiels qui doivent faire partie de tout programme.

Permettez-moi de vous parler de ces éléments. S'il s'agit d'un programme dans les écoles, il faut qu'il vise toutes les entités concernées; il faut qu'il y ait des mesures d'aide pour celui qui pratique l'intimidation et celui qui en est victime. Il faut organiser des activités en classe, des activités à l'échelle de l'école, sans oublier de faire participer les parents. D'autre part, les meilleurs programmes ont également une composante communautaire. Voilà donc les éléments clés d'un programme réussi.

Je pense que le programme norvégien fonctionne bien; il a une bonne réputation. Mais il y en a d'autres comme le programme WITS, qui est canadien. Il ne faut pas l'oublier.

Le sénateur Ataullahjan : Savez-vous quelle est la prévalence de la cyberintimidation ethnoculturelle, c'est-à-dire la cyberintimidation qui se fait en fonction de l'ethnicité, de la race ou de la religion? La cyberintimidation cible-t-elle un certain groupe plus que d'autres?

Ms. Craig: I do not know the data on cyber-bullying per se. I know of no Canadian data on cyber-bullying.

Ms. Pepler: We asked students in our longitudinal study about this, and about 17 per cent of refugee or immigrant children reported that they had experienced ethnically-based bullying. It was not cyber-bullying. Seventeen per cent in late elementary school and about 21 per cent of those youth in high school reported that they had been racially bullied.

Senator Ataullahjan: I have seen it in the schools. You would have a young Muslim girl wearing a hijab being bullied because of covering her head, the Hindu kids being bullied because they have so many gods, and I could go on and on. I was just wondering whether it had transferred to cyber-bullying.

Senator Nancy Ruth: Could I ask a question about this? Have there not been studies done?

Ms. Craig: Not on cyber-bullying, but on face-to-face.

Senator Nancy Ruth: Would you guess that maybe it does not exist to the same prevalence because those people are invisible? That is a question for you to think about when you decide to measure it.

Ms. Craig: There is some research to show that it is being a minority that matters, not being of a specific culture, but being of a minority in that school context. I have a student who is looking at who the majority in the school is versus who the minority is and who the majority in the neighbourhood is versus who the minority is. It may not be a specific group, but it is actually the proportion of particular groups in a community or a school.

Senator Ataullahjan: I am interested in cyber-bullying, and I see what different countries are doing. There was something out of New Zealand today; they are proposing a tough new law. They are saying that victims of cyber-bullying could strike back at their tormentors through a new easily accessible Internet enforcer, capable of imposing fines, ordering apologies or even terminating the offender's Internet account under a proposal revealed today. Is this something that Canada could look at? Is this something that would be helpful? We can learn from other countries where they have had a certain measure of success.

Ms. Pepler: In response to that, I would go back to the point that Ms. Craig made earlier about a developmental perspective. We know young people who bully have not learned a lot of the critical skills for healthy relationships, and they need opportunities to learn. Learning how to get along in a face-to-face world is so complex.

Mme Craig : Je ne pourrais pas vous répondre en ce qui a trait à la cyberintimidation. À ma connaissance, il n'y a pas de données canadiennes sur ce phénomène.

Mme Pepler : Nous avons posé cette question à nos élèves dans le cadre de notre enquête longitudinale. Environ 17 p. 100 des enfants réfugiés ou immigrants se sont dit victimes d'intimidation ethnique. Il ne s'agissait pas de cyberintimidation. Dix-sept pour cent des élèves de dernière classe de l'école primaire et environ 21 p. 100 des élèves au secondaire ont déclaré avoir été victimes d'intimidation raciale.

Le sénateur Ataullahjan : J'en ai été témoin dans les écoles : des jeunes filles musulmanes portant le hijab qui se font intimider parce qu'elles se couvrent la tête, des enfants hindous qui se font malmenés parce qu'ils ont tellement de dieux, et ainsi de suite. En fait, je voulais savoir si ces personnes étaient également victimes de cyberintimidation.

Le sénateur Nancy Ruth : Puis-je intervenir? N'y a-t-il pas eu d'études sur cette question?

Mme Craig : Seulement sur l'intimidation en face à face, pas virtuelle.

Le sénateur Nancy Ruth : Peut-être que le phénomène n'est pas aussi marqué parce que sur Internet on ne se voit pas? Lorsque vous vous pencherez sur cette question de cyberintimidation ethnique, gardez ma question à l'esprit.

Mme Craig : On sait, d'après certaines recherches, que c'est le fait d'être une minorité dans le contexte scolaire qui déclenche le phénomène, et non l'appartenance à une culture particulière. J'ai un étudiant qui s'intéresse à l'identification des groupes majoritaires et minoritaires dans le contexte scolaire ou encore dans les différents quartiers. Ce n'est pas nécessairement un groupe précis qui est visé, mais plutôt le groupe qui est minoritaire dans une école ou au sein d'une collectivité.

Le sénateur Ataullahjan : Je m'intéresse à la cyberintimidation et aux mesures qui ont été mises en oeuvre dans les différents pays. Aujourd'hui, on a appris qu'en Nouvelle-Zélande on vient de proposer un nouveau texte de loi sévère. En vertu de cette loi, les victimes de cyberintimidation peuvent se retourner contre leur persécuteur en faisant appel à un nouvel organe de surveillance d'Internet, facile d'accès et ayant le pouvoir d'imposer des amendes, d'exiger des excuses ou même de fermer le compte Internet du délinquant. Pensez-vous qu'on devrait mettre en place ce genre de mesures au Canada? Pensez-vous que ce serait utile? On devrait tirer des enseignements de ce qui marche bien ailleurs.

Mme Pepler : Pour répondre, je reviendrais à ce que Mme Craig a dit au sujet de la perspective axée sur le développement. Nous savons que les jeunes qui pratiquent l'intimidation n'ont pas acquis les compétences qui sont nécessaires pour avoir de bonnes relations interpersonnelles, et il faut leur donner l'occasion de les acquérir. Ce

Learning how to get along in a world where there are no rules is even more complex because right now there are no rules for etiquette and engagement in the electronic world.

Rather like the kind of legislation we have here, I would hope that we would go through many, many stages of trying to educate a youth, to monitor and counsel that youth and to get the youth's family involved before we went to those extreme measures. We need to understand that learning how to get along with others is a very complex skill.

Senator Ataullahjan: We are reverting back to family then. That is where the child learns about relationships because that is where they are before they are exposed to the outside world. What I am gathering from this — you can correct me if I am wrong — is that the relationships that you form within your family and the relationship the parents have with their children are ultimately what determine whether the child will be a bully or get bullied? That may be simplifying it, but are we just reverting back to family?

Ms. Pepler: I think it is the family, the peer group that that young person is associating with, the media that that young person is exposed to, and, really, the community. We do not see this, necessarily, as just a family or a school problem. It is everyone's responsibility to help young people learn these things.

I think that if we were going to think about a law like this in Canada, I would have many mechanisms. One would be to be sure that that youth went and got additional education around cyber-bullying. Another would be to have ways of monitoring that youth's behaviour so that the IP address would be followed and there would be a way of monitoring that. Another would be to be sure that if they were not doing well, we would give them additional support and find out what was going on. Maybe that child, unbeknownst to someone else, is also being bullied. It is much more complex.

Ms. Craig: We think of it from a systemic perspective, with the child in the centre and then the family, other socializing adults, the school, the community and, to correspond with the earlier testimony, the corporations. All of us have a responsibility, and intervention and prevention has to take place at all of those levels if we are going to be successful. We need new policies in place for those corporations. We need support for adults who socialize, and we need education. We need a public education campaign for adults who interact with children, for all adults because it is the responsibility of all adults. At each level, there are different types of interventions. Those different types of interventions change with age. We will do one thing, if we do it early. We will do another thing by the time they hit adolescence. There should be a lot of things in place early because bullying is such a red flag for all of these other problems later. We also know that elementary school peers play a

n'est pas évident de comprendre les codes qui sous-tendent les interactions humaines, et c'est encore plus difficile dans un monde où il n'y a pas de règles; c'est le cas du monde électronique où il n'y a pas de règles qui régissent l'étiquette et les échanges interpersonnelles.

Moi, j'ose espérer, que nous essaierions de différentes façons de sensibiliser les jeunes, de suivre leur évolution, de les appuyer et de faire appel à leur famille, ce qui serait conforme à l'esprit du texte que nous étudions, avant d'adopter des mesures aussi extrêmes. Il faut comprendre que bien s'entendre avec les autres, ça demande des compétences complexes.

Le sénateur Ataullahjan : Ce qui nous ramène à la famille alors. C'est au sein de l'unité familiale que l'enfant est initié aux relations interpersonnelles parce que c'est dans ce contexte-là qu'il évolue avant d'affronter le monde extérieur. Si j'ai bien compris, — dites-moi si je me trompe — ce sont les relations familiales et les liens que les parents ont avec leurs enfants qui déterminent si un jeune sera victime d'intimidation ou pratiquera l'intimidation? Je simplifie peut-être un peu, mais en fait, est-ce que tout cela se résume à l'unité familiale?

Mme Pepler : Il y a la famille, mais aussi les pairs, les médias, et également, la communauté du jeune. Ça ne se résume pas à un simple problème familial ou scolaire. C'est notre responsabilité collective de nous assurer que les jeunes acquièrent ces compétences.

Si nous pensions à mettre en oeuvre une telle loi au Canada, il faudrait qu'elle soit assortie d'un grand nombre de mécanismes. D'abord, il faudrait que le jeune soit davantage sensibilisé à la cyberintimidation. Ensuite, il faudrait pouvoir évaluer le comportement du jeune en suivant les échanges électroniques à partir de son adresse IP. Puis, en cas de rechute, il faudrait être en mesure d'identifier la source du problème et d'offrir aux jeunes davantage d'aide. Il est possible, par exemple qu'un intimidateur soit lui aussi victime d'intimidation. La situation est très complexe.

Mme Craig : Nous adoptons une perspective systémique : au centre il y a l'enfant, ensuite la famille, les autres adultes qui jouent un rôle de socialisation, l'école, la communauté et, pour revenir à ce qui a été dit dans le témoignage de M. Belsey, les entreprises. Nous avons tous une responsabilité à assumer, et si nous voulons vraiment obtenir de bons résultats, il faut intervenir, notamment en matière de prévention à tous ces niveaux. Il nous faut de nouvelles politiques visant les entreprises. Il faut aider les adultes responsables de la socialisation des jeunes, il faut mettre l'accent sur l'éducation. Il nous faudrait une campagne de sensibilisation à l'intention des adultes qui ont des rapports avec les enfants, ou les adultes en général parce que nous avons tous des responsabilités à assumer. Le type d'intervention est différent selon le niveau visé. Il faut aussi intervenir de façon différente en fonction de l'âge des jeunes. Pour les très jeunes, on fait une chose. Pour les adolescents, on fait autre

significant role, so we need to put in the peer piece and empower the peers to intervene at that point. Their interventions have to be gender sensitive, age sensitive and systemic.

Senator Ataulhjan: Is cyber-bullying a problem in developed countries? In Third World countries most people have access to cellphones and computers too. As someone who is originally from Pakistan, I go back. I have nieces and nephews, and I have never heard them complain about cyber-bullying. They use the computer and the phones, but the issue of cyber-bullying has not come up. It might be the wrong question to ask at this stage, but is there some data to say that this is something we are seeing a lot more in the developed world?

Ms. Craig: My guess would be yes. I do not know of a lot of research in underdeveloped countries on this issue, so my guess would be yes.

Senator Ataulhjan: I do not mean to put you on the spot, but would there be any reason why we are seeing more of it in a society where the children do have more than the kids in different parts of the world? In Western society, or in developed countries, what are we not doing, what are we not getting right and how can we get things right?

Ms. Pepler: I think our society is a very competitive and individualistic society and has become increasingly so. Bullying tends to be quite a universal phenomenon, in the traditional sense of the word. I think if you had gone back 40 years in Canada and asked children if they have been bullied or bullied anyone, most children would say, "Oh, no, that is not true." I think we have a much greater sensitivity to it, and when you have a greater sensitivity, you are more likely to report it and recognize it as something that you do.

There are many, many aspects to this that we need to look at. Fortunately, we are well connected to international researchers. There is a good community of people looking into this, and we can learn so much from other countries that are doing better than we are and other countries that are struggling with this.

Senator Nancy Ruth: I have three questions. What percentage of youth are involved in electronic bullying or any kind of bullying? My hunch is it is close to 100 per cent, but I want to hear you say it. My second question is around peer intervention.

If bullying is going on and a peer intervened on Facebook to try and stop it, would that add oil to the fire or stop it?

chose. Mais c'est vrai qu'il faut intervenir de façon précoce parce que l'intimidation c'est comme une sonnette d'alarme qui indique la probabilité de diverses problèmes plus tard. Nous savons d'autre part que les autres élèves à l'école primaire jouent un rôle important, et il nous faut donc leur permettre d'intervenir au besoin à ce moment-là. Nos programmes d'intervention doivent tenir compte du sexe et de l'âge et doivent être systémiques.

Le sénateur Ataulhjan : Est-ce que la cyberintimidation c'est un problème qui est propre aux pays développés? Dans les pays du tiers monde, en général, les gens ont des téléphones portables et ont accès à des ordinateurs aussi. Moi, je suis originaire du Pakistan et j'y retourne. J'ai des nièces et des neveux là-bas et je ne les ai jamais entendus parler de la cyberintimidation. Et pourtant, ils se servent de leur ordinateur et de leur téléphone. Je ne sais pas si cette question est pertinente à ce stade-ci, mais existe-t-il des données qui confirmeraient l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'un phénomène qui est beaucoup plus présent dans le monde développé?

Mme Craig : Je dirais que oui. À ma connaissance, il n'y a pas beaucoup de recherche qui aurait été effectuée sur cette question dans les pays sous-développés, et par conséquent je dirais que oui.

Le sénateur Ataulhjan : Je ne voudrais pas vous mettre dans l'embarras, mais dites-moi ceci : comment expliquez-vous la prévalence de la cyberintimidation dans notre société où les enfants ont tellement plus de biens matériels que ceux d'autres parties du globe? Dans la société occidentale, ou bien dans les pays développés, que négligeons-nous de faire, que faisons-nous qui ne va pas et comment rectifier le tir?

Mme Pepler : Notre société devient de plus en plus compétitive et individualiste. L'intimidation, dans son sens traditionnel, est un phénomène qui est assez universel. En effet, je pense que si on pouvait remonter dans le temps de 40 ans au Canada pour demander aux jeunes de l'époque s'ils avaient été victimes d'intimidation ou s'ils avaient eux-mêmes pratiqué l'intimidation, la plupart d'entre eux répondraient « Oh non, ce n'est pas vrai ». Je pense qu'aujourd'hui nous sommes beaucoup plus sensibilisés qu'à l'époque et c'est pour cela qu'on est davantage poussés à reconnaître l'existence du phénomène et à le dénoncer.

La problématique est très complexe. Heureusement, nous avons de bons contacts avec les chercheurs internationaux. Nous sommes nombreux à nous intéresser à la question, et nous pouvons tirer des leçons de ce qui se fait dans les pays qui se débrouillent mieux que nous, et même dans ceux qui font tout simplement face à la même réalité que nous.

Le sénateur Nancy Ruth : J'aimerais vous poser trois questions. Quel pourcentage de jeunes pratiquent la cyberintimidation ou les autres formes d'intimidation? Je suppose qu'il s'agit de la grande majorité, mais j'aimerais vous l'entendre dire. Ma deuxième question porte sur l'intervention des pairs.

Si un jeune est témoin de cyberintimidation et tente d'intervenir sur Facebook pour y mettre un terme, est-ce qu'il arriverait à ses fins ou est-ce qu'il jetterait plutôt de l'huile sur le feu?

My third question is on the issue of pardons. The Senate is about to deal with a bill that deals with giving pardons or not. The witness before you told stories about kids who did stuff, said they were sorry, and they did it when they were young. This could impact them when looking for jobs and so forth. What do you two think about pardoning people who do severe bullying, some of which may be criminal?

Ms. Pepler: The graph showed about 20 per cent of girls had been victimized.

Senator Nancy Ruth: Is it the same 20 per cent in each one of those lines? When I looked at that graph that is one of the questions I wondered about.

Ms. Craig: No, because there are different kids at different grades. Those are different kids. The children and youth survey was collected in 2005-06 and again in 2010 for the second time. The 2010 is close to a nationally representative example. That is a good indicator. There are regional differences and a lot is driven by satellites and towers. That has a huge impact on cyber-bullying in this case.

Senator Nancy Ruth: Are you saying roughly 30 per cent?

Ms. Craig: It is about 20 per cent. It differs by age and gender. It is hard to give one number.

Senator Nancy Ruth: The other two questions were on pardons and intervening on Facebook.

Ms. Craig: Peers can have a positive impact. Face-to-face research says when peers intervene it is effective. However, they do not have the strategies and do not feel confident in actually executing it. We could do is provide them with strategies, but they will always need the adult backup. They can be effective if it is safe for them to intervene.

Senator Nancy Ruth: We all live in the world of politics which has its own form of bullying too. However, as a general rule of thumb I have lived my life as, "Do not do anything alone. Try and get two or three, otherwise you get crucified." Would that be the same for the kids?

Ms. Craig: Yes, the same politics exist among children.

Ms. Pepler: On that question with pardons I will answer with a story. I had a wonderful opportunity to be with 100 Native American leaders in Alaska a couple of years ago presenting on bullying. I made a point of sitting with the elders at lunch and dinner because I have much to learn from them. I asked how they raised their children and youth and how it is different from how we raise children and youth with our Western ways. A Yup'ik Eskimo elder said the way they do things was quite different than the way we do things. The biggest difference is they honour

Ma troisième question porte sur les pardons. Le Sénat s'apprête à étudier un projet de loi traitant de l'octroi de pardons. Le témoin qui vous a précédée nous a raconté des histoires de jeunes qui faisaient des bêtises et faisaient des excuses, tout ça dans le contexte de leur jeunesse. Ça pourrait les entraver à l'âge adulte lorsqu'ils se cherchent un emploi, et cetera. Que pensez-vous de l'octroi de pardons à des gens coupables d'intimidation grave, des fois même criminelle?

Mme Pepler : Le graphique démontre qu'environ 20 p. 100 des filles avaient été victimisées.

Le sénateur Nancy Ruth : S'agit-il du même 20 p. 100 pour chacune de ces lignes? Lorsque j'ai examiné ce graphique, c'est une des questions que je me suis posée.

Mme Craig : Non, parce qu'il y a différents niveaux. Il s'agit de jeunes appartenant à différentes catégories. Le sondage sur les enfants et les jeunes a été réalisé en 2005-2006 et pour une deuxième fois en 2010. Le tableau de 2010 s'approche d'une représentativité à l'échelle nationale. C'est un bon indicateur. Il y a des différences régionales et tout dépend des satellites et des tours de communication. Cela a d'immenses répercussions sur la cyberintimidation.

Le sénateur Nancy Ruth : Alors vous dites qu'il s'agit d'environ 30 p. 100?

Mme Craig : C'est d'environ 20 p. 100. Le tout varie selon l'âge et le sexe. Il est difficile de donner un chiffre.

Le sénateur Nancy Ruth : Mes deux autres questions portaient sur les pardons et l'intervention sur Facebook.

Mme Craig : Les pairs ont une influence positive. La recherche faite sur l'intimidation face à face indique que lorsque les pairs interviennent, c'est efficace. Toutefois, ils ne disposent pas des stratégies nécessaires et ne se sentent pas confiants dans ce genre d'intervention. Nous pourrions leur donner des stratégies, mais ils auront toujours besoin d'adultes pour les épauler. Ils peuvent être efficaces s'ils peuvent intervenir de façon sécuritaire.

Le sénateur Nancy Ruth : Nous vivons tous dans le monde de la politique, qui a également sa propre forme d'intimidation. Toutefois, en règle générale, je me suis donné pour consigne « Il ne faut rien faire seul. Il faut essayer de susciter l'adhésion de deux ou trois personnes sinon on risque de se faire crucifier ». En serait-il de même pour les jeunes?

Mme Craig : Oui, le même genre d'environnement existe chez les jeunes.

Mme Pepler : J'aimerais vous citer une anecdote pour ce qui est des pardons. J'ai eu l'immense chance de participer à une réunion de 100 chefs autochtones américains qui a eu lieu en Alaska il y a quelques années pour faire un exposé sur l'intimidation. J'en ai profité pour m'asseoir avec les aînés pour le dîner et le souper parce que j'estimais qu'ils avaient beaucoup de choses à m'apprendre. Je leur ai demandé comment ils élevaient leurs enfants et leurs jeunes et de quelle façon cela différerait des habitudes occidentales. Un aîné inuit Yup'ik m'a dit

children's mistakes. When a child makes a mistake it gives us the best opportunity to teach that child. We can step in. The lessons are meaningful. It gives us a wonderful opportunity. When you study development of children, you understand they always learn by trial and error. They try things, recognize they do not work, do not do them anymore, or recognize — in the case of some children who bully — they get a lot of attention, admiration and status for doing that, so they continue.

There is probably a developmental cut-off. If children were learning — and we had not given them the support they needed to understand that what they did was wrong — there should be opportunity to correct their mistakes, and for us to teach them as opposed to punishing them. Children learn when you teach them, primarily.

What does that mean in the adult world? I am not sure. I do know that brains continue to develop until we are 25 to 30. Lots of learning does not get consolidated and we are not full human beings for a long time. It is a challenge. I admire the work you do in dealing with these very important issues for our country.

Senator Baker: We have had teachers' organizations that have passed resolutions and motions annually saying that bullying should be made a criminal offence. We now have two private members bills before the House of Commons suggesting that it be included in three separate provisions of the Criminal Code.

What do you think of those motions by teachers' federations and private members bills that are presently before the House of Commons?

Ms. Craig: I would stand by our theme of the day, which is that children and youth are developing young beings and to criminalize it does not provide the educative consequences that they may need. We talk about bullying as a relationship problem. They require relationship solutions. That helps us understand the best way to intervene or the best kinds of consequences. The best consequences to deal with a relationship problem is to come up with ways to provide children and youth with the learning opportunities to develop the skills, capacities and competencies to engage in effective and healthy relationships. At the same time, part of it is making repairs about the errors they have done and repairing that relationship.

que la façon dont ils font les choses était très différente de la nôtre. La plus grande différence, c'est qu'ils rendent honneur aux erreurs de leurs enfants. Lorsqu'un enfant fait une erreur, c'est la meilleure possibilité qui soit de lui enseigner quelque chose. On peut intervenir. Les leçons sont valables. Il s'agit d'une merveilleuse possibilité. Lorsqu'on étudie le développement des enfants, on comprend qu'ils apprennent toujours par erreur et échec. Les enfants essaient certaines choses, se rendent compte qu'elles ne fonctionnent pas, ne les répètent plus ou bien reconnaissent — et cela peut se produire chez des enfants intimidateurs — qu'ils reçoivent beaucoup d'attention, d'admiration et que cela leur donne un certain statut, de sorte qu'ils continuent.

Il y a peut-être eu un problème de développement. Lorsque des enfants sont en apprentissage — et que nous ne leur donnons pas l'appui dont ils ont besoin pour comprendre que ce qu'ils ont fait est mal — ils devraient avoir la possibilité de corriger leurs erreurs et nous devrions être en mesure de leur enseigner ce qu'il faut faire plutôt que de les punir. Les enfants apprennent essentiellement lorsqu'on leur enseigne quoi faire.

Qu'est-ce que cela veut dire dans le monde des adultes? Je ne suis pas certaine. Je sais que les cerveaux continuent de se développer jusqu'à ce que nous atteignons l'âge de 25 ou 30 ans. L'intégration de ce que nous apprenons ne se fait pas immédiatement et nous ne sommes pas des êtres humains complets avant d'atteindre un certain âge. C'est tout un défi à relever. J'admire le travail que vous faites en vous penchant sur ces questions très importantes pour le Canada.

Le sénateur Baker : Des associations d'enseignants ont passé des résolutions et adopté des motions tous les ans disant que l'intimidation devrait être considérée comme un acte criminel. Deux projets de loi d'initiative privée ont été déposés à la Chambre des communes en vue d'inclure l'intimidation dans trois dispositions distinctes du Code criminel.

Que pensez-vous des motions adoptées par les associations d'enseignants et des projets de loi d'initiative privée qui sont actuellement déposés à la Chambre des communes?

Mme Craig : Je poursuivrais dans la même veine de ce que nous avons discuté aujourd'hui, c'est-à-dire que les enfants et les jeunes gens sont de jeunes personnes en développement et que de criminaliser l'intimidation ne leur offre pas les possibilités d'éducation dont ils pourraient avoir besoin. Nous parlons de l'intimidation en tant que problème relationnel. Elle nécessite donc des solutions en matière de relation. Cela nous aide à comprendre quelles sont les meilleures façons d'intervenir afin d'obtenir les meilleurs résultats. La meilleure façon de traiter un problème relationnel consiste à offrir aux enfants et aux jeunes des possibilités d'apprentissage leur permettant de développer les habiletés, les capacités et les compétences pour qu'ils puissent développer des relations saines et efficaces. Parallèlement, cela consiste également à réparer les erreurs qu'ils ont faites et la relation qui a été brisée.

I think before we get into a criminal process we have to take lots of steps. That point might come, but we have to ensure we provided those educational opportunities for children and youth to develop skills before getting to the punitive context.

Senator Baker: In the case of a child who commits suicide because of bullying, do you think there should be a provision in the law of accountability for those doing the bullying?

Ms. Pepler: Can I answer that part second?

We have frequently been asked whether bullying should be a criminal behaviour and I agree totally with what Ms. Craig has said. The other concern I have is that I think the laws — as they stand — cover many of the behaviours we would put under the rubric of bullying; physical forms of aggression, hateful forms of aggression. I am not sure about the social forms of aggression or the cyber. Many of the behaviours we would criminalize in our country would be the behaviours we would see as the extreme forms of bullying. There may currently be provisions in the law that cover that. I do not know. That is a legal question.

In terms of accountability for suicide, this is very complex. The reason it is complex is that bullying is never about one child being aggressive. I would like you to understand that. When we observe it on the school playground, 85 per cent of the time there are other children watching. What studies are done of cyber-bullying, 85 per cent of the students say they have been in a situation where they observed or have seen it unfolding. It unfolds in a peer context that drives it. When another joins in, the child who was initially aggressive becomes more excited and aggressive. It is not about one child. It is always about a group of children. That would be the case for the children who have unfortunately been driven to suicide. It has been a group of children or youth who have been involved.

The other thing in cases of suicide is that we have not been able to look deeply at the mental health of the child who has been suicidal. The effects of experiencing electronic bullying are not the same for every child. Some children may be particularly vulnerable because they have a mental illness problem or other problem that makes them vulnerable. A behavior that affects one child in a serious way may not affect another child much at all because of a whole range of things, such as individual characteristics and mental health, the kind of family support they have, and peer support. It is a complex process that involves many more people than just the child who is bullying and the child who is victimized.

Je pense qu'avant d'entrer dans un processus criminel il faut passer par de nombreuses étapes. Peut-être cela viendra-t-il dans l'avenir, mais nous devons nous assurer d'offrir les possibilités éducatives pour permettre aux enfants et aux jeunes de développer leurs habiletés avant de trouver des solutions punitives.

Le sénateur Baker : Dans le cas d'un jeune qui se suicide en raison d'intimidation, pensez-vous que la loi devrait comprendre une disposition imposant une certaine responsabilité aux intimidateurs?

Mme Pepler : Puis-je répondre à cette partie de la question en deuxième lieu?

On nous demande souvent si l'intimidation devrait être reconnue comme un acte criminel, et je suis tout à fait d'accord avec ce que Mme Craig a dit. Je crains également que les lois, telles qu'elles sont, couvrent bon nombre des comportements qui figureraient sous la rubrique de l'intimidation, de l'agression physique ou des crimes haineux. Je ne suis pas certaine pour ce qui est des formes d'agression sociale ou de la cyberintimidation. Bon nombre des comportements qui seraient criminalisés au Canada viseraient les comportements jugés comme étant des formes extrêmes d'intimidation. Il existe probablement des dispositions à cet effet dans la loi. Je ne sais pas. C'est une question juridique.

Pour ce qui est d'assumer la responsabilité à la suite d'un suicide, c'est une question très complexe. C'est complexe parce que l'intimidation ne prend jamais la forme d'un seul enfant qui est agressif. Je voudrais que vous compreniez cela. Lorsqu'on en est témoin dans la cour d'école, 85 p. 100 du temps, d'autres enfants observent ce qui se passe. Les études qui ont été faites sur la cyberintimidation indiquent que 85 p. 100 des élèves disent avoir été dans une situation où ils ont observé l'événement ou bien qu'ils l'ont vu se dérouler. Cela se produit dans une dynamique de groupe qui en est le moteur. Lorsque d'autres se joignent à lui, l'enfant qui était initialement agressif devient plus excité et plus agressif. Il ne s'agit pas uniquement d'un enfant seul. Il s'agit toujours d'un groupe d'enfants. Et c'est ce qui se produit dans le cas d'enfants qui malheureusement en sont venus au suicide. C'est un groupe d'enfants ou de jeunes qui ont mené à cette action.

Un autre élément dans les cas de suicides découle du fait que nous ne sommes pas en mesure d'examiner de façon approfondie la santé mentale de l'enfant qui a des tendances suicidaires. Les répercussions découlant de la cyberintimidation ne sont pas les mêmes pour chaque enfant. Certains jeunes peuvent être particulièrement vulnérables en raison de problèmes de santé mentale ou d'autres problèmes qui les rendent plus vulnérables. Un comportement qui touche un enfant de façon sérieuse pourrait n'avoir aucune incidence sur un autre enfant pour toute une série de raisons, comme les caractéristiques individuelles, la santé mentale, le genre de soutien familial dont il dispose et l'appui de ses pairs. C'est un processus complexe qui comprend beaucoup plus de personnes que simplement l'intimidateur et l'intimidé qui est victimisé.

Senator Baker: We have sexual assault provisions in the law to protect the identity of children. In fact, cases under the Youth Criminal Justice Act have initials only, no names, in reported law.

The Nova Scotia Court of Appeal made a decision a couple of months ago such that a child at school who was being cyber-bullied did not have the right under the law not to be identified in a civil action against the Internet provider and the cyber-bullies. A judgment of the Nova Scotia Court of Appeal a couple of months ago said that the young person's name must be used.

When a young person in school is being bullied in a manner that results in a civil action by the parents against the bully, do you think there should be a provision in the law to protect the identity of the young victim so that his or her name is not exposed in the media, as was the case in the Nova Scotia court case? Do you have any comments on protecting the rights of a young person who is being bullied such that a pseudonym could be used instead of the real name?

Ms. Craig: For exactly the reason you just mentioned, the UN convention says that we have to keep children safe and protect them. My concern in the case you talked about was that disclosing the identity of the child potentially puts the child at risk for broader victimization. We have a right to protect children and their identity in this case.

Senator Baker: Are you aware of the case that I referenced?

Ms. Craig: I have read about it in the paper.

Senator Baker: Many of us have read the judgment, but a court of appeal is the highest court in a province. The next step would be the Supreme Court of Canada. Unfortunately, when a child or their parents reach the court stage in a civil matter, costs are always awarded and the parents find themselves having to pay thousands of dollars just to bring the case before a court of appeal.

The Chair: You talked about keeping the child safe and protected. The UN Convention on the Rights of the Child sets out key rights and principles intended to promote and protect the best interests of the child. In your view, is there a way to develop a rights-based approach on the principles of the UN convention to help children who are impacted by cyber-bullying?

Ms. Pepler: I absolutely think there is a way. One of our partners at PREVNet is UNICEF. We are working with them on a rights respecting schools initiative, which is substantial in England and starting here in Canada. It is a very different way of approaching education by putting the best interests and rights of the child first.

Le sénateur Baker : Il existe des dispositions en matière d'agression sexuelle dans la loi pour protéger l'identité des enfants. En fait, les dossiers visés par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents ne comportent aucun nom, que des initiales.

La Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse a rendu une décision il y a quelques mois selon laquelle un enfant d'école victime de cyberintimidation n'avait pas le droit en vertu de la loi de cacher son identité lors d'une poursuite civile contre le fournisseur de services Internet et les cyberintimidateurs. Un jugement rendu par la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse il y a quelques mois stipule qu'il faut utiliser le nom de la jeune personne.

Lorsqu'un jeune écolier est victime d'intimidation à tel point que cela se traduit par une poursuite civile par les parents contre l'intimidateur, pensez-vous que la loi devrait comprendre une disposition pour protéger l'identité de la jeune victime afin que son nom ne soit pas exposé dans les médias, comme cela a été le cas dans cette affaire en Nouvelle-Écosse? Avez-vous quelque chose à dire pour ce qui est de la protection des droits d'une jeune personne victime d'intimidation, à savoir qu'elle pourrait utiliser un pseudonyme plutôt que son véritable nom?

Mme Craig : Pour exactement les raisons que vous venez de mentionner, la Convention de l'ONU stipule que nous devons protéger les enfants et assurer leur sécurité. Ce qui me préoccupe dans le cas que vous avez mentionné, c'est que le fait de divulguer l'identité d'un enfant le met potentiellement à risque de subir davantage d'intimidation. Nous avons le droit de protéger les enfants et leur identité dans ce cas.

Le sénateur Baker : Connaissez-vous l'affaire que j'ai évoquée?

Mme Craig : J'en ai pris connaissance dans les journaux.

Le sénateur Baker : Plusieurs d'entre nous ont lu le jugement, mais la Cour d'appel est le tribunal de la plus haute instance d'une province. La prochaine étape serait la Cour suprême du Canada. Malheureusement, lorsqu'un enfant ou ses parents se rendent devant les tribunaux pour une poursuite civile, les frais sont toujours attribués et les parents doivent payer des milliers de dollars uniquement pour porter leur cause en appel.

La présidente : Vous avez parlé de la protection et de la sécurité des enfants. La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant établit les principes et les droits clés visant à promouvoir et à protéger au mieux les intérêts de l'enfant. Selon vous, y a-t-il une façon d'établir une approche axée sur les droits en se fondant sur les principes de la Convention de l'ONU pour aider les enfants victimes de cyberintimidation?

Mme Pepler : Oui, j'en suis persuadée. L'un de nos partenaires de PREVNet est l'Unicef. Nous travaillons avec cet organisme pour l'établissement de droits en matière d'initiative scolaire, qui est déjà très développé en Angleterre et qui commence à voir le jour ici au Canada. C'est une toute autre façon de voir l'éducation en mettant les intérêts et les droits des enfants d'abord.

One of our other partners is the Canadian Coalition for the Rights of Children. We will leave the three published volumes with the committee. In our latest volume, Ms. Kathy Vandergrift, Chair of the CCRC, prepared the first chapter on bullying from a rights perspective. We have tied it together in the last chapter about what it means for the well-being of children and youth in Canada as well as those who are responsible for ensuring that their rights are upheld. It is a very good approach to the work, in addition to a health-promotion approach and a crime-prevention approach.

The Chair: You can see that we could ask you questions all night; we have learned so much from you. I have unreasonable requests of you and I do not expect you to answer today. Ms. Craig, you talked about what a successful program would look like, including what would be needed in cases of bullying to support a child, a family and a community. We are seeking your help to develop the committee's recommendations. What kind of help needs to be in place? You may respond in writing to the committee through the clerk of the committee. What support is needed? What should it look like? How do you create that support? How can we identify what support exists in the community?

That is the easy part. You have provided us with a most helpful summary of your data and research. As well, you mentioned several studies conducted by PREVNet. Is there additional research or data that you would like to submit to the committee? During this session and the previous one, some committee members were looking for data and research. Could you help us with that? We would appreciate it.

We may invite you to come back to the committee at the end of our study for a review of the evidence to help us with our analysis. Obviously, the clerk of the committee will be in touch with you. I would like you to look at today's meeting as the beginning of our conversation because we have a lot to learn from you. You have been very generous with your time today and we thank you.

Ms. Pepler: We are truly honoured to be here. We are so grateful that you are looking at this issue. When we first received funding from the federal government nine years ago, it was our dream that Canada would begin to grapple with these issues. Within PREVNet, we have published three volumes. The first one has contributions from many international researchers and the next two have not only our Canadian researchers but also some of the partners we have worked with. We will leave this for the committee to look at.

Ms. Craig: You are tasking us, and we are tasking you.

L'un de nos partenaires est la Coalition canadienne pour les droits des enfants. Nous laisserons au comité les trois documents publiés. Dans le dernier document, Mme Kathy Vandergrift, présidente de la CCDE, a préparé le premier chapitre sur l'intimidation d'un point de vue du respect des droits. Nous avons lié le tout dans le dernier chapitre en nous penchant sur ce que cela signifie pour le bien-être des enfants et des jeunes au Canada ainsi que pour ceux qui sont responsables d'assurer le respect de leurs droits. C'est une excellente perspective liée à ce travail, en plus d'une approche en matière de la promotion de la santé et d'une approche portant sur la prévention des crimes.

La présidente : Comme vous le constatez, nous pourrions vous poser des questions toute la nuit; vous avez tellement de choses à nous apprendre. J'ai une demande déraisonnable à vous faire, mais je ne m'attends pas à ce que vous répondiez aujourd'hui. Madame Craig, vous avez présenté plus tôt ce à quoi ressemblerait un programme réussi, y compris ce qui serait nécessaire d'avoir pour soutenir un enfant victime d'intimidation ainsi que sa famille et la collectivité. Nous sollicitons votre aide pour élaborer les recommandations du comité. Quel type d'aide doit être mis en place? Vous pouvez répondre par écrit au comité en adressant vos observations au greffier. Quel type d'appui est nécessaire? À quoi doit-il ressembler? Comment faire pour le mettre sur pied? Comment faire pour recenser l'appui existant actuellement dans la collectivité?

Ça c'est assez facile. Vous nous avez fourni un résumé très utile de vos données et de votre recherche. Par ailleurs, vous avez mentionné plusieurs études menées par PREVNet. Existe-t-il des recherches ou des données supplémentaires que vous aimeriez transmettre au comité? Lors de cette séance et d'une séance antérieure, certains membres du comité étaient à la recherche de données et d'études. Pourriez-vous nous aider à cet égard? Nous vous en serions reconnaissants.

Nous pourrions vous inviter à revenir au comité à la fin de notre étude afin d'examiner la preuve et nous aider avec notre analyse. Évidemment, le greffier du comité communiquera avec vous. J'aimerais vous demander de considérer notre réunion aujourd'hui comme le début de notre discussion parce que nous avons beaucoup à apprendre de votre part. Vous avez été très généreux de votre temps aujourd'hui, et nous vous en remercions.

Mme Pepler : C'est tout un honneur d'être ici. Nous vous sommes très reconnaissants d'examiner cette question. Quand nous avons commencé à recevoir du financement du fédéral il y a neuf ans, nous rêvions de voir le Canada s'attaquer à ces questions. Nous avons publié trois documents sur PREVNet. Le premier est composé d'articles de nombreux chercheurs internationaux et les deux autres contiennent des articles non seulement de chercheurs canadiens, mais également de certains de nos partenaires. Nous allons vous en laisser des exemplaires.

Mme Craig : Vous nous donnez du travail et nous vous en donnons.

Ms. Pepler: There is more evidence on our website that you are welcome to reference.

The Chair: This study will be only as good as the people who help us. Your support will strengthen the study. Thank you.

(The committee adjourned.)

Mme Pepler : Notre site web contient d'autres ressources qu'on vous invite à consulter.

La présidente : Cette étude sera bonne dans la mesure où nos collaborateurs sont bons. Votre appui nous permettra de l'étayer. Merci.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Bullying.org:

Bill Belsey, President.

Queen's University:

Wendy Craig, Scientific Co-Director, Promoting Relationships & Eliminating Violence Network.

York University:

Debra Pepler, Scientific Co-Director, Promoting Relationships & Eliminating Violence Network.

TÉMOINS

Bullying.org :

Bill Belsey, président.

Université Queen's :

Wendy Craig, codirectrice scientifique, Réseau de la promotion des relations et de l'élimination de la violence.

Université York :

Debra Pepler, codirectrice scientifique, Réseau de la promotion des relations et de l'élimination de la violence.